



# Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012

Pour  
l'exercice financier se  
terminant le 31 mars 2012

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

**Partie II – Le budget principal des dépenses** étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1<sup>er</sup> mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

**Le budget supplémentaire des dépenses** étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le  
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2012.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca>.

En vente chez votre librairie local ou par la poste auprès de  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995  
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)  
Internet : <http://publications.gc.ca>

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/3-2012  
ISBN 978-0-660-67363-9

# **Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012**

Pour  
l'exercice financier se  
terminant le 31 mars 2012

# Table des matières

Page

Introduction au budget supplémentaire des dépenses .....	7
<i>Tableaux sommaires</i>	
Aperçu des tableaux sommaires .....	15
Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses .....	16
Sommaire des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012 .....	18
<i>Détails par ministère, organisme et société d'État</i>	
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>	
Ministère.....	25
Agence canadienne de développement international .....	27
Centre de recherches pour le développement international.....	29
Commission de la capitale nationale.....	29
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>	
Ministère.....	34
<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....</b>	
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>	
Ministère.....	40
Agence canadienne d'inspection des aliments .....	41
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	
Ministère.....	43
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>	
Ministère.....	46
Commission de l'immigration et du statut de réfugié .....	47
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>	
Secrétariat.....	51
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>	
Ministère.....	54
Directeur général des élections.....	54
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>	
Ministère.....	57
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
Ministère.....	60
<b>FINANCES</b>	
Ministère.....	65
<b>INDUSTRIE</b>	
Ministère.....	71
Agence spatiale canadienne.....	72
Commission canadienne du tourisme.....	72
Conseil national de recherches du Canada.....	73
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....	74
Conseil de recherches en sciences humaines .....	74
Statistique Canada .....	74
<b>JUSTICE</b>	
Ministère.....	78
Commission canadienne des droits de la personne .....	78
Tribunal canadien des droits de la personne .....	78
Bureau du directeur des poursuites pénales .....	79
Cour suprême du Canada .....	79
<b>PARLEMENT</b>	
Chambre des communes.....	82
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>	
Ministère.....	88
Bibliothèque et Archives du Canada.....	89
Commission des relations de travail dans la fonction publique .....	89
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>	
<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>	
Ministère.....	96

## Table des matières

*Détails par ministère, organisme et société d'État*

RESSOURCES NATURELLES	
Ministère.....	101
Énergie atomique du Canada limitée.....	102
Office national de l'énergie.....	102
SANTÉ	
Ministère.....	105
Instituts de recherche en santé du Canada.....	106
Agence canadienne de développement économique du Nord.....	107
Agence de la santé publique du Canada.....	107
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE	
Ministère.....	112
Agence des services frontaliers du Canada.....	113
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	113
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....	114
Gendarmerie royale du Canada.....	114
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE	
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....	115
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....	115
TRANSPORTS	
Ministère.....	119
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	120
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère.....	123
Société du Vieux-Port de Montréal inc.....	124
Services partagés Canada.....	124
<i>Annexe</i>	
Aperçu.....	126
Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.....	131
Prévisions législatives.....	154
Sommaire des modifications apportées aux crédits votés.....	157
Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense.....	166
Affectation des crédits centraux du Conseil du Trésor.....	172
Postes horizontaux inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses.....	182
Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses.....	184

# Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

## *Structure du présent budget supplémentaire des dépenses*

Le présent budget supplémentaire des dépenses est composé de quatre sections distinctes :

1. *Introduction au budget supplémentaire des dépenses;*
2. *Tableaux sommaires;*
3. *Détails par ministère, organisme et société d'État;*
4. *Annexe.*

## *Objectif et renseignements généraux*

Le budget supplémentaire des dépenses a pour objet de présenter au Parlement de l'information sur des dépenses nécessaires du gouvernement du Canada qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers.

Le budget supplémentaire des dépenses renferme aussi des renseignements mis à jour sur les modifications quant aux coûts prévus des principaux postes législatifs et de divers postes, tels que les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications au libellé de crédits.

Les documents du budget supplémentaire des dépenses sont habituellement déposés au Parlement environ un mois avant la loi de crédits connexe qui accorde au gouvernement du Canada le pouvoir de dépenser les montants provenant du Trésor en vue d'exécuter ses programmes et d'offrir ses services. Ce délai donne aux divers comités permanents du Parlement suffisamment de temps pour examiner les dépenses proposées avant la présentation de la loi de crédits.

Depuis le printemps 2007, un budget supplémentaire des dépenses est déposé pour chacune des trois périodes parlementaires d'octroi des crédits, lesquelles se terminent le 23 juin, le 10 décembre et le 26 mars, respectivement. Le présent budget supplémentaire des dépenses (C) est le troisième et dernier budget supplémentaire des dépenses prévu pour l'exercice en cours.

## *Sommaire des budgets des dépenses à ce jour – Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*

Le Budget principal des dépenses 2011-2012, déposé le 1<sup>er</sup> mars 2011, visait à obtenir l'autorisation du Parlement pour des crédits annuels afin de dépenser 91,8 milliards de dollars en dépenses budgétaires et 0,1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires. Il présentait également des renseignements au sujet des montants législatifs de 159,0 milliards de dollars en dépenses budgétaires et de 0,7 milliard de dollars en recouvrements nets non budgétaires.

En raison de la dissolution du Parlement pour la tenue d'une élection générale, le projet de loi de crédits visant à fournir les crédits provisoires n'a pas fait l'objet d'un vote. Par conséquent, des mandats spéciaux au gouverneur général (mandats spéciaux) ont été établis pour assurer le déroulement des activités du gouvernement.

Le Budget principal des dépenses 2011-2012 a été déposé une seconde fois le 3 juin 2011, et la *Loi sur le crédit n° 1 pour 2011-2012* a reçu la sanction royale le 26 juin 2011.

## **Budget principal des dépenses**

## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

Compte tenu du moment de la dissolution et de la reprise prévue des travaux du Parlement, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 ne comportait que les postes devant obtenir une autorisation supplémentaire pour des dépenses ou des subventions nécessaires avant la prochaine période d'octroi des crédits.

### Budget supplémentaire des dépenses (A)

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012, déposé le 8 juin 2011, fournissait des renseignements en vue d'obtenir l'autorisation du Parlement pour engager des crédits budgétaires votés de 2,0 milliards de dollars, ce qui représentait une augmentation de 2,2 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses. En outre, ce document comprenait des renseignements concernant une augmentation de 0,9 million de dollars des dépenses budgétaires législatives prévues. La *Loi sur le crédit n° 2 pour 2011-2012* a reçu la sanction royale le 26 juin 2011.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2011-2012, déposé le 3 novembre 2011, fournissait des renseignements en vue d'obtenir l'autorisation du Parlement pour engager des crédits votés de 4,3 milliards de dollars, ce qui représentait une augmentation de 4,7 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses. En outre, ce document comprenait des renseignements au sujet des montants législatifs de 2,3 milliard de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 1,4 milliards de dollars en nette dépenses non budgétaires. La *Loi sur le crédit n° 3 pour 2011-2012* a reçu la sanction royale le 15 décembre 2011.

### Budget supplémentaire des dépenses (B)

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 fournit des renseignements en vue d'obtenir l'autorisation du Parlement pour engager des crédits votés de 1,2 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,3 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses. En outre, ce document comprend des renseignements concernant une diminution de 1,6 milliard de dollars des dépenses budgétaires législatives prévues et une augmentation de 0,2 milliard de dollars des dépenses non budgétaires.

### Présent budget supplémentaire des dépenses

**Tableau 1 : Total du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 (en milliards de dollars)**

	Budgétaire <sup>1</sup>	Non budgétaire <sup>2</sup>
Crédits votés <sup>3</sup>	1,2	0,0
Dépenses législatives <sup>4</sup>	(1,6)	0,2
Total	(0,4)	0,2

**Nota :**

1. Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État.
2. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.
3. Les dépenses votées sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits.
4. Les dépenses législatives sont celles qui sont autorisées par le Parlement par l'entremise de lois habilitantes et dont les prévisions sont présentées à titre d'information.

# Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

## *Points saillants de ce budget supplémentaire des dépenses*

Cette section donne un aperçu des principaux postes présentés dans le présent budget supplémentaire des dépenses.

### *Les principaux postes inscrits au présent budget supplémentaire des dépenses exigeant l'approbation du Parlement :*

#### **Financement pour le Fonds de la taxe sur l'essence en vue d'appuyer des projets d'infrastructure municipaux durables sur le plan de l'environnement et favorables à l'assainissement de l'air et de l'eau, ainsi qu'à une diminution des émissions de gaz à effet de serre**

Le Fonds de la taxe sur l'essence fournit un financement prévisible et à long terme afin de soutenir des projets d'infrastructure municipaux durables sur le plan de l'environnement comme le transport en commun, l'eau potable, l'infrastructure des eaux usées, l'énergie verte, la gestion des déchets solides, les routes et ponts locaux.

#### **Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement**

L'Accord de Copenhague a mis en place la feuille de route d'un système pour l'après-2012 en matière de changements climatiques. Cet accord comportait un engagement de la part des pays développés de fournir du financement aux pays en développement pour des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Ce financement appuiera des initiatives ayant comme principaux objectifs les suivants : contribuer à aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques auxquels elles sont confrontées actuellement; augmenter la disponibilité de l'énergie propre dans les pays en développement; améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles dans les pays en développement, notamment la protection des forêts denses et des aires protégées.

#### **Fonds pour la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables**

Le Programme canadien de prêts aux étudiants offre une aide financière aux étudiants qui en ont besoin pour leurs études postsecondaires. Aux termes du paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un montant de 162,2 millions de dollars est demandé afin de radier 36 657 créances liées au Programme canadien de prêts aux étudiants

#### **Fonds en appui à la nouvelle mission de formation du Canada en Afghanistan**

En novembre 2010, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il amorcerait un nouveau chapitre de son rôle en Afghanistan. La nouvelle mission de formation porte sur l'aide humanitaire et le développement ainsi que sur la préparation des Afghans à prendre en charge la sécurité du pays. 950 membres et employés de soutien des Forces canadiennes ont été déployés dans diverses localités d'Afghanistan depuis 2011. Le coût estimatif total de la mission de quatre ans est de 498,7 millions de dollars.

### Postes votés

#### **Bureau de l'infrastructure du Canada**

*353,4 millions de dollars*

#### **Affaires étrangères et Commerce international**

*4,6 millions de dollars*

#### **Agence canadienne de développement international**

*345,9 millions de dollars*

#### **Centre de recherches pour le développement international**

*27,5 millions de dollars*

#### **Environnement**

*3,5 millions de dollars* Centre de recherches pour le développement international

*27,5 millions de dollars*

#### **Ressources humaines et Développement des compétences**

*162,2 millions de dollars*

#### **Défense nationale**

*151,9 millions de dollars*



## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

### **Fonds pour des subventions supplémentaires aux organisations internationales pour l'aide au développement, l'aide alimentaire et l'éducation**

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) demande le virement d'un financement disponible sous forme de contributions de 100,0 millions de dollars à son programme de subventions, afin de donner à l'ACDI la marge de manœuvre nécessaire pour réagir aux besoins en matière d'aide au développement, comme l'aide alimentaire et l'éducation. L'aide alimentaire servira notamment à appuyer le programme Les bons aliments au bon moment du Programme alimentaire mondial (PAM), qui est conçu pour maximiser l'apport nutritionnel de l'aide alimentaire, tandis que l'aide non alimentaire pourrait inclure le soutien au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

**Agence canadienne de développement international**  
*100,0 millions de dollars*

### **Financement pour répondre aux besoins de fonctionnement des laboratoires nucléaires tels qu'assurer le maintien de la production d'isotopes et les mises à niveau liées à la santé et à la sécurité**

Ces fonds permettront à Énergie atomique du Canada limitée de faire face aux coûts liés au maintien de la production d'isotopes, à la fermeture de l'installation de production d'isotopes, aux mises à niveau des infrastructures et opérations pour réaliser les priorités des laboratoires de Chalk River en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

**Énergie atomique du Canada limitée**  
*95,0 millions de dollars*

### **Fonds pour la réponse du Canada à la crise humanitaire en Afrique de l'Est faisant suite à une sécheresse prolongée dans la région**

Ces fonds serviront à appuyer la réponse du Canada à la crise humanitaire qui secoue l'Afrique de l'Est en raison d'une grave sécheresse qui frappe la région au moyen du Fonds d'aide aux victimes de la sécheresse en Afrique de l'Est. Entre le 6 juillet 2011 et le 16 septembre 2011, des citoyens canadiens ont fait des dons de 70 421 608,55 \$ à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés en réponse à la sécheresse qui frappe l'Afrique de l'Est. Le 22 juillet, le gouvernement du Canada a annoncé que, pour chaque dollar donné par les Canadiens, il verserait un dollar au Fonds d'aide aux victimes de la sécheresse en Afrique de l'Est.

**Agence canadienne de développement international**  
*70,4 millions de dollars*

### **Fonds pour la redistribution des ressources de fonctionnement à la suite de l'examen de la répartition des coûts d'administration de l'assurance-emploi**

Cette restructuration du financement entre le Compte des opérations de l'assurance-emploi et les crédits ministériels est un rajustement qui découle d'un examen de la répartition des coûts d'administration de l'assurance-emploi. Cette répartition des coûts est examinée de façon périodique.

**Ressources humaines et Développement des compétences**  
*59,7 millions de dollars*

### **Fonds pour l'augmentation des dépenses obligatoires (aménagement, entretien et locaux temporaires) relatives à des immeubles appartenant à l'État et à des locaux loués**

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux est responsable de fournir des locaux à bureau à tous les ministères et organismes fédéraux. On s'attend à ce que ces locaux soient sains et sécuritaires et qu'ils favorisent la prestation efficace des divers programmes et services. Ces fonds couvriront les coûts associés à la préparation des locaux à bureau en vue de leur occupation et les coûts liés à la location de locaux temporaires pendant la rénovation d'immeubles appartenant à l'État.

**Travaux publics et Services gouvernementaux**  
*54,0 millions de dollars*

## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

### *Mises à jour importantes aux prévisions législatives inscrites au présent budget supplémentaire des dépenses, à titre d'information*

### Postes législatifs

#### **Dépenses d'élections**

Le financement servira à absorber les dépenses découlant de la 41<sup>e</sup> élection générale du 2 mai 2011.

#### **Directeur général des élections**

*232,9 millions de dollars*

#### **Augmentation du montant net des prêts consentis en vertu de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants en raison de la prévision plus élevée de l'actuaire en chef des nouveaux prêts, compensée par des remboursements de prêts plus élevés que prévu (non budgétaire)**

Le Programme canadien de prêts aux étudiants offre une aide financière aux étudiants qui en ont besoin pour leurs études postsecondaires. L'augmentation est fondée sur une hausse de la demande prévue.

#### **Ressources humaines et Développement des compétences**

*157,4 millions de dollars*

#### **Augmentation des paiements relatifs aux Subventions canadiennes pour études en raison des paiements législatifs plus élevés que prévu et conformément aux estimations révisées du taux de croissance projeté de l'actuaire en chef**

Le Programme canadien de prêts aux étudiants offre une aide financière aux étudiants qui en ont besoin pour leurs études postsecondaires. L'augmentation est attribuable à une hausse prévue du nombre d'étudiants qui auront besoin d'aide financière selon les prévisions de l'actuaire en chef et la tendance observée dans les dépenses de l'exercice en cours.

#### **Ressources humaines et Développement des compétences**

*74,4 millions de dollars*

#### **Révision des prévisions relatives aux versements de prestation de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti**

La Sécurité de la vieillesse est une prestation mensuelle qui est offerte aux résidents canadiens âgés de 65 ans et plus qui satisfont aux exigences en matière de résidence et le Supplément de revenu garanti est une prestation mensuelle qui est offerte aux aînés à faible revenu qui reçoivent la prestation de la Sécurité de la vieillesse.

Sécurité de la vieillesse (SV) – La baisse de 410,3 millions de dollars est attribuable à une combinaison de trois facteurs : une diminution du nombre prévu de bénéficiaires, une diminution du taux mensuel moyen prévu de la SV et une augmentation des remboursements des prestations de SV prévus.

Supplément de revenu garanti – La hausse de 98,6 millions de dollars est attribuable à deux éléments : une diminution du nombre prévu de bénéficiaires et une augmentation du taux mensuel moyen prévu.

#### **Ressources humaines et Développement des compétences**

*(311,7 millions de dollars)*

#### **Révision des prévisions relatives aux paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières en raison d'une chute anticipée des prix du pétrole brut au cours de l'année**

Conformément à la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve*, des paiements législatifs sont effectués au Fonds terre-neuvien des ressources en hydrocarbures extracôtiers et le montant de ces paiements correspond aux redevances ainsi qu'aux rentrées d'impôt provincial sur le revenu des sociétés et aux autres revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtiers. Les redevances tirées des ressources extracôtiers de Terre-Neuve fluctuent selon les prix du pétrole, les volumes et les coûts de production. La baisse de 415,8 millions de dollars pour 2011-2012 est principalement attribuable à la diminution des prix du pétrole brut pendant l'exercice.

#### **Ressources naturelles**

*(415,8 millions de dollars)*

## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

### Nouvelles prévisions relatives aux frais de la dette publique

Le ministère des Finances a le pouvoir législatif de gérer les coûts de l'intérêt liés emprunts du gouvernement fédéral. La diminution est attribuable à une révision à la baisse du taux d'intérêt prévu par des économistes du secteur privé.

### Finances

(1 448,0 millions de dollars)

### *Nouveaux crédits et autorisations législatives dans ce budget supplémentaire des dépenses*

#### Modifications apportées à la structure gouvernementale et nouvelles autorisations demandées

L'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* confère le pouvoir d'engager des dépenses à l'égard de transferts relatifs aux attributions, ou à la responsabilité à l'égard d'un secteur de l'administration publique fédérale, quant aux décrets établis en vertu de l'article 2 de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*. Conformément à l'article 31.1, les sommes affectées, mais non engagées, liées au transfert d'attributions sont réputées avoir été affectées au ministère auquel les attributions ont été transférées.

Les crédits réputés avoir été affectés au ministère obtenant les attributions sont établis en fonction de la nature des crédits du ministère ayant transféré les attributions. Ces crédits affectés peuvent comprendre des dépenses de fonctionnement, des dépenses de programme, des dépenses en capital, des subventions et contributions ou d'autres crédits, établis selon la nature des crédits du ministère ayant transféré les attributions.

La complexité du calcul des sommes affectées mais non engagées dépend de la nature des attributions transférées. Si le montant total de ces sommes a été établi à temps pour être inclus dans un budget supplémentaire des dépenses, on en tiendra compte dans le rajustement des montants des crédits précédents des ministères touchés. À la fin de l'exercice, les Comptes publics du Canada rendront compte de la disponibilité et de l'utilisation des crédits réputés avoir été affectés.

#### Modifications apportées à la structure gouvernementale indiquées dans le présent budget supplémentaire des dépenses :

### Structure

- Services partagés Canada – En vertu du décret C.P. 2011-0881, Services partagés Canada est désigné comme ministère à compter du 4 août 2011. Par la suite, en vertu des décrets C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale liés aux services d'infrastructure de la technologie de l'information a été transférée à Services partagés Canada.
- Agence canadienne de développement économique du Nord – En vertu du décret C.P. 2011-1290, la responsabilité de l'Agence canadienne de développement économique du Nord est transférée du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministre de la Santé pour l'application de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, à compter du 15 novembre 2011.

#### Modifications apportées aux crédits votés et aux postes législatifs indiqués dans le présent budget supplémentaire des dépenses :

Les nouveaux crédits ainsi que les modifications au libellé de crédit sont présentés dans le sommaire du portefeuille de l'organisation. Les numéros de crédits ou (L) pour les postes législatifs sont soulignés pour indiquer une nouvelle autorité et le texte est souligné pour indiquer la modification au libellé de crédit.

Les organisations suivantes demandent des nouveaux crédits votés :

### Nouveaux crédits

- Finances (crédits 7c et L17c)
- Services partagés Canada (crédits 17c et 21c)
- Travaux publics et Services gouvernementaux (crédit 7c)

## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

Les organisations suivantes demandent des modifications au libellé des crédits votés : **Modifications au libellé de crédit**

- Affaires étrangères et Commerce international (crédit 10c)
- Affaires indiennes et du Nord canadien (crédit 5c)
- Agence canadienne de développement international (crédits 30c, L35c et L40c)
- Défense nationale (crédit 10c)
- Environnement (crédit 10c)
- Finances (crédit L10c)
- Ressources humaines et Développement des compétences (crédit 7c)
- L'article 29.2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* est entré en vigueur dès l'obtention de la sanction royale, le 26 juin 2011, afin d'autoriser les ministères à fournir des services administratifs à d'autres organisations ou de collaborer à la prestation de services de soutien internes. Les organisations qui n'ont pas l'autorisation de dépenser des recettes doivent demander une autorisation de crédit net par l'entremise d'une loi de crédit, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les organisations suivantes demandent une telle autorité :
  - Affaires indiennes et du Nord canadien (crédit 1c)
  - Agriculture et Agroalimentaire (crédit 1c)
  - Bureau du directeur des poursuites pénales (crédit 35c)
  - Commission canadienne des droits de la personne (crédit 10c)
  - Commission des relations de travail dans la fonction publique (crédit 105c)
  - Secrétariat du Conseil du Trésor (crédit 1c)
  - Conseil privé (crédit 1c)
  - Défense nationale (crédit 1c)
  - Environnement (crédit 1c)
  - Finances (crédit 1c)
  - Gendarmerie royale du Canada (crédit 45c)
  - Industrie (crédit 1c)
  - Justice (crédit 1c)
  - Patrimoine canadien (crédit 1c)
  - Pêches et Océans (crédit 1c)
  - Ressources naturelles (crédit 1c)
  - Santé (crédit 1c)
  - Sécurité publique et Protection civile (crédit 1c)
  - Transports (crédit 1c)
  - Travaux publics et Services gouvernementaux (crédit 1c)

## Introduction au budget supplémentaire des dépenses

---

**De nouvelles autorisations législatives ont été inscrites dans le présent budget supplémentaire des dépenses :**

- Environnement – Conservation de la nature Canada
- Finances – Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d’agriculture (*Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes*, article 8)
- Finances – Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement

**Nouvelles autorisations législatives**

## Tableaux sommaires

---

### *Aperçu des tableaux sommaires*

Cette section donne un aperçu des tableaux sommaires suivants présentés dans le budget supplémentaire des dépenses.

#### **1. Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses**

Ce tableau précise les dépenses budgétaires et non budgétaires incluses dans les budgets des dépenses par ministère, organisme ou société d'État et par type d'autorisation parlementaire (besoins annuels au titre des crédits et exigences législatives).

#### **2. Sommaire des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012**

Ce tableau présente les budgets des dépenses publiés précédemment et les montants demandés dans le cadre du présent budget supplémentaire des dépenses. Il fournit aussi une ventilation des dépenses budgétaires et non budgétaires par crédits votés et postes législatifs.

## Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses

Ministères, organisme ou société d'État	Dépenses budgétaires		
	<i>Autorisations précédentes</i>	<i>Affectations permanentes des crédits centraux du CT</i>	<i>Total des autorisations à ce jour</i>
	\$	\$	\$
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
Ministère .....	2 799 444 416	12 048 995	2 811 493 411
Agence canadienne de développement international.....	3 469 236 529	8 742 668	3 477 979 197
Centre de recherches pour le développement international .....	210 407 649	.....	210 407 649
Commission de la capitale nationale .....	97 016 605	691 123	97 707 728
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>			
Ministère .....	7 865 371 043	43 442 897	7 908 813 940
<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC .....</b>	321 665 795	610 801	322 276 596
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
Ministère .....	2 945 107 918	31 746 321	2 976 854 239
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	751 957 651	11 317 553	763 275 204
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>			
Ministère .....	3 593 386 168	37 602 197	3 630 988 365
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>			
Ministère .....	1 574 406 883	34 578 243	1 608 985 126
Commission de l'immigration et du statut de réfugié.....	157 651 463	8 451 831	166 103 294
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>			
Secrétariat .....	5 879 891 351	(1 395 328 974)	4 484 562 377
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>			
Ministère .....	158 384 407	7 750 682	166 135 089
Directeur général des élections .....	123 829 163	1 928 730	125 757 893
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>			
Ministère .....	21 293 007 124	475 181 721	21 768 188 845
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
Ministère .....	1 049 835 346	18 042 993	1 067 878 339
<b>FINANCES</b>			
Ministère .....	86 830 166 128	2 337 835	86 832 503 963
<b>INDUSTRIE</b>			
Ministère .....	1 680 478 916	23 783 335	1 704 262 251
Agence spatiale canadienne .....	439 422 689	2 849 683	442 272 372
Commission canadienne du tourisme .....	81 032 802	.....	81 032 802
Conseil national de recherches du Canada.....	725 076 938	6 275 975	731 352 913
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie .....	1 087 464 287	898 525	1 088 362 812
Conseil de recherches en sciences humaines.....	697 974 923	478 668	698 453 591
Statistique Canada.....	778 144 665	21 375 269	799 519 934
<b>JUSTICE</b>			
Ministère .....	776 045 061	24 768 315	800 813 376
Commission canadienne des droits de la personne.....	23 885 365	1 234 562	25 119 927
Tribunal canadien des droits de la personne.....	4 716 806	99 392	4 816 198
Bureau du directeur des poursuites pénales.....	183 297 006	4 133 960	187 430 966
Cour suprême du Canada.....	31 631 325	478 463	32 109 788
<b>PARLEMENT</b>			
Chambre des communes .....	441 648 089	.....	441 648 089
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>			
Ministère .....	1 319 103 153	18 561 528	1 337 664 681
Bibliothèque et Archives du Canada.....	117 043 618	6 813 380	123 856 998
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....	14 369 007	2 041	14 371 048
<b>PÊCHES ET OCÉANS.....</b>	1 943 642 750	62 267 286	2 005 910 036
<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>			
Ministère .....	45 742 498 730	21 894 275	45 764 393 005
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
Ministère .....	4 245 213 656	16 782 913	4 261 996 569
Énergie atomique du Canada limitée .....	806 999 356	.....	806 999 356
Office national de l'énergie .....	64 122 535	.....	64 122 535

	Dépenses budgétaires				Autorisations non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			
	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses		Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Transferts	Crédits à voter	Autorisations législatives			Crédits à voter	Autorisations législatives	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
(6 634 780)	2	.....	2 804 858 633	.....	.....	.....	.....	
3 909 700	355 551 418	37 500 000	3 874 940 315	84 279 962	2	28 651 598	112 931 562	
.....	27 500 000	.....	237 907 649	.....	.....	.....	.....	
100 000	1	.....	97 807 729	.....	.....	.....	.....	
(1 165 185)	39 585 767	.....	7 947 234 522	77 803 000	.....	.....	77 803 000	
300 000	1	.....	322 576 597	.....	.....	.....	.....	
(8 153 741)	725 034	.....	2 969 425 532	.....	.....	.....	.....	
8 628 841	6 926 778	.....	778 830 823	.....	.....	.....	.....	
.....	37 537 000	.....	3 668 525 365	.....	.....	.....	.....	
2 083 200	15 253 391	.....	1 626 321 717	1	.....	.....	1	
(40 889)	.....	.....	166 062 405	.....	.....	.....	.....	
(1 477 761)	38 376 336	.....	4 521 460 952	.....	.....	.....	.....	
.....	883 395	.....	167 018 484	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	232 927 709	358 685 602	.....	.....	.....	.....	
(722 700)	2	.....	21 767 466 147	.....	.....	.....	.....	
(515 000)	2	33 695 148	1 101 058 489	.....	.....	.....	.....	
.....	2	(1 439 000 000)	85 393 503 965	172 064 642	2	55 610 640	227 675 284	
34 088	2	(20 000 000)	1 684 296 341	800 000	.....	.....	800 000	
(15 000)	440 899	.....	442 698 271	.....	.....	.....	.....	
1 001 173	1	.....	82 033 976	.....	.....	.....	.....	
710 000	3	34 500 000	766 562 916	.....	.....	.....	.....	
250 000	1	.....	1 088 612 813	.....	.....	.....	.....	
197 002	1	.....	698 650 594	.....	.....	.....	.....	
220 000	1	.....	799 739 935	.....	.....	.....	.....	
(1 418 960)	1	.....	799 394 417	.....	.....	.....	.....	
.....	1	.....	25 119 928	.....	.....	.....	.....	
778 338	1	.....	5 594 537	.....	.....	.....	.....	
640 622	1	.....	188 071 589	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	277 339	32 387 127	.....	.....	.....	.....	
.....	2 733 651	8 999 417	453 381 157	.....	.....	.....	.....	
(957 164)	2	.....	1 336 707 519	.....	.....	.....	.....	
121 137	1	.....	123 978 136	.....	.....	.....	.....	
.....	1	.....	14 371 049	.....	.....	.....	.....	
(40 000)	6 516 936	.....	2 012 386 972	.....	.....	.....	.....	
497 000	218 586 510	(46 052 568)	45 937 423 947	816 141 015	.....	157 375 526	973 516 541	
564 268	3	(403 627 000)	3 858 933 840	.....	.....	.....	.....	
.....	95 000 000	.....	901 999 356	.....	.....	.....	.....	
(500 000)	.....	.....	63 622 535	.....	.....	.....	.....	



## Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses

Ministères, organisme ou société d'État	Dépenses budgétaires		
	Autorisations précédentes	Affectations permanentes des crédits centraux du CT	Total des autorisations à ce jour
	\$	\$	\$
<b>SANTÉ</b>			
Ministère .....	3 802 494 275	14 389 922	3 816 884 197
Instituts de recherche en santé du Canada .....	1 008 856 880	908 637	1 009 765 517
Agence canadienne de développement économique du Nord .....	44 903 362	324 136	45 227 498
Agence de la santé publique du Canada .....	674 766 221	15 362 718	690 128 939
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE</b>			
Ministère .....	411 282 405	9 073 528	420 355 933
Agence des services frontaliers du Canada.....	2 076 424 247	39 192 323	2 115 616 570
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	52 103 152	3 806 116	55 909 268
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....	4 479 384	457 787	4 937 171
Gendarmerie royale du Canada.....	3 136 584 467	91 699 691	3 228 284 158
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....	2 029 176	.....	2 029 176
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada .....	8 636 124	8 886	8 645 010
<b>TRANSPORTS</b>			
Ministère .....	1 659 466 926	24 222 424	1 683 689 350
Bureau de l'infrastructure du Canada .....	6 055 991 135	2 136 248	6 058 127 383
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Ministère .....	2 837 918 162	35 133 720	2 873 051 882
Société du Vieux-Port de Montréal inc.....	24 826 376	.....	24 826 376
Services partagés Canada.....	.....	.....	.....
Tous les autres ministères, organismes ou sociétés d'État non visés par le présent budget des dépenses .....	17 247 278 645	251 440 678	17 498 719 323
Compte des opérations de l'assurance-emploi.....	20 573 646 752	.....	20 573 646 752
<b>Total</b> .....	<b>259 946 265 005</b>	<b>.....</b>	<b>259 946 265 005</b>

*Nota :*

Les autorisations précédentes comprennent les fonds pour l'Agence du revenu du Canada, l'Agence Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada qui ont été votés en 2010-2011 et qui seront dépensés en 2011-2012.

La colonne « Affectations permanentes des crédits centraux du CT » n'inclue pas les affectations du crédit 15 (Conseil du Trésor) inscrites aux pages 172 à 176 parce qu'elles seront attribuées une fois que la sanction royale à l'octroi des crédits aura été reçue pour le présent budget supplémentaire des dépenses.

## Sommaire des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012

Budgets des dépenses précédents :
Budget principal des dépenses .....
Budget supplémentaire des dépenses (A).....
Budget supplémentaire des dépenses (B).....
Présent budget supplémentaire des dépenses .....
<b>Total des budgets des dépenses à ce jour .....</b>

*Nota :* Le montant du budget principal des dépenses comprend les fonds pour l'Agence du revenu du Canada, l'Agence Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada qui ont été votés en 2010-2011 et qui seront dépensés en 2011-2012.

	Dépenses budgétaires				Autorisations non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			
	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses		Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Transferts	Crédits à voter	Autorisations législatives			Crédits à voter	Autorisations législatives	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
(470 571)	22 250 001	.....	3 838 663 627	.....	.....	.....	.....	
914 000	1	.....	1 010 679 518	.....	.....	.....	.....	
1 150 000	2 000 001	.....	48 377 499	.....	.....	.....	.....	
(544 000)	1	.....	689 584 940	.....	.....	.....	.....	
(6 098 677)	2	.....	414 257 258	.....	.....	.....	.....	
2 934 000	2	.....	2 118 550 572	.....	.....	.....	.....	
(13 786)	.....	.....	55 895 482	.....	.....	.....	.....	
(1 341)	.....	.....	4 935 830	.....	.....	.....	.....	
4 765 062	2	.....	3 233 049 222	.....	.....	.....	.....	
(431)	.....	.....	2 028 745	.....	.....	.....	.....	
(2 723)	.....	.....	8 642 287	.....	.....	.....	.....	
(1 415 320)	3	.....	1 682 274 033	.....	.....	.....	.....	
.....	282 146 001	.....	6 340 273 384	.....	.....	.....	.....	
389 598	47 842 758	.....	2 921 284 238	.....	.....	.....	.....	
.....	2 000 000	.....	26 826 376	.....	.....	.....	.....	
.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	17 498 719 323	(3 182 042 000)	.....	.....	(3 182 042 000)	
.....	.....	.....	20 573 646 752	.....	.....	.....	.....	
.....	1 201 855 919	(1 560 779 955)	259 587 340 970	(2 030 953 380)	4	241 637 764	(1 789 315 612)	

\* Les sommes négatives sont mentionnées à titre d'information seulement et ne seront pas incluses dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Dépenses budgétaires			Dépenses non budgétaires			
Crédits à voter	Autorisations législatives	Total	Crédits à voter	Autorisations législatives	Total	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
92 357 868 287	158 981 602 549	251 339 470 836	99 213 643	(687 621 024)	(588 407 381)	
2 026 401 314	908 000	2 027 309 314	.....	.....	.....	
4 321 759 032	2 257 725 824	6 579 484 856	1	(1 442 546 000)	(1 442 545 999)	
98 706 028 633	161 240 236 373	259 946 265 006	99 213 644	(2 130 167 024)	(2 030 953 380)	
1 201 855 919	(1 560 779 955)	(358 924 036)	4	241 637 764	241 637 768	
99 907 884 552	159 679 456 418	259 587 340 970	99 213 648	(1 888 529 260)	(1 789 315 612)	

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 9 222 873 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international), de 94 200 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 46 320 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....				
	1 460 234 616	4 275 293	1	1 464 509 910	
5c	Dépenses en capital.....	253 888 405	(21 960 073)	.....	231 928 332

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
10c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan, du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, sous forme de paiements monétaires ou sous forme de produits ou de services; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2010 – Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 750 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 300 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012.....	888 408 882	11 050 000	1	899 458 883
15b Fonds renouvelable du Bureau des passeports – En vertu de l'article 12 de la Loi sur les fonds renouvelables (L.R.C. (1985), ch. R-8), pour modifier le paragraphe 4(3) de cette loi afin d'augmenter de 4 000 000 \$ à 131 204 000 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2011, le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds peut excéder les recettes pour Passeport Canada .....	2	.....	.....	2
17b Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera .....	70 140 001	.....	.....	70 140 001
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	92 990 473	.....	.....	92 990 473
(L) Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires) – Allocation pour automobile.....	2 000	.....	.....	2 000

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Fonds renouvelable du Bureau des passeports ( <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (L.R.C. (1985), ch. R-8).....	45 424 000	.....	.....	45 424 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2).....	250 000	.....	.....	250 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	2 811 493 411	<b>(6 634 780)</b>	<b>2</b>	2 804 858 633
<b>Corporation commerciale canadienne</b>				
20 Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 481 540	.....	.....	15 481 540
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	15 481 540	.....	.....	15 481 540
<b>Agence canadienne de développement international</b>				
25c Dépenses de fonctionnement et autorisation :				
a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition;				
b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne :				
(i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,				
(ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,				
(iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition – Pour autoriser le virement au présent crédit de 30 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	220 067 875	<b>30 000</b>	<b>22 418</b>	220 120 293
30c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements monétaires ou de fourniture de biens ou services – Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 029 700 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	2 959 747 247	<b>3 879 700</b>	<b>355 529 000</b>	3 319 155 947
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	27 047 538	.....	.....	27 047 538
(L) Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i> .....	248 113 000	.....	<b>37 500 000</b>	285 613 000

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) En vertu de l'article 144 de la <i>Loi d'exécution du budget et de l'énoncé économique de 2007</i> , un paiement à la Banque mondiale pour la garantie de marchés pour le vaccin contre le pneumocoque, pour la période commençant le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, d'un montant ne devant pas dépasser 22 926 021 \$ .....	22 926 021	.....	.....	22 926 021
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>3 477 979 197</b>	<b>3 909 700</b>	<b>393 051 418</b>	<b>3 874 940 315</b>
<b>Exportation et développement Canada (Compte du Canada)</b>				
(L) Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C. (2001), ch. 33) .....	500 000	.....	.....	500 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>500 000</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>500 000</b>
<b>Centre de recherches pour le développement international</b>				
45c Versements au Centre de recherches pour le développement international .....	210 407 649	.....	<b>27 500 000</b>	237 907 649
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>210 407 649</b>	<b>.....</b>	<b>27 500 000</b>	<b>237 907 649</b>
<b>Commission mixte internationale (section canadienne)</b>				
50 Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs .....	8 285 157	.....	.....	8 285 157
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	596 943	.....	.....	596 943
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>8 882 100</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>8 882 100</b>
<b>Commission de la capitale nationale</b>				
52c Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 807 000 \$ du crédit 54 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédit n° 3 pour 2011-2012</i> et de 100 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	69 698 853	<b>907 000</b>	<b>1</b>	70 605 854
54c Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital .....	28 008 875	<b>(807 000)</b>	.....	27 201 875
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>97 707 728</b>	<b>100 000</b>	<b>1</b>	<b>97 807 729</b>

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Agence canadienne de développement international</b>				
L35c Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 285 613 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales .....	1	.....	1	2
L40c Conformément à l'alinéa 3 c) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne la participation à l'augmentation générale du capital des institutions financières internationales en vue de surmonter la crise économique mondiale et de répondre aux besoins à long terme de développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans les Caraïbes, ne doit pas être supérieur, pour la période commençant le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, à 110 411 457 \$US, soit un montant équivalent à 112 931 558 \$CAN.....	1	.....	1	2
(L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales – Souscription au capital....	84 279 960	.....	<b>28 651 598</b>	112 931 558
<b>Total des autorisations non budgétaires.....</b>	<b>84 279 962</b>	<b>.....</b>	<b>28 651 600</b>	<b>112 931 562</b>
<b>Exportation et développement Canada (Compte du Canada)</b>				
(L) Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C.(2001), ch.33) .....	(1 230 700 000)	.....	.....	(1 230 700 000)
<b>Total des autorisations non budgétaires.....</b>	<b>(1 230 700 000)</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>(1 230 700 000)</b>

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Fonds pour soutenir l'engagement du Canada en Afghanistan de 2011 à 2014.....	14 900	.....	6 000	20 900
Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement ( <i>poste horizontal</i> ) .....	.....	.....	4 600	4 600
Fonds pour les coûts supplémentaires liés aux litiges en matière d'affaires consulaires et de sécurité .....	1 700	.....	.....	1 700
Fonds pour l'établissement et le soutien d'un comité consultatif sur la Stratégie en matière d'éducation internationale.....	1 526	.....	.....	1 526
Rajustement du financement pour la révision salariale des employés recrutés sur place.....	1 367	.....	.....	1 367
Fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale sur les changements climatiques du Canada, qui a été renouvelée, y compris un engagement et une harmonisation avec les États-Unis dans le cadre du dialogue sur l'énergie propre ( <i>poste horizontal</i> )..	1 118	.....	150	1 268
Fonds pour appuyer le Canada en tant que pays hôte de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal .....	800	.....	.....	800
Montant brut des crédits à adopter	21 411	.....	10 750	32 161
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	18 381	.....	.....	18 381
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit .....	3 030	.....	10 750	13 780
Total des fonds disponibles	21 411	.....	10 750	32 161
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....	.....
<b>Transferts</b>				
Transfert de Patrimoine canadien – Pour contribuer au financement du premier Forum mondial de la langue française.....	.....	.....	300	300
Transfert de Ressources naturelles – Pour fournir un soutien au personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger...	94	.....	.....	94
Transfert de Transports – Pour l'atelier de la politique de lutte contre la piraterie et des opérations .....	46	.....	.....	46
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour apporter une correction à un précédent transfert à Citoyenneté et Immigration pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger...	6 193	(6 193)	.....	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis .....	3 030	(13 780)	10 750	.....
Transfert à Industrie – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	(15)	.....	.....	(15)
Transfert à la Commission de la capitale nationale – Pour fournir un soutien à la construction d'un Monument national de l'Holocauste pour rendre hommage aux survivants canadiens et aux victimes de l'Holocauste.....	.....	(100)	.....	(100)
Transfert à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Pour fournir un soutien à l'organisation du Forum économique international des Amériques 2012 sur l'économie mondiale.....	(150)	.....	.....	(150)



# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Transferts	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Transfert à l'Agence canadienne de développement international (4 030 \$), à Citoyenneté et Immigration (2 083 \$), à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (475 \$) et à la Défense nationale (222 \$) – Pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger .....	(4 923)	(1 887)	.....	(6 810)
<b>Total des transferts</b>	<b>4 275</b>	<b>(21 960)</b>	<b>11 050</b>	<b>(6 635)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>4 275</b>	<b>(21 960)</b>	<b>11 050</b>	<b>(6 635)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 21 411 209 \$ sont disponibles : 18 381 336 \$ à même le crédit en raison des gains en devises étrangères encourus dans les missions à l'étranger (15 481 336 \$), du report des fonds liés à la soumission du Canada à la Commission des limites du plateau continental (1 800 000 \$) et de la tenue des sommets du G8 et du G20 au Canada (1 100 000 \$); et 3 029 873 \$ du crédit 5 en raison du report des fonds pour le projet de réaménagement de la chancellerie à Moscou.

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 10 750 000 \$ sont disponibles du crédit 5 en raison du report des fonds pour le projet de réaménagement de la chancellerie à Moscou.

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Subvention à l'appui du Fonds pour la paix mondiale et la sécurité et de ses sous-programmes .....	4 600 000	.....
<b>Montant total des subventions</b>	<b>4 600 000</b>	<b>.....</b>
<b>Contributions</b>		
Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan.....	6 000 000	.....
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie .....	300 000	.....
Accords environnementaux internationaux .....	150 000	.....
<b>Montant total des contributions</b>	<b>6 450 000</b>	<b>.....</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>11 050 000</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Agence canadienne de développement international

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 25	Crédit 30	Total
Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement ( <i>poste horizontal</i> ).....	22	345 849	345 871
Fonds pour des subventions supplémentaires aux organisations internationales pour l'aide au développement, l'aide alimentaire et l'éducation .....	.....	100 000	100 000
Fonds pour la réponse du Canada à la crise humanitaire en Afrique de l'Est faisant suite à une sécheresse prolongée dans la région .....	.....	70 420	70 420
Fonds pour des subventions supplémentaires à l'appui du secteur de l'éducation.....	.....	5 000	5 000
Montant brut des crédits à adopter	<u>22</u>	<u>521 269</u>	<u>521 291</u>
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	165 740	165 740
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b><u>22</u></b>	<b><u>355 529</u></b>	<b><u>355 551</u></b>
<b>Crédits législatifs</b>			
Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i> .....			37 500
<b>Total des rajustements des crédits</b>			<b><u>393 051</u></b>
<b>Transferts</b>			
Transfert d'Affaires étrangères et Commerce international – Pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger .....	.....	4 030	4 030
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle.....	30	.....	30
Transfert à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Pour fournir un soutien à l'organisation du Forum économique international des Amériques 2012 sur l'économie mondiale.....	.....	(150)	(150)
<b>Total des transferts</b>	<b><u>30</u></b>	<b><u>3 880</u></b>	<b><u>3 910</u></b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b><u>52</u></b>	<b><u>359 409</u></b>	<b><u>396 961</u></b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 30** : Des fonds autorisés totalisant 165 740 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison de la conversion des contributions en subventions pour l'octroi de l'aide internationale (128 240 000 \$) et le Fonds international de développement agricole (37 500 000 \$).

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL**  
**Agence canadienne de développement international**

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Subventions</b>		
Subventions pour la programmation multilatérale : Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition.....	215 269 000	.....
Subventions pour la programmation bilatérale : Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition.....	5 000 000	.....
<b>Montant total brut des subventions</b>	<b>220 269 000</b>	<b>.....</b>
<b>Contributions</b>		
Contributions pour la programmation bilatérale : Contributions pour l'aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées en vertu d'une autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition.....	5 029 700	.....
Contributions pour la programmation multilatérale : Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition.....	300 000 000	.....
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>305 029 700</b>	<b>.....</b>
<b>Autres paiements de transfert</b>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i> .....	.....	37 500 000
<b>Total brut des paiements de transfert</b>	<b>525 298 700</b>	<b>37 500 000</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i> .....	165 740 000	.....
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit</i> .....	150 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>359 408 700</b>	<b>37 500 000</b>

**Explication du besoin – Dépenses non budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit L35</b>	<b>Crédit L40</b>	<b>Total</b>
Pour majorer le plafond de l'émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables de 37 500 000 \$ dont le montant total ne doit pas dépasser 285 613 000 \$ pour majorer le paiement au Fonds international de développement agricole pour la sécurité alimentaire mondiale.....	.....	.....	.....
Pour majorer le plafond pour l'aide financière fournie en ce qui concerne la participation à l'augmentation générale du capital des institutions financières internationales de 28 235 209 \$US (28 651 598 \$SCAN) dont le montant total ne doit pas dépasser 110 411 457 \$US (112 931 558 \$SCAN) pour répondre à la crise économique mondiale et les besoins à long terme des pays en développement.....	.....	.....	.....
<b>Crédits législatifs</b>			
Paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital.....			<b>28 652</b>

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Centre de recherches pour le développement international

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 45</b>
Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement ( <i>poste horizontal</i> ).....	<b>27 500</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Commission de la capitale nationale

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 52</b>	<b>Crédit 54</b>	<b>Total</b>
Transfert d'Affaires étrangères et Commerce international – Pour fournir un soutien à la construction d'un Monument national de l'Holocauste pour rendre hommage aux survivants canadiens et aux victimes de l'Holocauste.....	100	.....	100
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour la construction et l'entretien d'un monument naval commémoratif à Ottawa.....	760	(760)	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour la remise en état du monument commémoratif « En équilibre » à Ottawa.....	47	(47)	.....
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>907</b>	<b>(807)</b>	<b>100</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et :			
	<i>a)</i> conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice;			
	<i>b)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;			
	<i>c)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel;			
	<i>d)</i> autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil;			
	<i>e)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 167 500 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	1 388 417 488	(3 767 049)	1	1 384 650 440
5c	Dépenses en capital et :			
	<i>a)</i> dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;			
	<i>b)</i> autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes – Pour autoriser le virement au présent crédit de 207 000 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	14 770 054	(9 668 000)	1	5 102 055

# AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
10c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 9 875 000 \$ du crédit 5 (Affaires indiennes et du Nord canadien), de 3 406 131 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien), 465 162 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien), et de 20 571 \$ du crédit 10 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	6 320 002 005	<b>12 269 864</b>	<b>39 585 765</b>	6 371 857 634
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	71 154 285	.....	.....	71 154 285
(L) Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales .....	90 415 879	.....	.....	90 415 879
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i> .....	17 987 000	.....	.....	17 987 000
(L) Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources.....	2 574 713	.....	.....	2 574 713
(L) Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique.....	2 000 000	.....	.....	2 000 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités.....	1 400 000	.....	.....	1 400 000
(L) Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington.....	15 000	.....	.....	15 000
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>7 908 813 940</b>	<b>(1 165 185)</b>	<b>39 585 767</b>	<b>7 947 234 522</b>
<b>Agence canadienne de développement économique du Nord</b>				
25b Dépenses de fonctionnement .....	1 326 454	.....	.....	.....
30b Contributions .....	.....	.....	.....	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 185 632	.....	.....	.....
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>45 110 298</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>				
35 Dépenses du Programme et contributions.....	990 862	.....	.....	990 862
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	78 542	.....	.....	78 542
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>2 512 086</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>1 069 404</b>

# AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Institut de la statistique des Premières nations</b>				
40 Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement .....	5 000 000	.....	.....	5 000 000
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>5 000 000</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens</b>				
45 Dépenses du Programme.....	33 590 785	.....	.....	33 590 785
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	450 000	.....	.....	450 000
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>34 040 785</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>34 040 785</b>

## AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Greffe du Tribunal des revendications particulières</b>				
50 Dépenses du Programme.....	2 779 726	.....	.....	2 779 726
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	206 823	.....	.....	206 823
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>2 986 549</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2 986 549</b>

### Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications .....	47 403 000	.....	.....	47 403 000
L20 Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique .....	30 400 000	.....	.....	30 400 000
<b>Total des autorisations non budgétaires.....</b>	<b>77 803 000</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>77 803 000</b>



# AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Fonds pour les coûts encourus dans les réserves par des organisations de gestion des urgences provinciales/territoriales ou autres dans le cadre du Programme d'aide à la gestion des urgences .....	.....	.....	47 447	47 447
Fonds aux Premières nations maanulthes aux fins de l'acquisition de permis de pêche et à la Première nation de Tsawwassen aux fins de l'acquisition de permis de pêche commerciale .....	.....	.....	5 100	5 100
Fonds pour la construction d'établissements d'enseignement des Premières nations .....	.....	.....	5 017	5 017
Fonds pour les règlements extrajudiciaires .....	4 692	.....	.....	4 692
Fonds pour le renouvellement et la mise en œuvre des accords sur l'autonomie gouvernementale .....	.....	.....	3 344	3 344
Fonds pour l'Initiative jeunesse du programme Premières nations sur Rescol .....	70	.....	2 500	2 570
Financement accordé dans le cadre du Fonds d'infrastructure des Premières nations afin d'améliorer la qualité de vie et l'environnement des membres de Premières nations .....	.....	.....	1 592	1 592
Fonds pour le Système de gestion de l'information du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations .....	727	.....	.....	727
Montant brut des crédits à adopter	5 489	.....	65 000	70 489
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit .....	5 489	.....	12 133	17 622
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit .....	.....	.....	13 281	13 281
Total des fonds disponibles	5 489	.....	25 414	30 903
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>39 586</b>	<b>39 586</b>
<b>Transferts</b>				
Transfert de Patrimoine canadien – Pour l'entente sur le transfert des programmes et services pour les langues autochtones des Premières nations autonomes du Yukon .....	.....	.....	465	465
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle .....	168	.....	.....	168
Transfert de Santé – Pour les programmes sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations du Yukon et pour l'accord de transfert de services de santé .....	.....	.....	21	21
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour rajuster le transfert précédent à Patrimoine canadien pour les activités de la Journée nationale des Autochtones .....	(207)	207	.....	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis .....	(3 406)	(9 875)	13 281	.....
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux - Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick .....	(171)	.....	.....	(171)
Transfert à Ressources humaines et Développement des compétences – Pour soutenir l'administration régionale Kativik afin de rationaliser l'exécution des programmes destinés aux jeunes .....	.....	.....	(497)	(497)
Transfert à l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Pour les activités liées à l'initiative de Nutrition Nord Canada pour venir en aide aux magasins des collectivités .....	(150)	.....	(1 000)	(1 150)
<b>Total des transferts</b>	<b>(3 766)</b>	<b>(9 668)</b>	<b>12 270</b>	<b>(1 164)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(3 766)</b>	<b>(9 668)</b>	<b>51 856</b>	<b>38 422</b>

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

## Ministère

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 5 488 869 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report des fonds destinés au projet gazier de la vallée du Mackenzie.

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 25 414 611 \$ sont disponibles : 12 133 480 \$ à même le crédit en raison du report des fonds destinés aux mesures liées aux traités (1 515 700 \$), des subventions accordées à la Saskatchewan Association of Rural Municipalities et à la province de la Saskatchewan, ministère de l'Éducation, pour compenser les pertes à l'égard de l'assiette fiscale découlant du règlement de revendications relatives aux droits fonciers issus d'un traité causé par des délais dans la conversion de terres en réserves (2 900 000 \$), du comité sur les droits fonciers issus de traités au Manitoba (1 792 860 \$), de la mise en œuvre de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* (625 000 \$); de la diminution des besoins de contribution pour l'infrastructure communautaire (5 100 000 \$) et l'enseignement postsecondaire (199 920 \$), 9 875 000 \$ du crédit 5 en raison du report des fonds destinés aux mesures liées aux traités et 3 406 131 \$ du crédit 1 en raison du report des fonds destinés au projet gazier de la vallée du Mackenzie (2 511 131 \$) et aux activités de mise en œuvre de la revendication spéciale des Premières nations de Rainy River en Ontario (895 000 \$).

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b><u>Subventions</u></b>		
Subvention aux Premières nations maanulthes pour l'acquisition de permis de pêche .....	4 000 000	.....
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale.....	3 830 344	.....
Subvention à la Première nation de Tsawwassen pour l'acquisition de permis de pêche commerciale au crabe.....	1 100 000	.....
<b>Montant total brut des subventions</b>	<b>8 930 344</b>	<b>.....</b>
<b><u>Contributions</u></b>		
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves.....	47 446 718	.....
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien.....	6 609 047	.....
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l'éducation.....	2 500 000	.....
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>56 555 765</b>	<b>.....</b>
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>65 486 109</b>	<b>.....</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....</i>	<i>12 133 480</i>	<i>.....</i>
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....</i>	<i>1 497 000</i>	<i>.....</i>
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>51 855 629</b>	<b>.....</b>

# AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
1b Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	50 094 079	.....	.....	50 094 079
5c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 150 000 \$ du crédit 30 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	266 623 536	<b>300 000</b>	<b>1</b>	266 923 537
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	5 556 981	.....	.....	5 556 981
(L) Ministre d'État – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	.....	2 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>322 276 596</b>	<b>300 000</b>	<b>1</b>	<b>322 576 597</b>

# AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

---

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 5</b>
Transfert d’Affaires étrangères et Commerce international (150 \$) et de l’Agence canadienne de développement international (150 \$) – Pour fournir un soutien à l’organisation du Forum économique international des Amériques 2012 sur l’économie mondiale .....	<b>300</b>

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b><u>Contributions</u></b>		
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions.....	<b>300 000</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu’ils ont été arrondis.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité, <u>et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> , et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 440 000 \$ du crédit 10 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	792 056 917	(32 974 819)	1	759 082 099
5	Dépenses en capital.....			
	34 150 756	.....	.....	34 150 756
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 26 261 078 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....			
	433 597 091	24 821 078	725 033	459 143 202
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	84 309 446	.....	.....	84 309 446
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité .....			
	500 964 000	.....	.....	500 964 000
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-protection.....			
	452 000 000	.....	.....	452 000 000
(L)	Paiements de contributions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole/Agri-relance .....			
	300 042 000	.....	.....	300 042 000
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement .....			
	139 400 000	.....	.....	139 400 000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. (1997), ch. C-34) ....			
	106 000 000	.....	.....	106 000 000
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité .....			
	95 452 000	.....	.....	95 452 000
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement .....			
	20 089 000	.....	.....	20 089 000
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i> .....			
	13 111 013	.....	.....	13 111 013
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association.....			
	5 000 000	.....	.....	5 000 000

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine .....	404 500	.....	.....	404 500
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4) .....	200 000	.....	.....	200 000
(L) Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel .....	.....	.....	.....	.....
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 976 854 239</b>	<b>(8 153 741)</b>	<b>725 034</b>	<b>2 969 425 532</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>				
15 Dépenses du Programme.....	4 453 881	.....	.....	4 453 881
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>4 453 881</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>4 453 881</b>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>				
20c Dépenses de fonctionnement et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 920 953 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) et de 475 100 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	603 791 867	<b>3 396 053</b>	<b>6 903 635</b>	614 091 555
25c Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 232 788 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	24 430 196	<b>5 232 788</b>	<b>23 143</b>	29 686 127
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	81 394 985	.....	.....	81 394 985
(L) Dépense des recettes conformément au paragraphe 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> .....	52 158 156	.....	.....	52 158 156
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. (1997), ch. 6) .....	1 500 000	.....	.....	1 500 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>763 275 204</b>	<b>8 628 841</b>	<b>6 926 778</b>	<b>778 830 823</b>
<b>Commission canadienne des grains</b>				
30 Dépenses du Programme.....	35 188 205	.....	.....	35 188 205
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	622 222	.....	.....	622 222
(L) Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains.....	(120 001)	.....	.....	(120 001)
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>35 690 426</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>35 690 426</b>

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 10	Total
Fonds pour soutenir un secteur agricole rentable et novateur et une industrie de produits agroalimentaires et agricoles qui prend tous les moyens possibles pour répondre aux besoins du marché et qui contribue à la santé et au bien-être des Canadiens (initiative Cultivons l'avenir).....	.....	27 070	27 070
Fonds pour la mise au point d'une solution d'échange d'information en matière de traçabilité afin de rehausser la capacité de mener rapidement des enquêtes précises et efficaces relativement aux incidents zoonositaires.....	5 996	.....	5 996
Réinvestissement des revenus provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers.....	17	.....	17
Montant brut des crédits à adopter	6 013	27 070	33 083
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	6 013	84	6 097
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	.....	26 261	26 261
Total des fonds disponibles	6 013	26 345	32 358
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	<b>725</b>	<b>725</b>
<b>Transferts</b>			
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour la surveillance de la propagation du virus de la sharka de la zone de quarantaine de Niagara vers d'autres régions du Canada et d'autres pays et la mise en œuvre des mesures pour réduire la propagation ainsi que faciliter la transition des secteurs des fruits tendres et des pépinières vers la gestion du virus de la sharka.....	1 440	(1 440)	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.....	(26 261)	26 261	.....
Transfert à l'Agence canadienne d'inspection des aliments – Pour la surveillance de la propagation du virus de la sharka de la zone de quarantaine de Niagara vers d'autres régions du Canada et d'autres pays et la mise en œuvre des mesures pour réduire la propagation ainsi que faciliter la transition des secteurs des fruits tendres et des pépinières vers la gestion du virus de la sharka.....	(2 158)	.....	(2 158)
Transfert à l'Agence canadienne d'inspection des aliments – Pour la mise au point d'une solution d'échange d'information en matière de traçabilité afin de rehausser la capacité de mener rapidement des enquêtes précises et efficaces relativement aux incidents zoonositaires.....	(5 996)	.....	(5 996)
<b>Total des transferts</b>	<b>(32 975)</b>	<b>24 821</b>	<b>(8 154)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(32 975)</b>	<b>25 546</b>	<b>(7 429)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 6 013 358 \$ sont disponibles à même le crédit en raison d'une réaffectation du financement lié au Fonds Agri-flexibilité pour harmoniser les exigences des projets approuvés au cours des années à venir.

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 26 344 967 \$ sont disponibles : 83 889 \$ à même le crédit en raison d'une réaffectation du financement lié au Fonds Agri-flexibilité pour appuyer le Programme d'innovation en agriculture; et 26 261 078 \$ du crédit 1 en raison d'une réaffectation du financement lié au Fonds Agri-flexibilité pour appuyer le Programme d'innovation en agriculture qui soutient la création et la transmission des connaissances et la commercialisation accrue d'innovations dans le secteur de l'agriculture (24 896 837 \$); et le report du financement lié au Fonds Agri-flexibilité pour harmoniser les exigences des projets approuvés au cours des années à venir.

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## Ministère

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Contributions</b>		
Contributions pour accélérer le rythme de l'innovation et faciliter l'adoption de nouvelles technologies.....	27 070 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>27 070 000</b>	<b>.....</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....</i>	<i>83 889</i>	<i>.....</i>
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....</i>	<i>1 440 000</i>	<i>.....</i>
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>25 546 111</b>	<b>.....</b>

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 20</b>	<b>Crédit 25</b>	<b>Total</b>
Fonds pour la mise en œuvre d'un plan de modernisation de l'inspection de la salubrité des aliments au Canada.....	6 904	23	6 927
<b>Transferts</b>			
Transfert d'Agriculture et Agroalimentaire – Pour la mise au point d'une solution d'échange d'information en matière de traçabilité afin de rehausser la capacité de mener rapidement des enquêtes précises et efficaces relativement aux incidents zoosanitaires.....	875	5 121	5 996
Transfert d'Agriculture et Agroalimentaire – Pour la surveillance de la propagation du virus de la sharka de la zone de quarantaine de Niagara vers d'autres régions du Canada et d'autres pays et la mise en œuvre des mesures pour réduire la propagation ainsi que faciliter la transition des secteurs des fruits tendres et des pépinières vers la gestion du virus de la sharka.....	2 046	112	2 158
Transfert d'Affaires étrangères et Commerce international – Pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger.....	475	.....	475
<b>Total des transferts</b>	<b>3 396</b>	<b>5 233</b>	<b>8 629</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>10 300</b>	<b>5 256</b>	<b>15 556</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



# ANCIENS COMBATTANTS

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1b	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch.V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	1 001 400 941	.....	.....	1 001 400 941
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor .....	2 587 393 000	.....	<b>37 537 000</b>	2 624 930 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	41 919 908	.....	.....	41 919 908
(L)	Ministre des Anciens Combattants – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants .....	175 000	.....	.....	175 000
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4).....	10 000	.....	.....	10 000
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays.....	10 000	.....	.....	10 000
(L)	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4).....	2 000	.....	.....	2 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>3 630 988 365</b>	<b>.....</b>	<b>37 537 000</b>	<b>3 668 525 365</b>
<b>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</b>					
10	Dépenses du Programme.....	11 152 021	.....	.....	11 152 021
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 604 300	.....	.....	1 604 300
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>12 756 321</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>12 756 321</b>

# ANCIENS COMBATTANTS

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 5</b>
Fonds destinés aux allocations pour perte de revenus et aux prestations de retraite supplémentaires .....	15 698
Fonds pour des prestations aux vétérans et aux personnes à charge et membres de la famille admissibles dans le cadre du programme des indemnités et allocations d'invalidité.....	10 239
Fonds pour la prestation de soins à domicile aux anciens combattants, les dispensateurs de soins et les personnes à charge admissibles, et la prestation de soins intermédiaires aux anciens combattants dans les établissements communautaires .....	6 200
Fonds pour des pensions d'invalidité et de décès .....	5 400
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>37 537</b>

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Subventions</b>		
Allocations pour perte de revenus et prestations de retraite supplémentaires .....	15 698 000	.....
Indemnités et allocations d'invalidité.....	10 239 000	.....
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve.....	5 400 000	.....
<b>Montant total des subventions</b>	<b>31 337 000</b>	<b>.....</b>
<b>Contributions</b>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux.....	6 200 000	.....
<b>Montant total des contributions</b>	<b>6 200 000</b>	<b>.....</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>37 537 000</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 887 200 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 196 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	609 065 780	(3 978 640)	1	605 087 141
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 061 840 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	944 970 969	6 061 840	15 253 390	966 286 199
7b	Conformément au paragraphe 25(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , radier des Comptes du Canada 4 726 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 1 709 358 \$ dont 1 700 056 \$ pour 2011-2012 relativement à des prêts versés à des immigrants aux termes de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> afin de radier des prêts liés au Programme des prêts aux immigrants .....	1 709 358	.....	.....	1 709 358
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	53 161 503	.....	.....	53 161 503
(L)	Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	1 608 985 126	2 083 200	15 253 391	1 626 321 717
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié</b>					
10c	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme.....	149 643 813	(40 889)	.....	149 602 924
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	16 459 481	.....	.....	16 459 481
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	166 103 294	(40 889)	.....	166 062 405

# CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

## Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
(L) Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (non budgétaire).....	1	.....	.....	1
<b>Total des autorisations non budgétaires</b> .....	1	.....	.....	1

# CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 1</b>	<b>Crédit 5</b>	<b>Total</b>
Fonds pour la subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.....	.....	24 657	24 657
Fonds pour la subvention à l'Institut pour la citoyenneté canadienne afin de stimuler le dialogue à l'échelle nationale et d'accroître la sensibilisation à l'égard de la citoyenneté canadienne.....	.....	358	358
Montant brut des crédits à adopter	.....	25 015	25 015
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	3 700	3 700
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	.....	6 062	6 062
Total des fonds disponibles	.....	9 762	9 762
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>15 253</b>	<b>15 253</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert d'Affaires étrangères et Commerce international – Pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger.....	2 083	.....	2 083
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.....	(6 062)	6 062	.....
<b>Total des transferts</b>	<b>(3 979)</b>	<b>6 062</b>	<b>2 083</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(3 979)</b>	<b>21 315</b>	<b>17 336</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 5** : Des fonds autorisés totalisant 9 761 840 \$ sont disponibles : 3 700 000 \$ à même le crédit en raison du report des fonds liés au Programme communautaire de reconnaissance historique et 6 061 840 \$ du crédit 1 en raison du report des fonds liés au Projet de biométrie pour les résidents temporaires.

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Subventions</b>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.....	24 657 000	.....
Subvention à l'Institut pour la citoyenneté canadienne.....	358 230	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>25 015 230</b>	<b>.....</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit.....</i>	<i>3 700 000</i>	<i>.....</i>
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit.....</i>	<i>6 061 840</i>	<i>.....</i>
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>15 253 390</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

## Commission de l'immigration et du statut de réfugié

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

#### **Transferts**

**Crédit 10**

Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services  
d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.. **(41)**

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# CONSEIL DU TRÉSOR

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Secrétariat</b>					
1c	Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour autoriser le virement au présent crédit de 40 912 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	287 382 671	(476 588)	7 936 301	294 842 384
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.....	690 000 000	.....	.....	690 000 000
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	8 510 893	.....	.....	8 510 893
15c	Rajustements à la rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour augmenter d'autres crédits qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les sociétés d'État au sens de l'article 83 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	.....	.....	30 440 035	30 440 035

# CONSEIL DU TRÉSOR

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
20c Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> .....	2 381 409 612	(1 001 173)	.....	2 380 408 439
25 Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent .....	8 060 710	.....	.....	8 060 710
30b Besoin en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération .....	835 400 796	.....	.....	835 400 796
33 Report du budget d'immobilisations – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits aux fins du report du budget d'immobilisations de l'exercice précédent .....	241 898 646	.....	.....	241 898 646
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	31 801 533	.....	.....	31 801 533
(L) Président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (L.R.C. (1970), ch. P-33)...	20 000	.....	.....	20 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>4 484 562 377</b>	<b>(1 477 761)</b>	<b>38 376 336</b>	<b>4 521 460 952</b>
<b>École de la fonction publique du Canada</b>				
40 Dépenses du Programme.....	54 402 492	.....	.....	54 402 492
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	6 739 546	.....	.....	6 739 546
(L) Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i> .....	50 000 000	.....	.....	50 000 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>111 142 038</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>111 142 038</b>



# CONSEIL DU TRÉSOR

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Commissariat au lobbying</b>				
45 Commissariat au lobbying du Canada – Dépenses du Programme.....	4 606 715	.....	.....	4 606 715
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	444 909	.....	.....	444 909
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>5 051 624</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>5 051 624</b>
<b>Commissariat à l'intégrité du secteur public</b>				
50 Dépenses du Programme.....	6 810 168	.....	.....	6 810 168
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	534 960	.....	.....	534 960
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>7 345 128</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>7 345 128</b>

**CONSEIL DU TRÉSOR**  
**Secrétariat**

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

	Géré à l'échelle du ministre		Géré à l'échelle du ministre	Total
	Crédit 1	Crédit 15	Crédit 20	
<b>Crédits à adopter</b>				
Rajustements à la rémunération – Virement aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux .....	.....	30 440	.....	30 440
Fonds pour l'établissement et le maintien d'une unité de gestion des litiges, afin de gérer les litiges liés à l'emploi et aux relations de travail et pour les frais relatifs aux litiges ayant trait aux contestations à l'égard des lois sur le travail et l'emploi du secteur public fédéral.....	4 000	.....	.....	4 000
Fonds pour moderniser les services de ressources humaines des ministères et organismes.....	3 000	.....	.....	3 000
Financement pour appuyer la planification, la conception et la mise en œuvre du projet de renouvellement de l'espace de travail du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	936	.....	.....	936
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>7 936</b>	<b>30 440</b>	<b>.....</b>	<b>38 376</b>
<b>Transferts</b>				
Transfert d'Industrie – Pour soutenir le Réseau des jeunes fonctionnaires fédéraux.....	41	.....	.....	41
Transfert à Statistique Canada (220 \$), à Affaires indiennes et du Nord canadien (168 \$), à Ressources naturelles (100 \$) et à l'Agence canadienne de développement international (30 \$) – Pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle. ....	(518)	.....	.....	(518)
Transfert à la Commission canadienne du tourisme – Pour financer le passif au titre des régimes de retraite pour les employés recrutés sur place.....	.....	.....	(1 001)	(1 001)
<b>Total des transferts</b>	<b>(477)</b>	<b>.....</b>	<b>(1 001)</b>	<b>(1 478)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>7 459</b>	<b>30 440</b>	<b>(1 001)</b>	<b>36 898</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# CONSEIL PRIVÉ

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.....			
	150 622 064	.....	<b>883 395</b>	151 505 459
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	15 116 746	.....	15 116 746
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile .....	159 731	.....	159 731
(L)	Ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	77 516
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	77 516
(L)	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	77 516
(L)	Ministre d'État (Réforme démocratique) – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	2 000
(L)	Ministre d'État et whip en chef du gouvernement – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	2 000
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>166 135 089</b>	<b>883 395</b>	<b>167 018 484</b>
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>				
5	Dépenses du Programme.....			
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	6 504 746	.....	6 504 746
	466 182	.....	.....	466 182
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>6 970 928</b>	<b>.....</b>	<b>6 970 928</b>
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>				
10	Dépenses du Programme.....			
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	28 769 592	.....	28 769 592
	3 692 884	.....	.....	3 692 884
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>32 462 476</b>	<b>.....</b>	<b>32 462 476</b>
<b>Directeur général des élections</b>				
15	Dépenses du Programme.....			
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	32 874 631	.....	32 874 631
	5 304 151	.....	.....	5 304 151
(L)	Dépenses d'élections.....	87 304 411	<b>232 927 709</b>	320 232 120
(L)	Traitement du directeur général des élections .....	274 700	.....	274 700
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>125 757 893</b>	<b>232 927 709</b>	<b>358 685 602</b>

# CONSEIL PRIVÉ

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Commissariat aux langues officielles</b>					
20	Dépenses du Programme.....	20 436 420	.....	.....	20 436 420
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	2 301 139	.....	.....	2 301 139
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>22 737 559</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>22 737 559</b>
<b>Société du Vieux-Port de Montréal inc.</b>					
25b	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....	3 546 625	.....	.....	.....
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>3 546 625</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Secrétariat de la Commission des nominations publiques</b>					
30	Dépenses du Programme.....	992 250	.....	.....	992 250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	125 460	.....	.....	125 460
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>1 117 710</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>1 117 710</b>
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>					
35	Dépenses du Programme.....	2 994 649	.....	.....	2 994 649
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	305 330	.....	.....	305 330
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>3 299 979</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>3 299 979</b>

# CONSEIL PRIVÉ

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 1</b>
Financement pour le fonctionnement de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser ( <i>poste horizontal</i> ).....	1 383
<b>Fonds disponibles</b>	
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	500
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>883</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 500 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison d'économies identifiées dans les opérations journalières du Cabinet du Premier ministre en 2011-2012.

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Contributions</b>		
Programme de contributions pour la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser.....	<b>324 167</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Directeur général des élections

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits législatifs</b>	<b>Total</b>
Fonds pour la 41 <sup>e</sup> élection générale du 2 mai 2011.....	231 679
Fonds pour les 40 <sup>e</sup> et 39 <sup>e</sup> élections générales.....	1 249
<b>Total des rajustements des crédits</b>	<b>232.928</b>

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Contributions</b>		
Remboursement des dépenses électorales des candidats et des partis concernant la 41 <sup>e</sup> élection générale (disposition à l'égard du financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i> ).....	.....	58 190 683
Allocation aux partis politiques enregistrés (disposition à l'égard du financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i> ).....	.....	1 909 753
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>.....</b>	<b>60 100 436</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# DÉFENSE NATIONALE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	<p>Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 29 736 337 360 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 430 224 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits <u>y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 156 566 571 \$ du crédit 5 (Défense nationale) et de 222 300 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....</p>				
	15 492 837 439	<b>156 688 871</b>	<b>1</b>	15 649 526 311	
5c	Dépenses en capital.....	4 610 578 233	<b>(157 411 571)</b>	.....	4 453 166 662

# DÉFENSE NATIONALE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
10c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense.....	241 678 001	.....	1	241 678 002
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	353 304 026	.....	.....	353 304 026
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires.....	1 063 531 774	.....	.....	1 063 531 774
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile.....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile.....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i> .....	5 005 914	.....	.....	5 005 914
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3).....	1 054 026	.....	.....	1 054 026
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> ).....	44 400	.....	.....	44 400
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>21 768 188 845</b>	<b>(722 700)</b>	<b>2</b>	<b>21 767 466 147</b>
<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>				
15 Dépenses du Programme.....	6 657 389	.....	.....	6 657 389
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	623 452	.....	.....	623 452
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>7 280 841</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>7 280 841</b>
<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>				
20b Dépenses du Programme.....	5 694 514	.....	.....	5 694 514
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	298 969	.....	.....	298 969
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>5 993 483</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>5 993 483</b>
<b>Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications</b>				
25 Dépenses du Programme.....	2 171 810	.....	.....	2 171 810
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	137 124	.....	.....	137 124
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 308 934</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2 308 934</b>

# DÉFENSE NATIONALE

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Fonds en appui à la nouvelle mission de formation du Canada en Afghanistan.....	151 883	.....	.....	151 883
Fonds pour l'étape de la mise en œuvre de la modernisation des véhicules blindés légers III.....	.....	27 261	.....	27 261
Fonds pour le projet de navire de patrouille extracôtier/de l'Arctique.....	.....	14 535	.....	14 535
Fonds pour l'Initiative de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire.....	.....	8 814	.....	8 814
Réinvestissement des revenus provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers.....	.....	7 500	.....	7 500
Fonds pour améliorer le soutien offert aux membres des Forces canadiennes grièvement blessés (tradition de soins).....	4 684	.....	.....	4 684
Pour modifier le libellé du crédit 10 afin de refléter le changement du mode de paiement.....	.....	.....	.....	.....
Montant brut des crédits à adopter	156 567	58 110	.....	214 677
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	58 110	.....	58 110
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	156 567	.....	.....	156 567
Total des fonds disponibles	156 567	58 110	.....	214 677
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....	.....
<b>Transferts</b>				
Transfert d'Affaires étrangères et Commerce international – Pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger.....	222	.....	.....	222
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.....	156 567	(156 567)	.....	.....
Transfert au Conseil national de recherches du Canada – Pour construire une plate-forme informatique pour l'Environnement de recherche et de développement avancé du gouvernement en direct.....	(100)	.....	.....	(100)
Transfert à Transports – Pour des initiatives de sécurité publique liées au financement des centres des opérations de la sûreté maritime.....	.....	(125)	.....	(125)
Transfert à la Gendarmerie royale du Canada (500 \$) et à Ressources naturelles (220 \$) – Pour la sécurité publique relativement à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire.....	.....	(720)	.....	(720)
<b>Total des transferts</b>	<b>156 689</b>	<b>(157 412)</b>	<b>.....</b>	<b>(723)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>156 689</b>	<b>(157 412)</b>	<b>.....</b>	<b>(723)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 156 566 571 \$ sont disponibles du crédit 5 en raison du report de ressources en capital approuvées auparavant.

**Crédit 5** : Des fonds autorisés totalisant 58 110 444 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report de ressources en capital approuvées auparavant.

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



## ENVIRONNEMENT

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;			
	b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;			
	c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;			
	d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;			
	e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;			
	f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit <u>et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> ;			
	g) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 353 378 \$ du crédit 10 (Environnement) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	830 959 197	<b>1 353 378</b>	<b>1</b>	832 312 576
5b	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral .....			
	56 549 748	.....	.....	56 549 748
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements <u>monétaires</u> ou de fourniture de biens, équipement ou services – Pour autoriser le virement au présent crédit de 75 000 \$ du crédit 10 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	95 796 313	<b>(1 868 378)</b>	<b>1</b>	93 927 936

# ENVIRONNEMENT

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	84 495 565	.....	.....	84 495 565
(L) Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L) Conservation de la nature Canada.....	.....	.....	<b>33 695 148</b>	33 695 148
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>1 067 878 339</b>	<b>(515 000)</b>	<b>33 695 150</b>	<b>1 101 058 489</b>
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>				
15b Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	31 440 266	.....	.....	31 440 266
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	2 872 435	.....	.....	2 872 435
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>34 312 701</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>34 312 701</b>
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>				
20 Dépenses du Programme.....	5 209 545	.....	.....	5 209 545
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	439 195	.....	.....	439 195
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>5 648 740</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>5 648 740</b>
<b>Agence Parcs Canada</b>				
25b Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières .....	604 866 166	.....	.....	604 866 166
30 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> .....	500 000	.....	.....	500 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	47 942 197	.....	.....	47 942 197
(L) Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> .....	111 000 000	.....	.....	111 000 000
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>764 308 363</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>764 308 363</b>

# ENVIRONNEMENT

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 10	Total
Fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale sur les changements climatiques du Canada, qui a été renouvelée, y compris un engagement et une harmonisation avec les États-Unis dans le cadre du dialogue sur l'énergie propre ( <i>poste horizontal</i> ).....	5 039	325	5 364
Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement ( <i>poste horizontal</i> ).....	.....	3 450	3 450
Montant brut des crédits à adopter	5 039	3 775	8 814
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	3 686	3 775	7 461
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	1 353	.....	1 353
Total des fonds disponibles	5 039	3 775	8 814
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....
<b>Crédits législatifs</b>			
Fonds pour Conservation de la nature Canada .....			33 695
<b>Total des rajustements des crédits</b>			<b>33 695</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert de Transports – Pour l'Université maritime mondiale.....	.....	75	75
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.....	1 353	(1 353)	.....
Transfert au Conseil national de recherches du Canada – Pour appuyer la Stratégie emploi jeunesse.....	.....	(590)	(590)
<b>Total des transferts</b>	<b>1 353</b>	<b>(1 868)</b>	<b>(515)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>1 353</b>	<b>(1 868)</b>	<b>33 180</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 5 038 766 \$ sont disponibles : 3 685 388 \$ à même le crédit en raison du report du financement lié au Plan d'action pour l'assainissement de l'eau (2 885 388 \$) et du financement lié au Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux (800 000 \$); 1 353 378 \$ du crédit 10 en raison du report du financement lié au Fonds des biocarburants de la prochaine génération – Technologies du développement durable Canada.

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 3 775 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report du financement lié au Fonds des biocarburants de la prochaine génération – Technologies du développement durable Canada (3 690 000 \$) et au Plan d'action pour l'assainissement de l'eau (85 000 \$).

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Conservation de la nature Canada .....	.....	33 695 148
<b>Contributions</b>		
Contributions à l'appui des changements climatiques et de l'air pur .....	3 850 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>3 850 000</b>	<b>33 695 148</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i> .....	3 775 000	.....
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit</i> .....	1 943 378	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>(1 868 378)</b>	<b>33 695 148</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## FINANCES

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 221 937 \$ du crédit 5 (Finances) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> ....	115 852 949	15 221 937	1	131 074 887
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	188 416 000	(15 221 937)	.....	173 194 063
7c	Autorisation de verser des paiements, entre le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2012, conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture d'un montant ne devant pas excéder 9 000 000 \$ .....	.....	.....	1	1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	12 789 809	.....	.....	12 789 809
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	.....	2 000
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts .....	29 841 000 000	.....	(1 448 000 000)	28 393 000 000
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	26 951 863 000	.....	.....	26 951 863 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	14 658 570 000	.....	.....	14 658 570 000
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	11 514 064 000	.....	.....	11 514 064 000
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	2 876 083 006	.....	.....	2 876 083 006
(L)	Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	1 880 000 000	.....	.....	1 880 000 000
(L)	Paieement de péréquation additionnel – Protection sur les transferts totaux (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	952 107 000	.....	.....	952 107 000
(L)	Paieement de transition – Terre-Neuve-et-Labrador ( <i>Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i> ) .....	536 121 000	.....	.....	536 121 000

## FINANCES

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Paiements à l'Association internationale de développement .....	384 280 000	.....	.....	384 280 000
(L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	250 000 000	.....	.....	250 000 000
(L) Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières ( <i>Loi d'exécution du budget de 2009</i> ) .....	150 000 000	.....	.....	150 000 000
(L) Achat de la monnaie canadienne.....	130 000 000	.....	.....	130 000 000
(L) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ).....	86 390 000	.....	.....	86 390 000
(L) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i> .	51 200 000	.....	.....	51 200 000
(L) Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse ( <i>Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i> ) .....	33 695 000	.....	.....	33 695 000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives) .....	32 148 683	.....	.....	32 148 683
(L) Paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ).....	17 988 000	.....	.....	17 988 000
(L) Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières ( <i>Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières</i> ).....	11 000 000	.....	.....	11 000 000
(L) Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture ( <i>Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8).....	.....	.....	9 000 000	9 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ) .....	(693 597 000)	.....	.....	(693 597 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ).....	(3 147 547 000)	.....	.....	(3 147 547 000)
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	86 832 503 963	.....	<b>(1 438 999 998)</b>	85 393 503 965
<b>Vérificateur général</b>				
20 Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT).....	79 578 956	.....	.....	79 578 956
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	10 439 256	.....	.....	10 439 256
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	90 018 212	.....	.....	90 018 212

## FINANCES

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>					
25	Dépenses du Programme.....	11 033 986	.....	.....	11 033 986
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 477 598	.....	.....	1 477 598
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>12 511 584</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>12 511 584</b>
<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>					
30a	Dépenses du Programme.....	56 712 288	.....	.....	56 712 288
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	3 892 779	.....	.....	3 892 779
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>60 605 067</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>60 605 067</b>
<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>					
35	Dépenses du Programme.....	910 226	.....	.....	910 226
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> .....	1	.....	.....	1
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>910 227</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>910 227</b>
<b>PPP Canada Inc.</b>					
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes .....	12 700 000	.....	.....	12 700 000
45	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3 .....	275 000 000	.....	.....	275 000 000
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>287 700 000</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>287 700 000</b>

## FINANCES

### Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
L10c Conformément au <u>paragraphe 8(2)</u> de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d' <u>actions</u> de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les années 2011-2012 à 2015-2016.....	20 610 640	.....	<b>(20 610 639)</b>	1
L15b Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 620 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....	2	.....	.....	2
<u>L17c</u> Conformément au <u>paragraphe 8(2)</u> de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 1 537 548 567 \$US, qui reste assujéti à un appel sur une période indéfinie.....	.....	.....	<b>1</b>	1
(L) Paiements à l'Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard (Partie 1.01 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> ).....	151 454 000	.....	.....	151 454 000
(L) Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	.....	.....	<b>55 610 640</b>	55 610 640
<b>Total des autorisations non budgétaires.....</b>	<b>172 064 642</b>	<b>.....</b>	<b>35 000 002</b>	<b>207 064 644</b>

# FINANCES

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 7	Total
Fonds pour appuyer la gestion de l'information et la technologie de l'information ministérielle .....	7 589	.....	.....	7 589
Maintien de la vigueur du système financier canadien.....	2 768	.....	.....	2 768
Fonds consacrés aux programmes de publicité gouvernementale (poste horizontal).....	2 300	.....	.....	2 300
Groupe de travail sur le Cadre du G20 .....	892	.....	.....	892
TPS questions techniques .....	830	.....	.....	830
Initiatives touchant l'impôt sur le revenu des particuliers.....	462	.....	.....	462
Finances intégrées et gestion des actifs .....	381	.....	.....	381
Garanties de marché en matière d'agriculture .....	.....	.....	.....	.....
Montant brut des crédits à adopter	15 222	.....	.....	15 222
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit .....	15 222	.....	.....	15 222
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....	.....
<b>Crédits législatifs</b>				
Garanties de marché en matière d'agriculture ( <i>Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8).....				9 000
Nouvelles prévisions relatives aux frais de la dette publique.....				(1 448 000)
<b>Total des crédits législatifs</b>				<b>(1 439 000)</b>
<b>Total des rajustements des crédits</b>				<b>(1 439 000)</b>
<b>Transferts</b>				
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis .....	15 222	(15 222)	.....	.....
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>15 222</b>	<b>(15 222)</b>	<b>.....</b>	<b>(1 439 000)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 15 221 937 \$ sont disponibles du crédit 5 en raison du report des fonds liés à la compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs.

### Paiements de transfert (dollars)

	Crédit	Législatif
<b>Autres paiements de transfert</b>		
(L) Garantie de marché en matière d'agriculture ( <i>Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8).....	.....	<b>9 000 000</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



# FINANCES

## Ministère

---

### Explication du besoin – Dépenses non budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit L10</b>	<b>Crédit L17</b>	<b>Total</b>
Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les années 2011-2012 à 2015-2016.....	.....	.....	.....
Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 1 537 548 567 \$US, qui reste assujéti à un appel sur une période indéfinie .....	.....	.....	.....
<b>Crédits législatifs</b>			
Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement .....	.....	.....	<b>55 611</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>55 611</b>

# INDUSTRIE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses, relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 000 \$ du crédit 25 (Industrie), de 15 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans), de 15 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international), de 15 000 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 15 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .	443 027 538	(265 912)	1	442 761 627
5c	Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 300 000 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	16 338 698	300 000	1	16 638 699
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	750 345 737	.....	.....	750 345 737
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	56 641 597	.....	.....	56 641 597
(L)	Ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture) – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	.....	2 000
(L)	Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile .....	2 000	.....	.....	2 000
(L)	Contributions en vertu du Programme d'infrastructure du savoir .....	243 848 052	.....	.....	243 848 052
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (L.C. (1998), ch. 36)</i> .....	110 000 000	.....	(20 000 000)	90 000 000
(L)	Contributions à Génome Canada .....	31 900 000	.....	.....	31 900 000
(L)	Subvention à Génome Canada .....	24 500 000	.....	.....	24 500 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada .....	16 518 713	.....	.....	16 518 713
(L)	Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs .....	10 000 000	.....	.....	10 000 000
(L)	Subvention au Perimeter Institute for Theoretical Physics .....	1 010 400	.....	.....	1 010 400
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (L.R.C. (1985), ch. S-11)</i> .....	50 000	.....	.....	50 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	1 704 262 251	<b>34 088</b>	<b>(19 999 998)</b>	1 684 296 341

# INDUSTRIE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Agence spatiale canadienne</b>					
25c	Dépenses de fonctionnement .....	253 203 992	(15 000)	440 899	253 629 891
30b	Dépenses en capital.....	119 408 741	.....	.....	119 408 741
35c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	58 159 001	.....	.....	58 159 001
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	11 500 638	.....	.....	11 500 638
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>442 272 372</b>	<b>(15 000)</b>	<b>440 899</b>	<b>442 698 271</b>
<b>Commission canadienne du tourisme</b>					
40c	Paiements à la Commission canadienne du tourisme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 001 173 \$ du crédit 20 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	81 032 802	1 001 173	1	82 033 976
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>81 032 802</b>	<b>1 001 173</b>	<b>1</b>	<b>82 033 976</b>
<b>Commission du droit d'auteur</b>					
45	Dépenses du Programme.....	2 815 245	.....	.....	2 815 245
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	309 644	.....	.....	309 644
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>3 124 889</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>3 124 889</b>
<b>Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario</b>					
50b	Dépenses de fonctionnement .....	31 605 881	.....	.....	31 605 881
55b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	244 567 310	.....	.....	244 567 310
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	3 113 369	.....	.....	3 113 369
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>279 286 560</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>279 286 560</b>
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>					
60c	Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	398 697 556	(130 000)	1	398 567 557
65c	Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 100 000 \$ du crédit 1 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	42 165 907	100 000	1	42 265 908
70c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 60 (Industrie) et de 590 000 \$ du crédit 10 (Environnement) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	164 535 480	740 000	1	165 275 481
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	50 953 970	.....	.....	50 953 970
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)(e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15) .....	75 000 000	.....	34 500 000	109 500 000
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>731 352 913</b>	<b>710 000</b>	<b>34 500 003</b>	<b>766 562 916</b>

# INDUSTRIE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>				
75b Dépenses de fonctionnement .....	46 188 795	.....	.....	46 188 795
80c Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 250 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1 036 864 017	<b>250 000</b>	<b>1</b>	1 037 114 018
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	5 310 000	.....	.....	5 310 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>1 088 362 812</b>	<b>250 000</b>	<b>1</b>	<b>1 088 612 813</b>
<b>Greffé du Tribunal de la concurrence</b>				
85 Dépenses du Programme.....	2 368 454	.....	.....	2 368 454
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	168 810	.....	.....	168 810
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 537 264</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2 537 264</b>
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
90b Dépenses de fonctionnement .....	24 614 071	.....	.....	24 614 071
95c Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 197 002 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	670 910 049	<b>197 002</b>	<b>1</b>	671 107 052
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	2 929 471	.....	.....	2 929 471
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>698 453 591</b>	<b>197 002</b>	<b>1</b>	<b>698 650 594</b>
<b>Conseil canadien des normes</b>				
100b Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i> .....	8 059 060	.....	.....	8 059 060
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>8 059 060</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>8 059 060</b>
<b>Statistique Canada</b>				
105c Dépenses du Programme, contributions et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 220 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	719 407 173	<b>220 000</b>	<b>1</b>	719 627 174
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	80 112 761	.....	.....	80 112 761
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>799 519 934</b>	<b>220 000</b>	<b>1</b>	<b>799 739 935</b>

# INDUSTRIE

## Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

---

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	300 000	.....	.....	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	500 000	.....	.....	500 000
<b>Total des autorisations non budgétaires</b> .....	800 000	.....	.....	800 000

# INDUSTRIE

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits législatifs</b>	<b>Crédit 1</b>	<b>Crédit 5</b>	<b>Législatif</b>	<b>Total</b>
Fonds pour les paiements proposés à des prêteurs concernant des réclamations de prêts faites en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> .....	.....	.....	(20 000)	(20 000)
<b>Transferts</b>				
Transfert de l'Agence spatiale canadienne (15 \$), de Pêches et Océans (15 \$), d'Affaires étrangères et Commerce international (15 \$), de Ressources naturelles (15 \$) et de Transports (15 \$) – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	75	.....	.....	75
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour mettre en œuvre un système pour l'administration de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> .....	(300)	300	.....	.....
Transfert au Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour soutenir le Réseau des jeunes fonctionnaires fédéraux.....	(41)	.....	.....	(41)
<b>Total des transferts</b>	<b>(266)</b>	<b>300</b>	<b>.....</b>	<b>34</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(266)</b>	<b>300</b>	<b>.....</b>	<b>(19 966)</b>

### Paiements de transfert (dollars)

	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Contributions</b>		
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36) .....	.....	<b>(20 000 000)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# INDUSTRIE

## Agence spatiale canadienne

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 25</b>	<b>Crédit 35</b>	<b>Total</b>
Réinvestissement des redevances de la vente des données provenant du satellite RADARSAT-1.....	441	.....	441
Fonds pour appuyer la recherche, la sensibilisation et l'éducation en sciences et technologies spatiales .....	.....	50	50
Montant brut des crédits à adopter	441	50	491
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	50	50
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>441</b>	<b>.....</b>	<b>441</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert à Industrie – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	(15)	.....	(15)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>426</b>	<b>.....</b>	<b>426</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 35** : Des fonds autorisés totalisant 50 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du réaligement des ressources des contributions aux subventions, afin d'appuyer la recherche, la sensibilisation et l'éducation en sciences et technologies spatiales suite à l'évaluation du risque effectué de la proposition soumise par l'éventuel bénéficiaire.

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Subventions</b>		
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.....	50 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>50 000</b>	<b>.....</b>
Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....	50 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Commission canadienne du tourisme

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 40</b>
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour financer le passif au titre des régimes de retraite pour les employés recrutés sur place .....	<b>1 001</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# INDUSTRIE

## Conseil national de recherches du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits législatifs	Crédit 60	Crédit 65	Crédit 70	Législatif	Total
Hausses des prévisions des dépenses en fonction des prévisions révisées des recettes provenant des activités.....	.....	.....	.....	34 500	34 500
<b>Transferts</b>					
Transfert d'Environnement – Pour appuyer la Stratégie emploi jeunesse.....	.....	.....	590	.....	590
Transfert de la Défense nationale – Pour construire une plate-forme informatique pour l'Environnement de recherche et de développement avancé du gouvernement en direct .....	.....	100	.....	.....	100
Transfert de Pêches et Océans – Pour appuyer la conférence de l'Année polaire internationale en 2012.....	20	.....	.....	.....	20
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour soutenir la participation du Canada à des affiliations scientifiques internationales .....	(150)	.....	150	.....	.....
<b>Total des transferts</b>	<b>(130)</b>	<b>100</b>	<b>740</b>	<b>.....</b>	<b>710</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(130)</b>	<b>100</b>	<b>740</b>	<b>.....</b>	<b>35 210</b>

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Affiliations internationales .....	150 000	.....
<b>Contributions</b>		
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi jeunesse.....	590 000	.....
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>740 000</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



## INDUSTRIE

### Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

---

#### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 80</b>
Transfert de Transports – Pour le Canadian Aquatic Invasive Species Network II .....	<b>250</b>

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<u>Subventions</u>		
Subventions et bourses.....	<b>250 000</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

### Conseil de recherches en sciences humaines

---

#### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 95</b>
Transfert de Patrimoine canadien – Pour des projets de recherche sur l'élaboration de politiques concernant la participation sportive .....	<b>197</b>

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<u>Subventions</u>		
Subventions et bourses.....	<b>197 002</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

### Statistique Canada

---

#### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 105</b>
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle .....	<b>220</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# JUSTICE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....			
	322 217 338	(1 418 960)	1	320 798 379
5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....			
	395 698 536	.....	.....	395 698 536
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	82 819 986	.....	.....	82 819 986
(L)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516
	<b>800 813 376</b>	<b>(1 418 960)</b>	<b>1</b>	<b>799 394 417</b>
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>				
10c	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.....			
	22 549 760	.....	1	22 549 761
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	2 570 167	.....	.....	2 570 167
	<b>25 119 927</b>	<b>.....</b>	<b>1</b>	<b>25 119 928</b>
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>				
15c	Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 778 338 \$ du crédit 1 (Justice) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	4 401 417	778 338	1	5 179 756
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	414 781	.....	.....	414 781
	<b>4 816 198</b>	<b>778 338</b>	<b>1</b>	<b>5 594 537</b>

# JUSTICE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>					
20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire .....	9 000 006	.....	.....	9 000 006
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement .....	1 659 193	.....	.....	1 659 193
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 032 882	.....	.....	1 032 882
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1) .....	451 769 500	.....	.....	451 769 500
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>463 461 581</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>463 461 581</b>
<b>Service administratif des tribunaux judiciaires</b>					
30b	Dépenses du Programme.....	70 767 868	.....	.....	70 767 868
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	7 146 980	.....	.....	7 146 980
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>77 914 848</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>77 914 848</b>
<b>Bureau du directeur des poursuites pénales</b>					
35c	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes aux ministères et organismes fédéraux, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, aux organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales, et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 640 622 \$ du crédit 1 (Justice) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	169 094 245	<b>640 622</b>	<b>1</b>	169 734 868
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	18 336 721	.....	.....	18 336 721
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>187 430 966</b>	<b>640 622</b>	<b>1</b>	<b>188 071 589</b>
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>					
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	11 757 713	.....	.....	11 757 713
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme.....	24 226 986	.....	.....	24 226 986
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	3 919 752	.....	.....	3 919 752
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>39 904 451</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>39 904 451</b>

# JUSTICE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Cour suprême du Canada</b>				
50 Dépenses du Programme.....	24 110 874	.....	.....	24 110 874
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	2 430 614	.....	.....	2 430 614
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1) .....	5 568 300	.....	<b>277 339</b>	5 845 639
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>32 109 788</b>	<b>.....</b>	<b>277 339</b>	<b>32 387 127</b>

# JUSTICE

## Ministère

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 1</b>
Transfert au Bureau du directeur des poursuites pénales – Pour soutenir et mettre en œuvre Crimorg.ca, un site Web national de lutte contre le crime organisé .....	(127)
Transfert au Bureau du directeur des poursuites pénales – Pour soutenir les coordonnateurs des témoins de la Couronne dans le cadre des initiatives pour les victimes d'actes criminels afin de fournir un soutien judiciaire aux victimes et témoins dans les territoires .....	(514)
Transfert au Tribunal canadien des droits de la personne – Pour soutenir des besoins opérationnels exceptionnels au moyen d'un transfert unique .....	(778)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(1 419)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Commission canadienne des droits de la personne

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 10</b>
Autorisation de dépenser les recettes en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ....	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Tribunal canadien des droits de la personne

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 15</b>
Transfert de Justice – Pour soutenir des besoins opérationnels exceptionnels au moyen d'un transfert unique.....	778

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# JUSTICE

## Bureau du directeur des poursuites pénales

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 35</b>
Fonds pour la nomination d'autres procureurs afin que les habitants du Nunavut puissent bénéficier d'un accès à la justice en temps opportun .....	1 066
<b>Fonds disponibles</b>	
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit .....	1 066
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>
<b>Transferts</b>	
Transfert de Justice – Pour soutenir les coordonnateurs des témoins de la Couronne dans le cadre des initiatives pour les victimes d'actes criminels afin de fournir un soutien judiciaire aux victimes et témoins dans les territoires .....	514
Transfert de Justice – Pour soutenir et mettre en œuvre Crimorg.ca, un site Web national de lutte contre le crime organisé .....	127
<b>Total des transferts</b>	<b>641</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>641</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 35** : Des fonds autorisés totalisant 1 065 794 \$ sont disponibles à même le crédit en raison des retards quant au projet de transition en matière de locaux, de gestion de l'information et de technologie de l'information.

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Cour suprême du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits législatifs</b>	<b>Total</b>
Fonds pour les dépenses liées au départ de deux juges et à la nomination de leurs successeurs .....	277

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# PARLEMENT

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Sénat</b>					
1	Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice .....	59 490 350	.....	.....	59 490 350
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	7 810 632	.....	.....	7 810 632
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R.C. (1985), ch. M-5).....	26 655 200	.....	.....	26 655 200
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>93 956 182</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>93 956 182</b>
<b>Chambre des communes</b>					
5c	Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes.	290 297 302	.....	<b>2 733 651</b>	293 030 953
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	37 909 083	.....	.....	37 909 083
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.....	113 441 704	.....	<b>8 999 417</b>	122 441 121
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>441 648 089</b>	<b>.....</b>	<b>11 733 068</b>	<b>453 381 157</b>
<b>Bibliothèque du Parlement</b>					
10	Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement .....	37 496 080	.....	.....	37 496 080
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	5 251 680	.....	.....	5 251 680
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>42 747 760</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>42 747 760</b>
<b>Commissariat aux conflits d'intérêt et à l'éthique</b>					
15	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme.....	6 338 000	.....	.....	6 338 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	812 340	.....	.....	812 340
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>7 150 340</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>7 150 340</b>

# PARLEMENT

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Conseiller sénatorial en éthique</b>				
20 Dépenses du Programme.....	719 500	.....	.....	719 500
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	109 800	.....	.....	109 800
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>829 300</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>829 300</b>



**PARLEMENT**  
**Chambre des communes**

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 5</b>	<b>Législatif</b>	<b>Total</b>
Coûts de fonctionnement supplémentaires .....	2 734	.....	2 734
<b>Crédits législatifs</b>			
Augmentation des traitements et des indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et des contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires .....	.....	8 999	8 999
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>2 734</b>	<b>8 999</b>	<b>11 733</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# PATRIMOINE CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	224 776 879	.....	1	224 776 880
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1 090 002 382	(957 164)	1	1 089 045 219
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	20 790 904	.....	.....	20 790 904
(L)	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile.....	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Ministre d'État (Sports) – Allocation pour automobile.....	2 000	.....	.....	2 000
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs.....	1 196 000	.....	.....	1 196 000
(L)	Paievements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8).....	637 000	.....	.....	637 000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents.....	182 000	.....	.....	182 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	1 337 664 681	(957 164)	2	1 336 707 519
<b>Conseil des Arts du Canada</b>					
10b	Paievements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi.....	181 917 817	.....	.....	181 917 817
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	181 917 817	.....	.....	181 917 817
<b>Société Radio-Canada</b>					
15b	Paievements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement.....	1 028 047 060	.....	.....	1 028 047 060
20	Paievements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement.....	4 000 000	.....	.....	4 000 000
25	Paievements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital.....	102 272 000	.....	.....	102 272 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	1 134 319 060	.....	.....	1 134 319 060
<b>Musée canadien des droits de la personne</b>					
30	Paievements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	31 700 000	.....	.....	31 700 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	31 700 000	.....	.....	31 700 000

# PATRIMOINE CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Musée canadien des civilisations</b>				
35b Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	64 211 102	.....	.....	64 211 102
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	64 211 102	.....	.....	64 211 102
<b>Musée canadien de l'immigration du Quai 21</b>				
37a Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	9 974 440	.....	.....	9 974 440
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	9 974 440	.....	.....	9 974 440
<b>Musée canadien de la nature</b>				
40 Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	28 554 904	.....	.....	28 554 904
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	28 554 904	.....	.....	28 554 904
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>				
45a Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor .....	17 717 538	.....	.....	17 717 538
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	6 473 124	.....	.....	6 473 124
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	24 190 662	.....	.....	24 190 662
<b>Bibliothèque et Archives du Canada</b>				
50c Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction – Pour autoriser le virement au présent crédit de 121 137 \$ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	101 752 332	<b>121 137</b>	<b>1</b>	101 873 470
55 Dépenses en capital.....	10 350 000	.....	.....	10 350 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	11 754 666	.....	.....	11 754 666
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	123 856 998	<b>121 137</b>	<b>1</b>	123 978 136
<b>Société du Centre national des Arts</b>				
60b Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement.....	35 781 175	.....	.....	35 781 175
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	35 781 175	.....	.....	35 781 175

# PATRIMOINE CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>					
65	Dépenses du Programme.....	7 520 729	.....	.....	7 520 729
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	407 061	.....	.....	407 061
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	1 700 000	.....	.....	1 700 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	9 627 790	.....	.....	9 627 790
<b>Office national du film</b>					
70	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	68 114 170	.....	.....	68 114 170
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film .....	.....	.....	.....	.....
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	68 114 170	.....	.....	68 114 170
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>					
75	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	40 916 336	.....	.....	40 916 336
80	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité.....	8 000 000	.....	.....	8 000 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	48 916 336	.....	.....	48 916 336
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>					
85	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	29 255 212	.....	.....	29 255 212
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	29 255 212	.....	.....	29 255 212
<b>Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme</b>					
90b	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	898 507	.....	.....	.....
95b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	493 578	.....	.....	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 253 340	.....	.....	.....
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	2 645 425	.....	.....	.....

# PATRIMOINE CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Commission de la fonction publique</b>				
100b Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counseling .....	97 024 699	.....	.....	97 024 699
102b Dépenses de fonctionnement .....	.....	.....	.....	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	14 048 074	.....	.....	14 048 074
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>111 072 773</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>111 072 773</b>
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>				
105c Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.....	13 040 859	.....	<b>1</b>	13 040 860
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 330 189	.....	.....	1 330 189
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>14 371 048</b>	<b>.....</b>	<b>1</b>	<b>14 371 049</b>

# PATRIMOINE CANADIEN

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Tribunal de la dotation de la fonction publique</b>				
110 Dépenses du Programme.....	5 120 521	.....	.....	5 120 521
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	576 919	.....	.....	576 919
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>5 697 440</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>5 697 440</b>
<b>Greffes du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</b>				
115 Dépenses du Programme.....	1 786 473	.....	.....	1 786 473
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	194 400	.....	.....	194 400
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>1 980 873</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>1 980 873</b>
<b>Téléfilm Canada</b>				
120 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> .....	105 667 144	.....	.....	105 667 144
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>105 667 144</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>105 667 144</b>

# PATRIMOINE CANADIEN

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Total
Fonds pour un paiement en subvention à la Fondation Michaëlle Jean afin de promouvoir les arts, la créativité et la participation communautaire dans le cadre du legs de la gouverneure générale.....	.....	211	211
Autorisation de dépenser les recettes en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	.....	.....	.....
Montant brut des crédits à adopter	.....	211	211
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	211	211
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....
<b>Transferts</b>			
Transfert de Pêches et Océans – Pour appuyer le projet « Gaspesian Memories Collection » élaboré par le Comité d’action sociale anglophone.....	.....	5	5
Transfert au Conseil de recherches en sciences humaines – Pour des projets de recherche sur l’élaboration de politiques concernant la participation sportive.....	.....	(197)	(197)
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international – Pour contribuer au financement du premier Forum mondial de la langue française.....	.....	(300)	(300)
Transfert à Affaires indiennes et du Nord canadien – Pour l’entente sur le transfert des programmes et services pour les langues autochtones des Premières nations autonomes du Yukon.....	.....	(465)	(465)
<b>Total des transferts</b>	.....	(957)	(957)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	.....	(957)	(957)

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 5** : Des fonds autorisés totalisant 210 660 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du nombre moins élevé que prévu de projets liés au programme Les jeunes s’engagent ayant obtenu une approbation de financement.

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Subvention à la Fondation Michaëlle Jean.....	210 660	.....
<b>Contributions</b>		
Contributions à l’appui du programme Développement des communautés de langue officielle.....	5 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>215 660</b>	.....
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i> .....	210 660	.....
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit</i> .....	962 164	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>(957 164)</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu’ils ont été arrondis.

**PATRIMOINE CANADIEN**  
**Bibliothèque et Archives du Canada**

---

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Transferts</b>	<b><u>Crédit 50</u></b>
Transfert de Travaux publics et Services gouvernementaux – Pour les coûts liés au transfert de la garde du Centre de préservation des films sur pellicule de nitrate de cellulose.....	<b>121</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

**Commission des relations de travail dans la fonction publique**

---

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b><u>Crédit 105</u></b>
Autorisation de dépenser les recettes en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ....	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



# PÊCHES ET OCÉANS

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
1c Dépenses de fonctionnement et :				
a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés;				
b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime;				
c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne, <u>et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> ;				
d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 194 900 \$ du crédit 5 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	1 371 540 143	(344 187)	6 516 935	1 377 712 891
5c Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale .....	372 477 485	(5 194 900)	.....	367 282 585
10c Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 499 087 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	123 973 270	5 499 087	1	129 472 358
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	137 841 622	.....	.....	137 841 622
(L) Ministre des Pêches et des Océans et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>2 005 910 036</b>	<b>(40 000)</b>	<b>6 516 936</b>	<b>2 012 386 972</b>

# PÊCHES ET OCÉANS

## Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Fonds pour couvrir les coûts de carburant en raison de l'augmentation des prix .....	13 000	.....	.....	13 000
Fonds pour appuyer des projets dans le cadre du programme des Ports pour petits bateaux .....	.....	.....	260	260
Réinvestissement des recettes versées par des pollueurs ou de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causées par les navires .....	146	.....	.....	146
Réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers .....	66	.....	.....	66
Montant brut des crédits à adopter	13 212	.....	260	13 472
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit .....	1 500	.....	260	1 760
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit .....	5 195	.....	.....	5 195
Total des fonds disponibles	6 695	.....	260	6 955
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>6 517</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>6 517</b>
<b>Transferts</b>				
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour appuyer des projets dans le cadre du programme des Ports pour petits bateaux .....	(5 499)	.....	5 499	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis .....	5 195	(5 195)	.....	.....
Transfert à Patrimoine canadien – Pour appuyer le projet « Gaspesian Memories Collection » élaboré par le Comité d'action sociale anglophone .....	(5)	.....	.....	(5)
Transfert à Industrie – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	(15)	.....	.....	(15)
Transfert au Conseil national de recherches du Canada – Pour appuyer la conférence de l'Année polaire internationale en 2012..	(20)	.....	.....	(20)
<b>Total des transferts</b>	<b>(344)</b>	<b>(5 195)</b>	<b>5 499</b>	<b>(40)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>6 173</b>	<b>(5 195)</b>	<b>5 499</b>	<b>6 477</b>

## Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 6 694 900 \$ sont disponibles : 1 500 000 \$ à même le crédit 1 en raison du report des fonds pour délimiter le plateau continental du Canada dans le cadre de l'article 76 de l'UNCLOS (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer) et 5 194 900 \$ du crédit 5 en raison du report des fonds pour l'aéroglysseur pour la région du Pacifique.

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 260 000 \$ sont disponibles à même le crédit pour fournir des fonds à des projets dans le cadre du programme des Ports pour petits bateaux.

## Paiements de transfert (dollars)

	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux.....	5 759 087	.....
<b>Montant total brut des subventions</b>	<b>5 759 087</b>	<b>.....</b>
Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....	260 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>5 499 087</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte des opérations de l'assurance-emploi et du Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire;			
	b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent :			
	(i) des services du Secteur des programmes d'accès public,			
	(ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail,			
	(iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral,			
	(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État,			
	(v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> ,			
	c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....			
	738 703 490	.....	<b>56 360 000</b>	795 063 490
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 497 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	1 868 388 712	<b>497 000</b>	<b>1</b>	1 868 885 713
7c	Conformément au paragraphe 25(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , radier des Comptes du Canada 98 448 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à <u>311 768 275 \$</u> relativement à des comptes de prêts canadiens aux étudiants .....			
	149 541 766	.....	<b>162 226 509</b>	311 768 275
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	249 272 705	.....	.....	249 272 705
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Ministre d'État (Aînés) – Allocation pour automobile.	2 000	.....	.....	2 000
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	29 162 214 653	.....	<b>(410 337 733)</b>	28 751 876 920
(L) Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	8 429 823 187	.....	<b>98 621 446</b>	8 528 444 633
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 660 000 000	.....	<b>36 000 000</b>	2 696 000 000
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	660 000 000	.....	<b>40 000 000</b>	700 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	554 315 000	.....	<b>74 360 209</b>	628 675 209
(L) Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	534 282 332	.....	<b>27 807 405</b>	562 089 737
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	450 356 813	.....	<b>56 190 821</b>	506 547 634
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	81 500 000	.....	<b>17 500 000</b>	99 000 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	76 000 000	.....	<b>4 000 000</b>	80 000 000
(L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	56 200 000	.....	.....	56 200 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	51 000 000	.....	.....	51 000 000
(L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	45 300 000	.....	.....	45 300 000
(L) Financement pluriannuel initial à Passeport pour la réussite Canada afin d'appuyer ses programmes d'intervention précoce communautaires qui aideront les jeunes défavorisés à accéder aux études postsecondaires au Canada	6 000 000	.....	.....	6 000 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	5 218 598	.....	<b>5 855 167</b>	11 073 765
(L) Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	.....	.....	145 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000	.....	.....	35 000

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> .....	4 231	.....	<b>94 047</b>	98 278
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> .....	(14 065 514)	.....	<b>3 856 070</b>	(10 209 444)
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>45 764 393 005</b>	<b>497 000</b>	<b>172 533 942</b>	<b>45 937 423 947</b>
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>				
10 Dépenses du Programme.....	12 878 744	.....	.....	12 878 744
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 604 867	.....	.....	1 604 867
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>14 483 611</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>14 483 611</b>
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>				
15a Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .....	2 161 923 000	.....	.....	2 161 923 000
(L) Logement des Premières nations .....	908 000	.....	.....	908 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 162 831 000</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2 162 831 000</b>
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>				
20 Dépenses du Programme.....	2 023 420	.....	.....	2 023 420
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	184 981	.....	.....	184 981
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 208 401</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2 208 401</b>
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>				
25 Dépenses du Programme.....	5 093 156	.....	.....	5 093 156
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 156 531	.....	.....	1 156 531
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>6 249 687</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>6 249 687</b>

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme</b>				
26b Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	9 696 224	.....	.....	9 696 224
28b Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	18 456 423	.....	.....	18 456 423
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>28 152 647</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>28 152 647</b>

## Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
(L) Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> .....	816 141 015	.....	<b>157 375 526</b>	973 516 541
<b>Total des autorisations non budgétaires .....</b>	<b>816 141 015</b>	<b>.....</b>	<b>157 375 526</b>	<b>973 516 541</b>
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>				
(L) Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11).....	(1 951 342 000)	.....	.....	(1 951 342 000)
<b>Total des autorisations non budgétaires .....</b>	<b>(1 951 342 000)</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>(1 951 342 000)</b>

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 7	Total
Fonds pour la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables.....	.....	.....	162 227	162 227
Fonds pour le rajustement des ressources de fonctionnement à la suite de l'examen de la répartition des coûts d'administration de l'assurance-emploi.....	59 722	.....	.....	59 722
Augmentation des subventions à des organisations nationales et internationales destinées à l'assistance technique et à la coopération internationale dans le domaine du travail.....	.....	300	.....	300
Montant brut des crédits à adopter	59 722	300	162 227	222 249
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	3 362	300	.....	3 662
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>56 360</b>	<b>.....</b>	<b>162 227</b>	<b>218 587</b>
<b>Crédits législatifs</b>				
Augmentation des prévisions relatives aux versements du Supplément de revenu garanti en fonction des prévisions quant au nombre de prestataires et au taux mensuel moyen.....				98 621
Augmentation des paiements relatifs aux subventions canadiennes pour études en raison des paiements plus élevés que prévu et conformément aux estimations révisées du taux de croissance projeté par l'actuaire en chef.....				74 360
Augmentation des paiements de transfert liés aux modalités de financement direct en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> principalement en raison de l'augmentation des paiements compensatoires aux provinces et aux territoires non participants attribuable aux subventions et aux autres coûts de programme plus élevés que prévu.....				48 741
Augmentation des paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études en raison de contributions plus élevées que prévu aux régimes enregistrés d'épargne-études.....				40 000
Augmentation des versements de la Prestation universelle pour la garde d'enfants fondée sur le nombre plus élevé que prévu de bénéficiaires admissibles en raison de l'accroissement démographique.....				36 000
Augmentation des prévisions relatives aux versements d'allocations en fonction des prévisions quant au nombre de prestataires et au taux mensuel moyen.....				27 807
Augmentation des Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité en raison de l'estimation révisée du taux de croissance.....				17 500
Augmentation des paiements pour les modalités de financement direct en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> principalement en raison de frais de conformité payés par les provinces et les territoires ainsi que de nouveaux taux négociés avec le fournisseur de services et Postes Canada.....				7 450
Augmentation des paiements d'intérêts et des obligations en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> principalement en raison des coûts plus élevés que prévu de l'aide au remboursement.....				5 855
Augmentation des paiements de Bons d'études canadiens principalement en raison d'une meilleure communication et d'activités de sensibilisation entreprises cette année.....				4 000
Augmentation des obligations en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> principalement en raison des remboursements moins élevés que prévu des prêts garantis.....				3 856
Augmentation des paiements d'intérêts en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> principalement en raison des coûts plus élevés que prévu de l'aide au remboursement.....				94

# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 7	Total
Diminution des prévisions relatives aux versements de prestation de la Sécurité de la vieillesse en fonction des prévisions quant au nombre de prestataires et au taux mensuel moyen.....				(410 338)
<b>Total des crédits législatifs</b>				<b>(46 054)</b>
<b>Total des rajustements des crédits</b>				<b>172 533</b>
<b>Transferts</b>				
Transfert d'Affaires indiennes et du Nord canadien – Pour soutenir l'administration régionale Kativik afin de rationaliser l'exécution des programmes destinés aux jeunes .....	.....	497	.....	497
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>56 360</b>	<b>497</b>	<b>162 227</b>	<b>173 030</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 3 362 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison d'une diminution des besoins liés au Plan de publicité du gouvernement et d'une diminution des exigences liées au Programme canadien de prêts aux étudiants pour le traitement des documents relatifs à des postes du budget fédéral de 2005.

**Crédit 5** : Des fonds autorisés totalisant 300 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison d'une diminution des besoins liés aux Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail.

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
(L) Versements du Supplément de revenu garanti.....	.....	98 621 446
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> .....	.....	74 360 209
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants.....	.....	40 000 000
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants.....	.....	36 000 000
(L) Versements d'allocations.....	.....	27 807 405
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière des personnes handicapées admissibles.....	.....	17 500 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu.....	.....	4 000 000
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail .....	300 000	.....
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse .....	.....	(410 337 733)
<b>Montant total brut des subventions</b>	<b>300 000</b>	<b>(112 048 673)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



# RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Ministère

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Contributions</b>		
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> .....	.....	48 740 936
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> .....	.....	5 855 167
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> .....	.....	3 856 070
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien .....	497 000	.....
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i> .....	.....	94 047
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>497 000</b>	<b>58 546 220</b>
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>797 000</b>	<b>(53 502 453)</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i> .....	300 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>497 000</b>	<b>(53 502 453)</b>

### Explication du besoin – Dépenses non budgétaires (en milliers de dollars)

#### Crédits législatifs

Augmentation du montant net des prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> en raison de la prévision plus élevée de l'actuaire en chef des nouveaux prêts, compensée par des remboursements de prêts plus élevés que prévu .....	157 376
--	---------

## RESSOURCES NATURELLES

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; <u>et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 400 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles) et de 100 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	849 380 314	<b>244 268</b>	<b>1</b>	849 624 583
5c	Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 220 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	23 537 712	<b>220 000</b>	<b>1</b>	23 757 713
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 100 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	1 716 387 960	<b>100 000</b>	<b>1</b>	1 716 487 961
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	58 743 067	.....	.....	58 743 067
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers .....			
	1 423 982 000	.....	<b>(415 758 000)</b>	1 008 224 000
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse .....			
	179 663 000	.....	<b>12 131 000</b>	191 794 000
(L)	Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers .....			
	6 825 000	.....	.....	6 825 000
(L)	Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.....			
	3 400 000	.....	.....	3 400 000
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada.....			
	.....	.....	.....	.....
	<b>4 261 996 569</b>	<b>564 268</b>	<b>(403 626 997)</b>	<b>3 858 933 840</b>
<b>Énergie atomique du Canada limitée</b>				
15c	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....			
	522 143 001	.....	<b>95 000 000</b>	617 143 001
(L)	Conformément à l'article 2146 de la <i>Loi sur l'emploi et la croissance</i> , pour la dissolution d'Énergie atomique du Canada limitée.....			
	284 856 355	.....	.....	284 856 355
	<b>806 999 356</b>	.....	<b>95 000 000</b>	<b>901 999 356</b>

## RESSOURCES NATURELLES

### Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>				
20b Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	41 905 725	.....	.....	41 905 725
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	3 488 454	.....	.....	3 488 454
(L) Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	88 317 988	.....	.....	88 317 988
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>133 712 167</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>133 712 167</b>
<b>Office national de l'énergie</b>				
25c Dépenses du Programme.....	57 023 917	<b>(500 000)</b>	.....	56 523 917
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	7 098 618	.....	.....	7 098 618
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>64 122 535</b>	<b>(500 000)</b>	<b>.....</b>	<b>63 622 535</b>
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>				
30b Dépenses du Programme.....	2 963 150	.....	.....	2 963 150
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	125 100	.....	.....	125 100
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>3 088 250</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>3 088 250</b>

# RESSOURCES NATURELLES

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale sur les changements climatiques du Canada, qui a été renouvelée, y compris un engagement et une harmonisation avec les États-Unis dans le cadre du dialogue sur l'énergie propre ( <i>poste horizontale</i> )..	3 826	.....	.....	3 826
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	3 826	.....	.....	3 826
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Crédits législatifs</b>				
Révision des prévisions relatives aux paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse en raison de l'augmentation du prix du gaz naturel, des volumes et des coûts de production .....				12 131
Révision des prévisions relatives aux paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières en raison d'une chute anticipée des prix du pétrole brut au cours de l'année.....				(415 758)
<b>Total des crédits législatifs</b>				<b>(403 627)</b>
<b>Total des rajustements des crédits</b>				<b>(403 627)</b>
<b>Transferts</b>				
Transfert de l'Office national de l'énergie – Pour l'examen des exigences en matière de sécurité et d'environnement pour les forages extracôtières dans l'Arctique .....	400	.....	.....	400
Transfert de la Défense nationale – Pour la sécurité publique relativement à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire.....	.....	220	.....	220
Transfert de l'Office national de l'énergie – Pour le Forum mondial sur la régulation de l'énergie 2012.....	.....	.....	100	100
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle .....	100	.....	.....	100
Transfert à Industrie – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	(15)	.....	.....	(15)
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international – Pour fournir un soutien au personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger .....	(94)	.....	.....	(94)
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.....	(147)	.....	.....	(147)
<b>Total des transferts</b>	<b>244</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	<b>564</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>244</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	<b>(403 063)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 3 826 200 \$ sont disponibles en raison du report du financement lié à l'Initiative géoscientifique ciblée pour accroître l'efficacité de l'exploration en profondeur (2 000 000 \$), à la délimitation du plateau continental du Canada dans les océans Atlantique et Arctique selon le droit de la mer (1 006 200 \$) et à l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou (820 000 \$).

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## RESSOURCES NATURELLES

### Ministère

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Subventions</b>		
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère .....	100 000	.....
<b>Contributions</b>		
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers .....	.....	(415 758 000)
(L) Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse.....	.....	12 131 000
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>.....</b>	<b>(403 627 000)</b>
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>100 000</b>	<b>(403 627 000)</b>

## Énergie atomique du Canada limitée

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<u>Crédits à adopter</u>	<u>Crédit 15</u>
Financement pour répondre aux besoins de fonctionnement des laboratoires nucléaires tels qu'assurer le maintien de la production d'isotopes et les mises à niveau liées à la santé et à la sécurité*.....	<b>95 000</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

\* Un montant de 60 000 000 \$ provenant du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor a été accordé en vue de financer une partie de ce poste.

## Office national de l'énergie

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<u>Transferts</u>	<u>Crédit 25</u>
Transfert à Ressources naturelles – Pour le Forum mondial sur la régulation de l'énergie 2012 .....	(100)
Transfert à Ressources naturelles – Pour l'examen des exigences en matière de sécurité et d'environnement pour les forages extracôtiers dans l'Arctique .....	(400)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(500)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# SANTÉ

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 575 000 \$ du crédit 10 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	2 160 056 334	(29 825 000)	1	2 130 231 335
5b	Dépenses en capital.....	37 661 306	.....	37 661 306
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 30 000 000 \$ du crédit 1 (Santé) et de 50 000 \$ du crédit 50 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....			
	1 484 938 480	29 354 429	22 250 000	1 536 542 909
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	134 150 561	.....	.....	134 150 561
(L)	Ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Traitement et allocation pour automobile.....			
	77 516	.....	.....	77 516
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>(470 571)</b>	<b>22 250 001</b>	<b>3 838 663 627</b>
<b>Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée</b>				
15	Dépenses du Programme.....			
	10 422 425	.....	.....	10 422 425
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	628 554	.....	.....	628 554
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>11 050 979</b>
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>				
20b	Dépenses de fonctionnement .....			
	52 740 321	.....	.....	52 740 321
25c	Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 514 000 \$ du crédit 50 (Santé) et de 400 000 \$ du crédit 1 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	951 733 335	914 000	1	952 647 336
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	5 291 861	.....	.....	5 291 861
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>914 000</b>	<b>1</b>	<b>1 010 679 518</b>

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Agence canadienne de développement économique du Nord</b>					
27c	Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	13 472 742	150 000	2 000 000	15 622 742
29c	Contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 000 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	31 754 756	1 000 000	1	32 754 757
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	45 227 498	1 150 000	2 000 001	48 377 499
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>					
30	Dépenses du Programme.....	4 189 498	.....	.....	4 189 498
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	609 984	.....	.....	609 984
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	4 799 482	.....	.....	4 799 482
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>					
35	Dépenses du Programme.....	11 520 980	.....	.....	11 520 980
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 076 486	.....	.....	1 076 486
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	12 597 466	.....	.....	12 597 466
<b>Agence de la santé publique du Canada</b>					
40c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	429 992 546	20 000	1	430 012 547
45b	Dépenses en capital.....	28 372 624	.....	.....	28 372 624
50c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	197 549 563	(564 000)	.....	196 985 563
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	34 214 206	.....	.....	34 214 206
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	690 128 939	(544 000)	1	689 584 940

**SANTÉ**  
**Ministère**

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 1</b>	<b>Crédit 10</b>	<b>Total</b>
Fonds pour soutenir la création d'une nouvelle Autorité sanitaire des Premières nations qui serait responsable de la prestation de services de soins de santé aux Premières nations de la Colombie-Britannique, conformément à l'Accord-cadre tripartite de la Colombie-Britannique sur la gouvernance de la santé des Premières nations.....	.....	17 000	17 000
Fonds destinés à la Fondation NeuroScience Canada pour soutenir de la recherche en neurosciences afin de mieux comprendre le traitement des troubles du cerveau.....	.....	10 000	10 000
Fonds visant à aider le développement de nouveaux modèles de soins palliatifs intégrés aux communautés.....	.....	250	250
Autorisation de dépenser les recettes en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	.....	.....	.....
Montant brut des crédits à adopter	.....	27 250	27 250
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	.....	5 000	5 000
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>22 250</b>	<b>22 250</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert de l'Agence de la santé publique du Canada – Pour soutenir la mise en œuvre et l'évaluation de la trousse de mobilisation des Autochtones Jeux sans frontières.....	.....	50	50
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.....	(5 000)	5 000	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour soutenir davantage la prestation de divers services de soins de santé et l'exécution de programmes par les Premières nations et les Inuits.....	(25 000)	25 000	.....
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour faire un ajustement à un précédent transfert à l'Agence de la santé publique du Canada pour divers programmes en matière de santé.....	575	(575)	.....
Transfert à Affaires indiennes et du Nord canadien – Pour les programmes sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations du Yukon et pour l'accord de transfert de services de santé.....	.....	(21)	(21)
Transfert à Sécurité publique et Protection civile – Pour soutenir la mobilisation des collectivités, la prévention du suicide, la planification à l'échelle des collectivités et le renforcement des capacités.....	.....	(100)	(100)
Transfert aux Instituts de recherche en santé du Canada – Pour soutenir la recherche sur les aliments et la nutrition en lien avec les systèmes alimentaires, la saine alimentation et l'insécurité alimentaire.....	(400)	.....	(400)
<b>Total des transferts</b>	<b>(29 825)</b>	<b>29 354</b>	<b>(471)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(29 825)</b>	<b>51 604</b>	<b>21 779</b>

**Explication des fonds disponibles (dollars)**

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 5 000 000 \$ sont disponibles du crédit 1 en raison du report à 2012-2013 de la campagne de publicité Protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



**SANTÉ**  
**Ministère**

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Contributions</b>		
Contributions au Soutien à l'infrastructure de santé des Premières nations et des Inuits .....	22 000 000	.....
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits .....	18 550 000	.....
Fonds canadien de recherche sur le cerveau pour faire progresser les connaissances sur le traitement des troubles du cerveau .....	10 000 000	.....
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières nations et des Inuits..	1 500 000	.....
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé.....	250 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>52 300 000</b>	<b>.....</b>
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....</i>	<i>695 571</i>	<i>.....</i>
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>51 604 429</b>	<b>.....</b>

**Instituts de recherche en santé du Canada**

Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<u>Crédit 25</u>
Transfert de l'Agence de la santé publique du Canada – Pour la recherche sur les co-infections et autres comorbidités du VIH et du sida .....	400
Transfert de Santé – Pour soutenir la recherche sur les aliments et la nutrition en lien avec les systèmes alimentaires, la saine alimentation et l'insécurité alimentaire.....	400
Transfert de l'Agence de la santé publique du Canada – Pour soutenir la recherche sur des méthodes quantitatives en vue d'améliorer le système canadien de soins de santé et la santé de la population canadienne .....	114
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>914</b>

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
<b>Subventions</b>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel .....	<b>914 000</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# SANTÉ

## Agence canadienne de développement économique du Nord

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 27</b>	<b>Crédit 29</b>	<b>Total</b>
Fonds pour l'établissement de la nouvelle administration centrale permanente de l'organisme à Iqaluit au Nunavut.....	2 000	.....	2 000
<b>Transferts</b>			
Transfert d'Affaires indiennes et du Nord canadien – Pour les activités liées à l'initiative de Nutrition Nord Canada pour venir en aide aux magasins des collectivités .....	150	1 000	1 150
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>2 150</b>	<b>1 000</b>	<b>3 150</b>

### Paiements de transfert (dollars)

	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Contributions</b>		
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada .....	<b>1 000 000</b>	.....

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Agence de la santé publique du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 40</b>	<b>Crédit 50</b>	<b>Total</b>
Transfert de Sécurité publique et Protection civile – Pour appuyer le Forum sur les mesures et les interventions d'urgence, qui permettra à la collectivité du secteur de la santé de prendre part aux enjeux liés aux infrastructures essentielles .....	20	.....	20
Transfert à Santé – Pour soutenir la mise en œuvre et l'évaluation de la trousse de mobilisation des Autochtones Jeux sans frontières .....	.....	(50)	(50)
Transfert aux Instituts de recherche en santé du Canada – Pour soutenir la recherche sur des méthodes quantitatives en vue d'améliorer le système canadien de soins de santé et la santé de la population canadienne.....	.....	(114)	(114)
Transfert aux Instituts de recherche en santé du Canada – Pour la recherche sur les co-infections et autres comorbidités du VIH et du sida.....	.....	(400)	(400)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>20</b>	<b>(564)</b>	<b>(544)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	154 746 779	(898 677)	1	153 848 103
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 700 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) et de 100 000 \$ du crédit 10 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	251 243 791	(5 200 000)	1	246 043 792
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	14 287 847	.....	.....	14 287 847
(L)	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile .....	77 516	.....	.....	77 516
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>420 355 933</b>	<b>(6 098 677)</b>	<b>2</b>	<b>414 257 258</b>
<b>Agence des services frontaliers du Canada</b>					
10c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence – Pour autoriser le virement au présent crédit de 478 846 \$ du crédit 15 (Sécurité publique et Protection civile), de 1 700 000 \$ du crédit 45 (Sécurité publique et Protection civile), de 154 000 \$ du crédit 1 (Transports) et de 80 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1 696 052 295	2 412 846	1	1 698 465 142
15c	Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 000 000 \$ du crédit 10 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	238 671 261	521 154	1	239 192 416
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	180 893 014	.....	.....	180 893 014
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>2 115 616 570</b>	<b>2 934 000</b>	<b>2</b>	<b>2 118 550 572</b>
<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>					
20b	Dépenses du Programme.....	491 536 419	.....	.....	491 536 419
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	48 678 991	.....	.....	48 678 991
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>540 215 410</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>540 215 410</b>

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Service correctionnel du Canada</b>				
25b	Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et :			
	a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse;			
	b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus;			
	c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux;			
	d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements .....			
	2 356 031 705	.....	.....	2 356 031 705
30	Dépenses en capital, y compris les paiements à titre de contributions :			
	a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi;			
	b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités pour des travaux de construction entrepris par ces administrations .....			
	571 981 115	.....	.....	571 981 115
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	256 391 677	.....	.....	256 391 677
(L)	Fonds renouvelable CORCAN .....			
	.....	.....	.....	.....
	<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>3 184 404 497</b>	<b>.....</b>	<b>3 184 404 497</b>

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>					
35c	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de réhabilitation présentées par les personnes condamnées pour les infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice .....	49 894 392	(13 786)	.....	49 880 606
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	6 014 876	.....	.....	6 014 876
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>55 909 268</b>	<b>(13 786)</b>	<b>.....</b>	<b>55 895 482</b>
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>					
40c	Dépenses du Programme.....	4 399 744	(1 341)	.....	4 398 403
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	537 427	.....	.....	537 427
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>4 937 171</b>	<b>(1 341)</b>	<b>.....</b>	<b>4 935 830</b>
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>					
45c	Dépenses de fonctionnement, et conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 000 000 \$ du crédit 5 (Sécurité publique et Protection civile) et de 46 960 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	2 271 654 278	4 265 062	1	2 275 919 341
50c	Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 500 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	354 308 651	500 000	1	354 808 652
55b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor .....	128 436 789	.....	.....	128 436 789
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	91 276 888	.....	.....	91 276 888
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC.....	365 107 552	.....	.....	365 107 552
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10).....	17 500 000	.....	.....	17 500 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>3 228 284 158</b>	<b>4 765 062</b>	<b>2</b>	<b>3 233 049 222</b>

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>				
60c Dépenses du Programme.....	1 847 602	(431)	.....	1 847 171
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	181 574	.....	.....	181 574
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>2 029 176</b>	<b>(431)</b>	<b>.....</b>	<b>2 028 745</b>
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>				
65c Dépenses du Programme.....	8 055 795	(2 723)	.....	8 053 072
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	589 215	.....	.....	589 215
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>8 645 010</b>	<b>(2 723)</b>	<b>.....</b>	<b>8 642 287</b>

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Total
Fonds pour le maintien et le renforcement des programmes et des plans de continuité des activités, et pour entreprendre de nouvelles activités dans le cadre du Programme de continuité du gouvernement .....	862	.....	862
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit .....	862	.....	862
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert de Santé – Pour soutenir la mobilisation des collectivités, la prévention du suicide, la planification à l'échelle des collectivités et le renforcement des capacités .....	.....	100	100
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour fournir de l'aide financière aux provinces pour les coûts associés au rapatriement des Canadiens en Haïti après le tremblement de terre .....	(700)	700	.....
Transfert à l'Agence de la santé publique du Canada – Pour appuyer le forum sur les mesures et les interventions d'urgence, qui permettra à la collectivité du secteur de la santé de prendre part aux enjeux liés aux infrastructures essentielles .....	(20)	.....	(20)
Transfert à la Gendarmerie royale du Canada – Pour fournir du financement à l'appui du projet pilote de l'évaluation régionale du risque, lequel sera effectué par Sécurité publique et Protection civile et le département de la Sécurité intérieure des États-Unis à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine.....	(47)	.....	(47)
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.....	(52)	.....	(52)
Transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada – Pour soutenir les efforts continus inhérents au plan relatif à la circulation transfrontalière des biens et des personnes pendant une urgence ou subséquemment à une urgence, ainsi qu'à la mise en œuvre du guide pour la gestion de la circulation à la frontière .....	(80)	.....	(80)
Transfert à la Gendarmerie royale du Canada – Pour les services de police communautaire offerts aux Premières nations.....	.....	(6 000)	(6 000)
<b>Total des transferts</b>	<b>(899)</b>	<b>(5 200)</b>	<b>(6 099)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(899)</b>	<b>(5 200)</b>	<b>(6 099)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 862 305 \$ sont disponibles à même le crédit en raison des reports de fonds pour la mise en œuvre de la stratégie du Canada en matière de cybersécurité (829 200 \$) et pour la consolidation des bureaux régionaux (33 105 \$) en raison des retards relatifs à la réalisation de ces projets de locaux.

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Contributions</b>		
Programme d'aide financière aux provinces et aux territoires pour les coûts associés au rapatriement des Canadiens en Haïti .....	700 000	.....
Programme de contributions pour l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones.....	100 000	.....
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>800 000</b>	<b>.....</b>
Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....	6 000 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>(5 200 000)</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Agence des services frontaliers du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 10</b>	<b>Crédit 15</b>	<b>Total</b>
Fonds pour la modernisation des processus et des systèmes liés au commerce et au revenu.....	479	4 688	5 167
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	4 688	4 688
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit.....	479	.....	479
Total des fonds disponibles	479	4 688	5 167
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Transferts</b>			
Transfert de la Gendarmerie royale du Canada – Pour la gestion des exigences pertinentes de la <i>Loi sur les armes à feu</i> .....	1 700	.....	1 700
Transfert de Transports – Pour l'agrandissement des installations consacrées aux opérations commerciales du poste frontalier de St-Bernard-de-Lacolle (Québec)....	.....	1 000	1 000
Transfert de Transports – Pour l'étude de la collecte de données sur les véhicules volés de la côte Ouest .....	154	.....	154
Transfert de Sécurité publique et Protection civile – Pour soutenir les efforts continus inhérents au plan relatif à la circulation transfrontalière des biens et des personnes pendant une urgence ou subséquemment à une urgence, ainsi qu'à la mise en œuvre du guide pour la gestion de la circulation à la frontière.....	80	.....	80
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour réduire le montant des nouveaux crédits requis .....	479	(479)	.....
<b>Total des transferts</b>	<b>2 413</b>	<b>521</b>	<b>2 934</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>2 413</b>	<b>521</b>	<b>2 934</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 478 846 \$ sont disponibles à partir d'un autre crédit en raison des retards relatifs au projet du grand livre des comptes débiteurs.

**Crédit 15** : Des fonds autorisés totalisant 4 688 123 \$ sont disponibles à même le crédit en raison des retards relatifs au projet du grand livre des comptes débiteurs.

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Commission nationale des libérations conditionnelles

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 35</b>
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick..	(14)

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.



# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Bureau de l'enquêteur correctionnel

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 40</b>
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick..	<b>(1)</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Gendarmerie royale du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Transferts</b>	<b>Crédit 45</b>	<b>Crédit 50</b>	<b>Total</b>
Transfert de Sécurité publique et Protection civile – Pour les services de police communautaire offerts aux Premières nations.....	6 000	.....	6 000
Transfert de la Défense nationale – Pour la sécurité publique relativement à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire.....	.....	500	500
Transfert de Sécurité publique et Protection civile – Pour fournir du financement à l'appui du projet pilote de l'évaluation régionale du risque, lequel sera effectué par Sécurité publique et Protection civile et le département de la Sécurité intérieure des États-Unis à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine .....	47	.....	47
Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.....	(82)	.....	(82)
Transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada – Pour la gestion des exigences pertinentes de la <i>Loi sur les armes à feu</i> .....	(1 700)	.....	(1 700)
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>4 265</b>	<b>500</b>	<b>4 765</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

## Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

#### **Transferts**

Crédit 60

Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.. (1)

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

---

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

#### **Transferts**

Crédit 65

Transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick.. (3)

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# TRANSPORTS

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Ministère</b>				
1c	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;			
	b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ;			
	c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, <u>y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</u> ;			
	d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....			
	622 924 405	(465 320)	1	622 459 086
5c	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés – Pour autoriser le virement au présent crédit de 125 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....			
	99 493 936	125 000	1	99 618 937
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....			
	722 297 519	(1 075 000)	1	721 222 520
17a	Conformément à l'article 24.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , renoncer à certaines dettes et à certains intérêts courus dus à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 22 646 108 \$ à l'égard de l'Administration du pont du port de Saint John.....			
	22 646 108	.....	.....	22 646 108
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....			
	74 380 197	.....	.....	74 380 197
(L)	Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile .....			
	77 516	.....	.....	77 516
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile .....			
	2 000	.....	.....	2 000
(L)	Paievements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 10) .....			
	79 593 000	.....	.....	79 593 000
(L)	Paievement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. (1993), ch. 43).....			
	58 974 669	.....	.....	58 974 669
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. (1963), ch. 42) .....			
	3 300 000	.....	.....	3 300 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	<b>(1 415 320)</b>	<b>3</b>	<b>1 682 274 033</b>

# TRANSPORTS

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Société canadienne des postes</b>					
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales .....	22 210 000	.....	.....	22 210 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	22 210 000	.....	.....	22 210 000
<b>Administration canadienne de la sûreté du transport aérien</b>					
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....	582 727 000	.....	.....	582 727 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	582 727 000	.....	.....	582 727 000
<b>Office des transports du Canada</b>					
25	Dépenses du Programme.....	26 554 271	.....	.....	26 554 271
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	3 565 688	.....	.....	3 565 688
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	30 119 959	.....	.....	30 119 959
<b>La Société des ponts fédéraux limitée</b>					
30	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée .....	64 699 000	.....	.....	64 699 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	64 699 000	.....	.....	64 699 000
<b>Marine Atlantique S.C.C.</b>					
35b	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....	202 085 000	.....	.....	202 085 000
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	202 085 000	.....	.....	202 085 000
<b>Commission de la capitale nationale</b>					
40b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement .....	13 241 104	.....	.....	.....
45b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital .....	4 184 125	.....	.....	.....
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	17 425 229	.....	.....	.....
<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>					
50c	Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 959 \$ du crédit 55 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	63 949 061	<b>20 959</b>	<b>1</b>	63 970 021
55c	Contributions .....	5 674 455 845	<b>(20 959)</b>	<b>282 146 000</b>	5 956 580 886
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	5 038 042	.....	.....	5 038 042
(L)	Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires .....	157 508 000	.....	.....	157 508 000
(L)	Fonds de stimulation de l'infrastructure .....	92 041 502	.....	.....	92 041 502
(L)	Fonds pour l'infrastructure verte .....	65 134 933	.....	.....	65 134 933
	<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	6 058 127 383	.....	<b>282 146 001</b>	6 340 273 384

# TRANSPORTS

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
<b>Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.</b>				
60b Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	153 887 000	.....	.....	153 887 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	153 887 000	.....	.....	153 887 000
<b>Tribunal d'appel des transports du Canada</b>				
65b Dépenses du Programme.....	1 642 788	.....	.....	1 642 788
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	129 762	.....	.....	129 762
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	1 772 550	.....	.....	1 772 550
<b>VIA Rail Canada Inc.</b>				
70b Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits.....	556 309 000	.....	.....	556 309 000
<b>Total des dépenses budgétaires</b> .....	556 309 000	.....	.....	556 309 000

# TRANSPORTS

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 10	Total
Financement pour l'entente avec la Première Nation Gitxaala en ce qui concerne le développement du port de Prince Rupert .....	.....	.....	5 783	5 783
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	.....	.....	5 783	5 783
<b>Total des crédits à adopter</b>	.....	.....	.....	.....
<b>Transferts</b>				
Transfert de la Défense nationale – Pour des initiatives de sécurité publique liées au financement des centres des opérations de la sûreté maritime .....	.....	125	.....	125
Transfert à Industrie – Pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite .....	(15)	.....	.....	(15)
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international – Pour l'atelier de la politique de lutte contre la piraterie et des opérations.....	(46)	.....	.....	(46)
Transfert à Environnement – Pour l'Université maritime mondiale ....	.....	.....	(75)	(75)
Transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada – Pour l'étude de la collecte de données sur les véhicules volés de la côte Ouest .....	(154)	.....	.....	(154)
Transfert au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Pour le Canadian Aquatic Invasive Species Network II .....	(250)	.....	.....	(250)
Transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada – Pour l'agrandissement des installations consacrées aux opérations commerciales du poste frontalier de St-Bernard-de-Lacolle (Québec).....	.....	.....	(1 000)	(1 000)
<b>Total des transferts</b>	<b>(465)</b>	<b>125</b>	<b>(1 075)</b>	<b>(1 415)</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>(465)</b>	<b>125</b>	<b>(1 075)</b>	<b>(1 415)</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 10** : Des fonds autorisés totalisant 5 782 500 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report des fonds pour l'Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais (5 020 000 \$) et pour le Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador (762 500 \$).

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
<b>Subventions</b>		
Subvention à la Première Nation Gitxaala pour le développement du port de Prince Rupert .	5 782 500	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>5 782 500</b>	<b>.....</b>
Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....	5 782 500	.....
Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....	1 075 000	.....
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>(1 075 000)</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# TRANSPORTS

## Bureau de l'infrastructure du Canada

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 50</b>	<b>Crédit 55</b>	<b>Total</b>
Financement pour le Fonds de la taxe sur l'essence en vue d'appuyer des projets d'infrastructure municipaux durables sur le plan de l'environnement et favorables à l'assainissement de l'air et de l'eau, ainsi qu'à une diminution des émissions de gaz à effet de serre .....	.....	353 396	353 396
<b>Fonds disponibles</b>			
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit .....	.....	71 250	71 250
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>.....</b>	<b>282 146</b>	<b>282 146</b>
<b>Transferts</b>			
Réaffectation des ressources à l'interne – Pour fournir un montant supplémentaire aux fonds de fonctionnement afin de mettre en œuvre l'accord de contribution pour le projet de la ligne de transport d'énergie du Nord-Ouest en Colombie-Britannique dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte.....	21	(21)	.....
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>21</b>	<b>282 125</b>	<b>282 146</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 55** : Des fonds autorisés totalisant 71 250 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report des fonds pour le Financement de base pour les provinces et les territoires.

<b>Paiements de transfert (dollars)</b>	<b>Crédit</b>	<b>Législatif</b>
<b>Contributions</b>		
Programme de paiement de transfert du Fonds de la taxe sur l'essence .....	353 396 000	.....
<b>Montant total brut des paiements de transfert</b>	<b>353 396 000</b>	<b>.....</b>
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit .....</i>	<i>71 250 000</i>	<i>.....</i>
<i>Moins : Fonds transférés à un autre crédit .....</i>	<i>20 959</i>	<i>.....</i>
<b>Montant net des paiements de transfert</b>	<b>282 125 041</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

# TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements		
<b>Ministère</b>					
1c	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> ; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux <u>et, conformément au paragraphe 29.1 (2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques, des services de soutien internes à d'autres organisations</i></u> ; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 171 418 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien), de 146 532 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles), de 81 898 \$ du crédit 45 (Sécurité publique et Protection civile), de 51 717 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile), de 40 889 \$ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration), de 13 786 \$ du crédit 35 (Sécurité publique et Protection civile), de 2 723 \$ du crédit 65 (Sécurité publique et Protection civile), de 1 341 \$ du crédit 40 (Sécurité publique et Protection civile) et de 431 \$ du crédit 60 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	2 240 890 636	<b>389 598</b>	<b>35 632 641</b>	2 276 912 875
5c	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.....	501 978 384	.....	<b>12 210 116</b>	514 188 500
6a	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – En vertu de l'article 29.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , pour augmenter de 10 000 000 \$ à 20 000 000 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2011, le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds, établi aux termes du crédit 23d, <i>Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995</i> , peut excéder les recettes .....	1	.....	.....	1
<u>7c</u>	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.4 de la même loi, à compter du 31 mars 2012.....	.....	.....	<b>1</b>	1
10	Contributions .....	5 210 000	.....	.....	5 210 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	99 871 902	.....	.....	99 871 902
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine – Traitement et allocation pour automobile...	77 516	.....	.....	77 516



# TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

## Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Autorisations à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers.....	20 794 293	.....	.....	20 794 293
(L) Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique .....	6 200 000	.....	.....	6 200 000
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	3 082 000	.....	.....	3 082 000
(L) Fonds renouvelable des Services optionnels.....	.....	.....	.....	.....
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices.....	.....	.....	.....	.....
L) Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada .....	(198 850)	.....	.....	(198 850)
(L) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers .....	(4 854 000)	.....	.....	(4 854 000)
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>2 873 051 882</b>	<b>389 598</b>	<b>47 842 758</b>	<b>2 921 284 238</b>
<b>Société du Vieux-Port de Montréal inc.</b>				
13c Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....	24 826 376	.....	<b>2 000 000</b>	26 826 376
<b>Total des dépenses budgétaires .....</b>	<b>24 826 376</b>	<b>.....</b>	<b>2 000 000</b>	<b>26 826 376</b>
<b>Services partagés Canada</b>				
17c Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information. ....	.....	.....	<b>1</b>	1
21c Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.2 de la même loi, à compter du 31 mars 2012.....	.....	.....	<b>1</b>	1
<b>Total des dépenses budgétaires.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

*Nota* : Services partagés Canada a été établi en vertu du décret C.P. 2011-0881, à compter du 4 août 2011. Par la suite, en vertu des décrets C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale liés aux services d'infrastructure de la technologie de l'information a été transférée à Services partagés Canada. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Modifications apportées à la structure gouvernementale et nouvelles autorisations demandées ».

# TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

## Ministère

### Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Crédit 7	Total
Fonds pour l'augmentation des dépenses obligatoires (aménagement, entretien et locaux temporaires) relatives à des immeubles appartenant à l'État et à des locaux loués .....	54 008	.....	.....	54 008
Fonds pour les coûts prévus relatifs aux besoins supplémentaires en matière de locaux à bureaux à l'intention des ministères et organismes gouvernementaux.....	20 161	.....	.....	20 161
Fonds pour les travaux de réparation et de réfection d'infrastructures majeures comme des barrages et des ponts.....	.....	20 000	.....	20 000
Fonds pour les coûts de locaux liés à l'administration des pensions de retraite .....	5 495	.....	.....	5 495
Réinvestissement des revenus provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers .....	.....	4 977	.....	4 977
Fonds pour le paiement des taxes municipales à l'égard des biens obtenus par bail-achat et des biens loués .....	855	.....	.....	855
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.4 de la même loi, à compter du 31 mars 2012 (crédit 7c) .....	.....	.....	.....	.....
Montant brut des crédits à adopter	80 519	24 977	.....	105 496
<b>Fonds disponibles</b>				
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	44 887	12 767	.....	57 654
<b>Total des crédits à adopter</b>	<b>35 632</b>	<b>12 210</b>	<b>.....</b>	<b>47 842</b>
<b>Transferts</b>				
Transfert d'Affaires indiennes et du Nord canadien (171 \$), de Ressources naturelles (147 \$), de la Gendarmerie royale du Canada (82 \$), de Sécurité publique et Protection civile (52 \$), de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (41 \$), de la Commission nationale des libérations conditionnelles (14 \$), de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (3 \$), du Bureau de l'enquêteur correctionnel (1 \$) et du Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (0,4 \$) – Fonds destinés au regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick .....	511	.....	.....	511
Transfert à Bibliothèque et Archives du Canada – Pour les coûts liés au transfert de la garde du Centre de préservation des films sur pellicule de nitrate de cellulose.....	(121)	.....	.....	(121)
<b>Total des transferts</b>	<b>390</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>390</b>
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>36 022</b>	<b>12 210</b>	<b>.....</b>	<b>48 232</b>

### Explication des fonds disponibles (dollars)

**Crédit 1** : Des fonds autorisés totalisant 44 886 910 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report du financement pour le 3000, chemin Merivale (14 476 800 \$), un nouveau projet de construction fédéral à Québec (8 898 900 \$), des ouvrages de génie (8 000 000 \$), le Programme canadien pour la commercialisation des innovations (7 961 933 \$), l'initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri (2 548 000 \$), le Projet d'assainissement des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney (2 157 641 \$), la modernisation des services et des systèmes de pensions et l'initiative ayant trait aux systèmes en place (671 189 \$) et une diminution des paiement en remplacement d'impôts (172 447 \$).

**Crédit 5** : Des fonds autorisés totalisant 12 767 158 \$ sont disponibles à même le crédit en raison du report du financement pour le projet de transformation des activités et des systèmes des biens immobiliers (5 999 595 \$), la modernisation des services et des systèmes de paye (4 747 563 \$) et le Projet de viabilité des centres de données (2 020 000 \$).

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX**  
**Société du Vieux-Port de Montréal inc.**

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 13</b>
Fonds pour des réparations urgentes aux infrastructures comme les édifices, les quais et les ponts .....	<b>2 000</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

**Services partagés Canada**

**Explication du besoin – Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)**

<b>Crédits à adopter</b>	<b>Crédit 17</b>	<b>Crédit 21</b>	<b>Total</b>
Pour établir une autorisation de recettes nettes en vertu d'un crédit, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , découlant de la prestation de services de technologie de l'information à des organisations du gouvernement fédéral (crédit 17c) .....	.....	.....	.....
Pour mettre fin au Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique à compter du 31 mars 2012 (crédit 21c) .....	.....	.....	.....
<b>Présent budget supplémentaire des dépenses</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>

*Nota* : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

## **ANNEXE**

### **Aperçu**

**Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet  
de loi de crédits**

**Prévisions législatives**

**Sommaire des modifications apportées aux crédits votés**

**Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses  
par article courant de dépense**

**Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor**

**Postes horizontaux inclus dans le présent budget supplémentaire  
des dépenses**

**Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des  
dépenses**

## Aperçu

---

Cette section donne un aperçu des tableaux sommaires suivants présentés dans le budget supplémentaire des dépenses.

1. Sommaire des modifications apportées aux crédits votés
2. Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet de loi de crédits
3. Prévisions législatives
4. Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense
5. Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor
6. Postes horizontaux inclus dans les budgets supplémentaires des dépenses
7. Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

### **1. Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet de loi de crédits**

Ce tableau donne au lecteur un aperçu du projet de loi de crédits. Comme précisé plus haut, le budget supplémentaire des dépenses appuie directement le projet de loi. Ce tableau renferme une liste des numéros des crédits, des libellés des crédits et des fonds demandés qui seront soumis à l'approbation du Parlement. Le projet de loi de crédits du budget supplémentaire des dépenses comprend deux annexes : l'annexe 1 énumère les postes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 et l'annexe 2, les postes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

Seuls les rajustements positifs aux crédits des ministères sont inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits. Si une organisation inscrit un montant net négatif ou de zéro dans le présent budget supplémentaire des dépenses, aucun changement aux autorisations de dépenser actuelles n'est demandé au Parlement. Par conséquent, ils ne sont pas compris dans la présente annexe.

Une fois que le projet de loi de crédits est approuvé, le libellé des crédits constitue les conditions sous lesquelles les dépenses pourront être effectuées. Les types de crédits suivants peuvent apparaître dans le budget supplémentaire des dépenses :

- a) Crédits pour dépenses du Programme – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit « Dépenses en capital » ou le crédit « Subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- b) Crédits pour dépenses de fonctionnement – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit « Dépenses en capital » ou un crédit « Subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars.
- c) Crédits pour dépenses en capital – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital pourraient comprendre des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 dollars notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital.
- d) Crédits pour subventions et contributions – Ce type de crédit est utilisé lorsque le montant total des dépenses en subventions et en contributions s'élève à 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget supplémentaire des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation d'effectuer un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contributions » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.
- e) Crédits non budgétaires – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, l'autorisation de dépenser est approuvée pour des prêts, des avances et des dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et des prêts ou des avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organisations internationales, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) Crédits spéciaux : Déficit des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes – Quand il est nécessaire d'affecter des fonds pour un paiement à une société d'État ou pour couvrir les dépenses d'une personne juridique, un crédit distinct est

## Aperçu

---

établi. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

- g) Crédits du Conseil du Trésor gérés par l'administration centrale – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'un certain nombre d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
- i. Crédit pour éventualités du gouvernement – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas inscrites au budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui sont énumérés dans le présent budget des dépenses. Cette autorisation d'augmenter d'autres crédits est accordée jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation.
  - ii. Crédit pour initiatives pangouvernementales – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
  - iii. Crédit pour rajustements à la rémunération – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits afin de financer des augmentations de dépenses salariales liées aux conventions collectives conclues entre le Conseil du Trésor et les unités de négociation représentant les fonctionnaires, ainsi qu'aux conventions collectives signées avec des employeurs distincts, y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les employés de sociétés d'État conformément à l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
  - iv. Crédit pour assurances de la fonction publique – Ce crédit fournit les cotisations à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
  - v. Crédit pour le report du budget de fonctionnement – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.
  - vi. Crédit pour les besoins en matière de rémunération – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit des rajustements à la rémunération.
  - vii. Crédit pour le report du budget des dépenses en capital – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent.

## Aperçu

---

### 2. Prévisions législatives

Ce tableau fournit au Parlement une mise à jour des changements importants apportés aux prévisions des dépenses liées aux principaux postes législatifs. Les postes législatifs sont ceux que le Parlement a approuvés par l'adoption d'autres textes législatifs qui précisent les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées. Les dépenses législatives sont incluses dans le budget supplémentaire des dépenses à titre d'information.

### 3. Sommaire des modifications apportées aux crédits votés

Ce tableau fournit toute l'information concernant les crédits de ce budget supplémentaire, par ministère.

La première colonne (Numéro du crédit) indique quel crédit est accru dans le cadre du présent budget supplémentaire des dépenses. La lettre jointe au numéro précise quel budget supplémentaire des dépenses a été utilisé pour augmenter le crédit.

La deuxième colonne (Montant brut) indique le total des fonds demandés dans le présent budget supplémentaire des dépenses.

La troisième colonne (Moins : Autorisations de dépenser disponibles) représente les pouvoirs de dépenser inutilisés qu'invoquent les organisations pour réduire le montant demandé dans le présent budget supplémentaire des dépenses. La section détaillée de chacun des ministères présente de plus amples renseignements sur ces montants.

La quatrième colonne (Montant net) indique le montant net du financement supplémentaire inscrit dans le présent budget supplémentaire des dépenses. Fait à noter, les montants négatifs ou de zéro ne sont pas inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits

### 4. Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats de l'État par article courant. À cette fin, toutes les organisations, y compris celles qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats par catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaire des dépenses et les Comptes publics. Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Locations
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

### 5. Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ce tableau sommaire fournit une liste complète des affectations provenant des crédits centraux du Conseil du Trésor (CT) pour les éventualités du gouvernement, les initiatives pangouvernementales, les rajustements à la rémunération, le report du budget de fonctionnement et les besoins en matière de rémunération, le cas échéant.

Éventualités du gouvernement (crédit 5 du CT) – Ce tableau sommaire fournit une liste complète des organisations qui ont reçu un financement temporaire à partir du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor (crédit 5 du CT). Des fonds temporaires peuvent être accordés pour des dépenses diverses, urgentes et imprévues, qui ne figuraient pas dans le budget principal des dépenses et qui doivent être engagées avant que le prochain budget supplémentaire des dépenses ne reçoive la sanction royale.

## Aperçu

---

Une fois que le Parlement a approuvé le projet de loi de crédits pour le budget supplémentaire des dépenses et que le gouverneur général a accordé la sanction royale, les fonds temporaires sont remboursés au crédit 5 du CT.

Les critères suivants doivent être satisfaits afin que le Conseil du Trésor puisse accorder l'accès au crédit 5 du CT :

- Toutes les avances imputées au crédit pour éventualités du gouvernement doivent être considérées comme des avances temporaires devant être couvertes par des postes inscrits au budget supplémentaire des dépenses suivant et être remboursées lorsque la loi de crédits afférente est adoptée. Des exceptions s'appliquent dans les cas des besoins qui surviennent après le dernier budget supplémentaire des dépenses de l'exercice alors que les avances pourraient ne pas être remboursées.
- Le crédit existant d'une organisation doit être insuffisant pour répondre aux besoins actuels et à ceux de la nouvelle initiative jusqu'à la prochaine période d'octroi de crédits. Ainsi, l'organisation doit justifier sa demande en présentant une analyse valable de son flux de trésorerie.
- Il doit y avoir une raison valable et impérieuse, surtout en ce qui a trait au versement de subventions, pour effectuer le paiement avant la prochaine période de crédits. Si ce n'est pas le cas, le paiement doit être différé et l'accès au crédit 5 du CT doit être refusé.
- En ce qui concerne les subventions, il faut consulter et respecter la politique sur les paiements de transfert afin de s'assurer qu'un bénéficiaire valable et légalement constitué existe et que l'organisation doit absolument effectuer le paiement avant la prochaine période d'octroi de crédits.

Initiatives pangouvernementales (crédit 10 du CT) – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada. Les ministères et les organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 10.

Rajustement à la rémunération (crédit 15 du CT) – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pouvant nécessiter un financement partiel ou intégral plus important en raison de rajustements intervenants aux conditions de service ou d'emploi à la fonction publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les employés de sociétés d'État, conformément à l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les ministères et les organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 15.

Report du budget de fonctionnement (crédit 25 du CT) – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en autorisant un report des fonds non utilisés de l'exercice précédent, jusqu'à concurrence 5 p. 100 du budget de fonctionnement inscrit au budget principal des dépenses de l'exercice précédent d'un ministère ou d'un organisme. Les ministères et les organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 25.

Besoins en matière de rémunération (crédit 30 du CT) – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en assurant au gouvernement les fonds nécessaires pour respecter des exigences juridiques d'employeur, concernant notamment les congés parentaux, les congés de maternité et les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale. Les ministères, les organismes et les sociétés d'État peuvent obtenir ce crédit tout au long de l'exercice. Les ministères, les organismes et sociétés d'État ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 30.

Report du budget des dépenses en capital (crédit 33 du CT) – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en autorisant un report des fonds non utilisés de l'exercice précédent. Les ministères et organismes qui ont un crédit pour dépenses en capital distinct peuvent reporter au plus 20 p.100 du budget des dépenses en capital d'une organisation jusqu'à la fin de l'année. Les ministères et organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 33.

### **6. Postes horizontaux inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses**

Une initiative horizontale est une activité dans le cadre de laquelle des partenaires provenant de deux ou plusieurs organisations acceptent, en vertu d'une entente de financement formelle (p. ex., un mémoire au Cabinet, une présentation au Conseil du Trésor, un accord fédéral-provincial) de collaborer à l'atteinte de résultats partagés.



## Aperçu

---

Ce tableau fournit un résumé des postes pour lesquels des fonds sont demandés dans les budgets supplémentaires des dépenses de l'année financière en cours. Il s'agit d'une vue d'ensemble des initiatives horizontales relatives aux budgets supplémentaires des dépenses pour lesquelles deux ou plusieurs organisations demandent une augmentation de leur financement.

### **7. Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses**

Il arrive souvent que le budget supplémentaire des dépenses inclut des « postes de 1 \$ » visant à demander la modification de la répartition de fonds ou du libellé d'un crédit existant (comme pour les garanties de prêts) déjà approuvés dans le budget principal des dépenses. Un tel poste ne vise pas à demander un financement nouveau ou additionnel, mais à redistribuer entre crédits des autorisations de dépenser existantes et/ou à accorder des autorisations pertinentes. Or, comme aucun nouveau financement n'est demandé, la somme de 1 \$ est strictement symbolique.

Par exemple, les postes de 1 \$ peuvent servir à :

1. transférer des fonds d'un crédit à un autre;
2. radier des dettes;
3. modifier une garantie de prêt;
4. autoriser une subvention;
5. modifier des lois de crédits antérieures.

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
1c	<p style="text-align: center;">AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</p> <p style="text-align: center;">MINISTÈRE</p> <p>Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 9 222 873 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international), de 94 200 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 46 320 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i>.....</p>	1	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10c	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan, du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, sous forme de paiements monétaires ou sous forme de produits ou de services; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2010 – Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 750 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 300 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	2
25c	<p>AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL</p> <p>Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation :</p> <p>a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition;</p> <p>b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i>, pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne :</p> <p>(i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,</p> <p>(ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,</p> <p>(iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition – Pour autoriser le virement au présent crédit de 30 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....</p>	22 418	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL <i>(suite et fin)</i>		
30c	Agence canadienne de développement international – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements monétaires ou de fourniture de biens ou services – Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 029 700 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	355 529 000	
L35c	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 285 613 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
L40c	Conformément à l'alinéa 3 c) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne la participation à l'augmentation générale du capital des institutions financières internationales en vue de surmonter la crise économique mondiale et de répondre aux besoins à long terme de développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans les Caraïbes, ne doit pas être supérieur, pour la période commençant le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, à 110 411 457 \$US, soit un montant équivalent à 112 931 558 \$CAN.....	1	
			355 551 420
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
45c	Versements au Centre de recherches pour le développement international.....		27 500 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
52c	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 807 000 \$ du crédit 54 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 3 pour 2011-2012</i> et de 100 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1c	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice;</i> <i>b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</i> <i>c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel;</i> <i>d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil;</i> <i>e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 167 500 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012.....</i>	1	
5c	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et : <i>a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</i> <i>b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes – Pour autoriser le virement au présent crédit de 207 000 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012.....</i>	1	
10c	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 9 875 000 \$ du crédit 5 (Affaires indiennes et du Nord canadien), de 3 406 131 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien), 465 162 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien), et de 20 571 \$ du crédit 10 (Santé) de la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012 et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	39 585 765	
		39 585 765	39 585 767

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
5c	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 150 000 \$ du crédit 30 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1c	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 440 000 \$ du crédit 10 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
10c	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 26 261 078 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	725 033	
			725 034
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
20c	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 920 953 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) et de 475 100 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	6 903 635	
25c	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 232 788 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	23 143	
			6 926 778

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ANCIENS COMBATTANTS		
	MINISTÈRE		
5c	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.....		37 537 000
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1c	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 887 200 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 196 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> ....	1	
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 061 840 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	15 253 390	
			15 253 391
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRÉTARIAT		
1c	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour autoriser le virement au présent crédit de 40 912 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	7 936 301	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	SECRETARIAT <i>(suite et fin)</i>		
15c	Rajustements à la rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour augmenter d'autres crédits qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les sociétés d'État au sens de l'article 83 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	30 440 035	38 376 336
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1c	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice .....		883 395



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1c	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 29 736 337 360 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 430 224 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 156 566 571 \$ du crédit 5 (Défense nationale) et de 222 300 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
10c	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense .....	1	
			2

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1c	<p>Environnement – Dépenses de fonctionnement et :</p> <p><i>a)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</p> <p><i>b)</i> autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa <i>a)</i> peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</p> <p><i>c)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</p> <p><i>d)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</p> <p><i>e)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</p> <p><i>f)</i> aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;</p> <p><i>g)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 353 378 \$ du crédit 10 (Environnement) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i>.....</p>	1	
10c	<p>Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements monétaires ou de fourniture de biens, équipement ou services – Pour autoriser le virement au présent crédit de 75 000 \$ du crédit 10 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....</p>	1	
			2

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1c	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 221 937 \$ du crédit 5 (Finances) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
7c	Autorisation de verser des paiements, entre le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2012, conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture d'un montant ne devant pas excéder 9 000 000 \$ .....	1	
L10c	Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les années 2011-2012 à 2015-2016 .....	1	
L17c	Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 1 537 548 567 \$US, qui reste assujéti à un appel sur une période indéfinie .....	1	

4

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1c	Industrie – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses, relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 000 \$ du crédit 25 (Industrie), de 15 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans), de 15 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international), de 15 000 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 15 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
5c	Industrie – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 300 000 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25c	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....		440 899
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
40c	Paiements à la Commission canadienne du tourisme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 001 173 \$ du crédit 20 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE <i>(suite et fin)</i>		
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
60c	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
65c	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 100 000 \$ du crédit 1 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
70c	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 60 (Industrie) et de 590 000 \$ du crédit 10 (Environnement) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			3
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
80c	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 250 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
95c	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 197 002 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1
	STATISTIQUE CANADA		
105c	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 220 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1c	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	.....	1
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10c	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice .....	.....	1
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15c	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 778 338 \$ du crédit 1 (Justice) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	.....	1

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE <i>(suite et fin)</i>		
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35c	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes aux ministères et organismes fédéraux, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, aux organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales, et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 640 622 \$ du crédit 1 (Justice) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1
	PARLEMENT		
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5c	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes .....		2 733 651
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1c	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	1	
5c	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
50c	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction – Pour autoriser le virement au présent crédit de 121 137 \$ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> ....		1
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
105c	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice .....		1
	PÊCHES ET OCÉANS		
1c	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; <i>b)</i> autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; <i>c)</i> aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne, et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; <i>d)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 194 900 \$ du crédit 5 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	6 516 935	



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>PÊCHES ET OCÉANS (suite et fin)</b>		
10c	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 499 087 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			6 516 936
	<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1c	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte des opérations de l'assurance-emploi et du Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire; <i>b)</i> en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : (i) des services du Secteur des programmes d'accès public, (ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, (iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral, (iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14 <i>b)</i> de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État, (v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> , <i>c)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	56 360 000	
5c	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 497 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
7c	Conformément au paragraphe 25(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , radier des Comptes du Canada 98 448 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 311 768 275 \$ relativement à des comptes de prêts canadiens aux étudiants.....	162 226 509	
			218 586 510

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1c	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 400 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles) et de 100 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
5c	Ressources naturelles – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 220 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
10c	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 100 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			3
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15c	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....		95 000 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1c	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 575 000 \$ du crédit 10 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
10c	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 30 000 000 \$ du crédit 1 (Santé) et de 50 000 \$ du crédit 50 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	22 250 000	
			22 250 001
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
25c	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 514 000 \$ du crédit 50 (Santé) et de 400 000 \$ du crédit 1 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
27c	Agence canadienne de développement économique du Nord – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de .....	2 000 000	
29c	Agence canadienne de développement économique du Nord – Contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 000 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2 000 001

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
40c	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....		1
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1c	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien interne à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an .....	1	
5c	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 700 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) et de 100 000 \$ du crédit 10 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45c	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement, et conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 000 000 \$ du crédit 5 (Sécurité publique et Protection civile) et de 46 960 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
50c	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 500 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1c	Transports – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;</i> <i>b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la Loi sur l'aéronautique;</i> <i>c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;</i> <i>d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....</i>	1	
5c	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés – Pour autoriser le virement au présent crédit de 125 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
10c	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1	
			3
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
50c	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 959 \$ du crédit 55 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
55c	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions.....	282 146 000	
			282 146 001

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
1c	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> ; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et, conformément au paragraphe 29.1 (2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an – Pour autoriser le virement au présent crédit de 171 418 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien), de 146 532 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles), de 81 898 \$ du crédit 45 (Sécurité publique et Protection civile), de 51 717 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile), de 40 889 \$ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration), de 13 786 \$ du crédit 35 (Sécurité publique et Protection civile), de 2 723 \$ du crédit 65 (Sécurité publique et Protection civile), de 1 341 \$ du crédit 40 (Sécurité publique et Protection civile) et de 431 \$ du crédit 60 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	35 632 641	
5c	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux ..	12 210 116	
7c	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.4 de la même loi, à compter du 31 mars 2012.....	1	
			47 842 758
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
13c	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....		2 000 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX <i>(suite et fin)</i>		
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
17c	Services Partagés Canada – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information .....	1	
21c	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.2 de la même loi, à compter du 31 mars 2012 ..	1	
			2
			1 201 855 921

## Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars 2013)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10c	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence – Pour autoriser le virement au présent crédit de 478 846 \$ du crédit 15 (Sécurité publique et Protection civile), de 1 700 000 \$ du crédit 45 (Sécurité publique et Protection civile), de 154 000 \$ du crédit 1 (Transports) et de 80 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
15c	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 000 000 \$ du crédit 10 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012</i> .....	1	
			2
			2



## Prévisions législatives – dépenses budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État	Présent budget supplémentaire des dépenses (\$)
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>	
<b>Agence canadienne de développement international</b>	
Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	37 500 000
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>	
<b>Directeur général des élections</b>	
Dépenses d'élections	232 927 709
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
<b>Ministère</b>	
Conservation de la nature Canada	33 695 148
<b>FINANCES</b>	
<b>Ministère</b>	
Frais d'intérêt et autres coûts	(1 448 000 000)
Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture ( <i>Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8)	9 000 000
<b>INDUSTRIE</b>	
<b>Ministère</b>	
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36)	(20 000 000)
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)(e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	34 500 000
<b>JUSTICE</b>	
<b>Cour suprême du Canada</b>	
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	277 339

## Prévisions législatives – dépenses budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État	Présent budget supplémentaire des dépenses (\$)
<b>PARLEMENT</b>	
<b>Chambre des communes</b>	
Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	8 999 417
<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>	
<b>Ministère</b>	
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	(410 337 733)
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	98 621 446
Prestation universelle pour la garde d'enfants	36 000 000
Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	40 000 000
Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	74 360 209
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	27 807 405
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	56 190 821
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	4 000 000
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	17 500 000
Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	5 855 167
Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	94 047
Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	3 856 070
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>Ministère</b>	
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	(415 758 000)
Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	12 131 000
<i>Montant total des postes législatifs budgétaires du présent budget supplémentaire des dépenses</i>	<i>(1 560 779 955)</i>
<b>COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ASSURANCE-EMPLOI</b> . . . . .	
Total	(1 560 779 955)

## Prévisions législatives – autorisations non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)

---

Ministère, organisme ou société d'État

Présent budget  
supplémentaire  
des dépenses  
(\$)

---

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

#### Agence canadienne de développement international

Paievements aux institutions financières internationales – Souscription au capital 28 651 598

---

### FINANCES

#### Ministère

Paievement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement 55 610 640

---

### RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

#### Ministère

Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* 157 375 526

---

*Total*

*241 637 764*

---

## Sommaire des modifications apportées aux crédits votés – Dépenses budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État (en milliers de dollars)	Numéro du crédit	Montant brut	Moins : Autorisations de dépenser disponibles	Montant net*
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>				
Ministère.....	1c	21 411	21 411	.....
	5c	.....	.....	.....
	10c	10 750	10 750	.....
Agence canadienne de développement international.....	25c	22	.....	22
	30c	521 269	165 740	355 529
Centre de recherches pour le développement international.....	45c	27 500	.....	27 500
Commission de la capitale nationale.....	52c	.....	.....	.....
	54c	.....	.....	.....
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>				
Ministère.....	1c	5 489	5 489	.....
	5c	.....	.....	.....
	10c	65 000	25 414	39 586
<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....</b>				
	5c	.....	.....	.....
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>				
Ministère.....	1c	6 013	6 013	.....
	10c	27 070	26 345	725
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	20c	6 904	.....	6 904
	25c	23	.....	23
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>				
Ministère.....	5c	37 537	.....	37 537
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
	5c	25 015	9 762	15 253
Commission de l'immigration et du statut de réfugié.....	10c	.....	.....	.....
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>				
Secrétariat.....	1c	7 936	.....	7 936
	15c	30 440	.....	30 440
	20c	.....	.....	.....
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>				
Ministère.....	1c	1 383	500	883
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>				
Ministère.....	1c	156 567	156 567	.....
	5c	58 110	58 110	.....
	10c	.....	.....	.....
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
Ministère.....	1c	5 039	5 039	.....
	10c	3 775	3 775	.....
<b>FINANCES</b>				
Ministère.....	1c	15 222	15 222	.....
	5c	.....	.....	.....
	7c	.....	.....	.....

\* Voir la note à la page 159.

## Sommaire des modifications apportées aux crédits votés – Dépenses budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État (en milliers de dollars)	Numéro du crédit	Montant brut	Moins : Autorisations de dépenser disponibles	Montant net*
<b>INDUSTRIE</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
	5c	.....	.....	.....
Agence spatiale canadienne.....	25c	441	.....	441
	35c	50	50	.....
Commission canadienne du tourisme.....	40c	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada.....	60c	.....	.....	.....
	65c	.....	.....	.....
	70c	.....	.....	.....
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....	80c	.....	.....	.....
Conseil de recherches en sciences humaines.....	95c	.....	.....	.....
Statistique Canada.....	105c	.....	.....	.....
<b>JUSTICE</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
Commission canadienne des droits de la personne.....	10c	.....	.....	.....
Tribunal canadien des droits de la personne.....	15c	.....	.....	.....
Bureau du directeur des poursuites pénales.....	35c	1 066	1 066	.....
<b>PARLEMENT</b>				
Chambre des communes.....	5c	2 734	.....	2 734
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
	5c	211	211	.....
Bibliothèque et Archives du Canada.....	50c	.....	.....	.....
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....	105c	.....	.....	.....
<b>PÊCHES ET OCÉANS.....</b>				
	1c	13 212	6 695	6 517
	5c	.....	.....	.....
	10c	260	260	.....
<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>				
Ministère.....	1c	59 722	3 362	56 360
	5c	300	300	.....
	7c	162 227	.....	162 227
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>				
Ministère.....	1c	3 826	3 826	.....
	5c	.....	.....	.....
	10c	.....	.....	.....
Énergie atomique du Canada limitée.....	15c	95 000	.....	95 000
Office national de l'énergie.....	25c	.....	.....	.....
<b>SANTÉ</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
	10c	27 250	5 000	22 250
Instituts de recherche en santé du Canada.....	25c	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement économique du Nord.....	27c	2 000	.....	2 000
	29c	.....	.....	.....
Agence de la santé publique du Canada.....	40c	.....	.....	.....
	50c	.....	.....	.....

\* Voir la note à la page 159.

## Sommaire des modifications apportées aux crédits votés – Dépenses budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État  (en milliers de dollars)	Numéro du crédit	Montant brut	Moins : Autorisations de dépenser disponibles	Montant net*
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE</b>				
Ministère.....	1c	862	862	.....
	5c	.....	.....	.....
Agence des services frontaliers du Canada.....	10c	479	479	.....
	15c	4 688	4 688	.....
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	35c	.....	.....	.....
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....	40c	.....	.....	.....
Gendarmerie royale du Canada.....	45c	.....	.....	.....
	50c	.....	.....	.....
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....	60c	.....	.....	.....
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....	65c	.....	.....	.....
<b>TRANSPORTS</b>				
Ministère.....	1c	.....	.....	.....
	5c	.....	.....	.....
	10c	5 783	5 783	.....
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	50c	.....	.....	.....
	55c	353 396	71 250	282 146
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
Ministère.....	1c	80 519	44 887	35 632
	5c	24 977	12 767	12 210
	7c	.....	.....	.....
Société du Vieux-Port de Montréal inc. ....	13c	2 000	.....	2 000
Services partagés Canada.....	17c	.....	.....	.....
	21c	.....	.....	.....
<b>Total</b> .....		<b>1 873 478</b>	<b>671 623</b>	<b>1 201 855</b>

\* Il se peut que les montants totaux ne correspondent pas au « Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

## Sommaire des modifications apportées aux crédits votés – Dépenses non budgétaires

Ministère, organisme ou société d'État  (en milliers de dollars)	Numéro du crédit	Montant brut	Moins : Autorisations de dépenser disponibles	Montant net*
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>				
Agence canadienne de développement international .....	L35c	.....	.....	.....
	L40c	.....	.....	.....
<b>FINANCES</b>				
Ministère .....	L10c	.....	.....	.....
	L17c	.....	.....	.....
<b>Total</b> .....		.....	.....	.....

\* Il se peut que les montants totaux ne correspondent pas au « Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

# Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

---

## *Explication des articles courants de dépenses*

### **1. Personnel**

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la Gendarmerie royale du Canada.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.
- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

### **2. Transports et communications**

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.
- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, courrier recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que la location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et sans fil. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

### **3. Information**

- Services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- Services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De



## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

---

plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

- Services des relations publiques et des affaires publiques pour des sondages sur les comportements et l'évaluation des services, la promotion des ventes, la commercialisation, la mise en valeur des exportations, les relations publiques et la publicité, les sondages d'opinion, ainsi que les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux.

### 4. Services professionnels et spéciaux

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de traitement des données et autre conseiller en recherche; et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.
- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.
- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'administration de marchés.

### 5. Location

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement, avec ou sans équipage, de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.
- Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant 4.

### 6. Achat de services de réparation et d'entretien

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant 8, Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant 9, Acquisition de machines et de matériel.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux, des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

### 7. Services publics, fournitures et approvisionnements

- Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'approvisionnement en eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

---

- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
  - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport et chauffage;
  - aliments pour bétail;
  - aliments et autres fournitures pour navires et établissements;
  - bestiaux achetés pour consommation ou revente;
  - graines de semence;
  - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur;
  - uniformes et fourniment;
  - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement;
  - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais;
  - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études;
  - produits chimiques;
  - approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux;
  - œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives;
  - fournitures du service de nettoyage;
  - bois et charbon;
  - fournitures électriques;
  - pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

### 8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.
- Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants 1 à 9).

### 9. Acquisition de machines et de matériel

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

---

### 10. Paiements de transfert

- Subventions, contributions et tous les autres paiements de transfert versés par l'État, tels que :
  - Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les prestations de la Sécurité de la vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations et les pensions des anciens combattants.
  - Paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
  - Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
  - Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.
  - Capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; bourses d'études.
  - Subventions de soutien consenties à des organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.
  - Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.
- La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par l'entremise de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions inscrites au Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont pas aussi limitées. Les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation.

### 11. Service de la dette publique

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

### 12. Autres subventions et paiements

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert versés aux sociétés d'État.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».
- Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.



## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Ministère, organisme ou société d'État	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	2 255	43	275	16 222	(2 442)
Agence canadienne de développement international	17	3	15	17	.....
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	(8)	69	17	326	15
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	.....	.....	.....	.....	.....
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	.....	(86)	(19)	(343)	(11)
Agence canadienne d'inspection des aliments	3 474	608	134	3 579	76
Anciens combattants					
Ministère	.....	.....	.....	.....	.....
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	.....	382	131	965	188
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	(19)	.....	.....	(22)	.....
Conseil du Trésor					
Secrétariat	30 519	93	.....	5 927	23
Conseil privé					
Ministère	76	7	(11)	1 080	(99)
Directeur général des élections	105 965	24 929	13 809	8 921	18 813
Défense nationale					
Ministère	32 593	43 379	.....	4 182	.....
Environnement					
Ministère	3 115	406	25	961	188
Finances					
Ministère	3 342	287	2 377	2 902	2 606
Industrie					
Ministère	(26)	(10)	.....	(205)	.....
Agence spatiale canadienne	.....	.....	.....	426	.....
Commission canadienne du tourisme	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada	14 830	1 957	259	4 480	368
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de recherches en sciences humaines	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	.....	.....	.....	80	.....

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Fonds disponibles	Total des dépenses nettes*
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
687	(577)	(1 987)	.....	11 050	.....	.....	32 161	<b>(6 635)</b>
.....	.....	.....	.....	562 649	.....	.....	165 740	<b>396 961</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	27 500	.....	<b>27 500</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	<b>100</b>
6	11	207	.....	63 989	.....	4 692	30 903	<b>38 421</b>
.....	.....	.....	.....	300	.....	.....	.....	<b>300</b>
(87)	(121)	.....	.....	25 630	.....	(34)	32 358	<b>(7 429)</b>
914	1 515	.....	5 256	.....	.....	.....	.....	<b>15 556</b>
.....	.....	.....	.....	37 537	.....	.....	.....	<b>37 537</b>
136	128	.....	153	25 015	.....	.....	9 762	<b>17 336</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(41)</b>
3	116	.....	127	.....	.....	91	.....	<b>36 899</b>
.....	.....	.....	6	324	.....	.....	500	<b>883</b>
1 103	2 777	1 265	(4 783)	60 100	.....	29	.....	<b>232 928</b>
37 281	44 810	7 500	44 209	.....	.....	.....	214 677	<b>(723)</b>
86	228	.....	.....	36 955	.....	30	8 814	<b>33 180</b>
.....	3 433	275	.....	9 000	(1 448 000)	.....	15 222	<b>(1 439 000)</b>
.....	(5)	.....	280	(20 000)	.....	.....	.....	<b>(19 966)</b>
.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	50	<b>426</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 001	.....	<b>1 001</b>
1 496	6 020	.....	3 491	740	.....	1 569	.....	<b>35 210</b>
.....	.....	.....	.....	250	.....	.....	.....	<b>250</b>
.....	.....	.....	.....	197	.....	.....	.....	<b>197</b>
140	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>220</b>

\* Voir la note à la page 171.

## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Ministère, organisme ou société d'État	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Justice</b>					
Ministère	.....	(293)	(53)	(682)	(24)
Tribunal canadien des droits de la personne	.....	.....	.....	503	.....
Bureau du directeur des poursuites pénales	710	341	41	92	60
Cour suprême du Canada	277	.....	.....	.....	.....
<b>Parlement</b>					
Chambre des communes	9 036	2 446	25	108	83
<b>Patrimoine canadien</b>					
Ministère	.....	.....	.....	.....	.....
Bibliothèque et Archives du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Pêches et Océans</b>					
	.....	.....	.....	(198)	.....
<b>Ressources humaines et Développement des compétences</b>					
Ministère	31 889	.....	.....	7 450	.....
<b>Ressources naturelles</b>					
Ministère	(108)	216	.....	(270)	.....
Énergie atomique du Canada limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	.....	(400)	.....	.....	.....
<b>Santé</b>					
Ministère	.....	(4 140)	(1 422)	(9 509)	(1 041)
Instituts de recherche en santé du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement économique du Nord	.....	.....	.....	.....	.....
Agence de la santé publique du Canada	.....	.....	5	10	5
<b>Sécurité publique et Protection civile</b>					
Ministère	721	.....	6	(701)	.....
Agence des services frontaliers du Canada	4 239	138	6	571	14
Commission nationale des libérations conditionnelles	(6)	(6)	.....	.....	.....
Bureau de l'enquêteur correctionnel	.....	.....	.....	(1)	.....
Gendarmerie royale du Canada	(1 274)	1 000	700	2 500	700
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	.....	.....	.....	(1)	.....
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	(1)	(2)	.....	.....	.....

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Fonds disponibles	Total des dépenses nettes*
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
(104)	(78)	(185)	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(1 419)</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	275	.....	<b>778</b>
33	65	.....	88	.....	.....	277	1 066	<b>641</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>277</b>
7	12	.....	16	.....	.....	.....	.....	<b>11 733</b>
.....	.....	.....	.....	(746)	.....	.....	211	<b>(957)</b>
121	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>121</b>
66	13 000	(5 195)	.....	5 759	.....	.....	6 955	<b>6 477</b>
.....	.....	.....	.....	(52 705)	.....	190 059	3 662	<b>173 031</b>
43	309	220	.....	(403 527)	.....	54	.....	<b>(403 063)</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	95 000	.....	<b>95 000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	(100)	.....	<b>(500)</b>
(2 845)	(5 487)	.....	.....	51 604	.....	(381)	5 000	<b>21 779</b>
.....	.....	.....	.....	914	.....	.....	.....	<b>914</b>
2 000	150	.....	.....	1 000	.....	.....	.....	<b>3 150</b>
.....	.....	.....	.....	(564)	.....	.....	.....	<b>(544)</b>
(63)	.....	.....	.....	(5 200)	.....	.....	862	<b>(6 099)</b>
46	51	1 000	2 030	.....	.....	6	5 167	<b>2 934</b>
.....	(2)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(14)</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(1)</b>
329	310	.....	500	.....	.....	.....	.....	<b>4 765</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(1)</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>(3)</b>

Voir la note à la page 171.



## Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Ministère, organisme ou société d'État	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Transports					
Ministère	.....	.....	.....	(265)	.....
Bureau de l'infrastructure du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Travaux publics et Services gouvernementaux					
Ministère	233	513	66	21 015	35 450
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total des ministères, organismes et sociétés d'États</b>	<b>241 849</b>	<b>71 880</b>	<b>16 386</b>	<b>70 120</b>	<b>54 972</b>
Compte des opérations de l'assurance-emploi	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total</b>	<b>241 849</b>	<b>71 880</b>	<b>16 386</b>	<b>70 120</b>	<b>54 972</b>

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Fonds disponibles	<b>Total des dépenses nettes*</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
.....	.....	.....	125	4 708	.....	(200)	5 783	<b>(1 415)</b>
.....	.....	.....	.....	353 375	.....	21	71 250	<b>282 146</b>
28 795	2 883	1 897	1 706	.....	.....	13 328	57 654	<b>48 232</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 000	.....	<b>2 000</b>
<b>70 193</b>	<b>69 548</b>	<b>4 997</b>	<b>53 204</b>	<b>768 404</b>	<b>(1 448 000)</b>	<b>335 317</b>	<b>667 797</b>	<b>(358 927)</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>70 193</b>	<b>69 548</b>	<b>4 997</b>	<b>53 204</b>	<b>768 404</b>	<b>(1 448 000)</b>	<b>335 317</b>	<b>667 797</b>	<b>(358 927)</b>

\* Il se peut que les montants totaux ne correspondent pas au « Sommaire du présent budget supplémentaire des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Les tableaux suivants fournissent des informations relatives aux affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor. Les affectations indiquées sont en plus de celles présentées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), 2011-2012.

### Crédit 5 – Éventualités du gouvernement

95 000 000 \$

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits afin d'assurer au gouvernement une marge de manœuvre suffisante pour faire face à des dépenses urgentes ou imprévues lorsqu'il existe un besoin de trésorerie valable avant la période d'octroi des crédits. Cette autorisation de suppléer d'autres crédits demeure jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation. Les affectations temporaires sont remboursées au crédit 5 du Conseil du Trésor une fois que la sanction royale a été reçue pour une loi de crédits.

Ministère, organisme ou société d'État	Autorisation (dollars)	Affectations (dollars)
<b>Ressources naturelles – Énergie atomique du Canada limitée (EACL)</b>	<b>95 000 000</b>	<b>60 000 000</b>
L'autorisation d'accéder au crédit 5 du CT a été accordée pour des fonds visant à répondre aux besoins de fonctionnement des laboratoires nucléaires comme assurer la production continue d'isotopes et les mises à niveau en santé et sécurité. 60 millions de dollars a été affecté le 11 janvier 2012.		
EACL est une société d'État qui gère l'entretien des laboratoires nucléaires, les activités de recherche et de développement dans le secteur nucléaire, la production d'isotopes médicaux, les déchets radioactifs et le déclassement des centrales nucléaires. Puisque le crédit actuel d'EACL sera épuisé avant que le budget supplémentaire des dépenses ait reçu la sanction royale, l'accès au crédit 5 est requis afin de permettre à EACL de s'acquitter de toutes ses obligations juridiques et contractuelles.		
<b>Total</b>	<b>95 000 000</b>	<b>60 000 000</b>

### Crédit 10 – Initiatives pangouvernementales

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada. Les ministères et les organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 10.

Aucune affectation n'a été attribuée à partir du crédit 10 du Conseil du Trésor.

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

### Crédit 15 – Rajustements à la rémunération

30 440 035 \$

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en raison de rajustements à l'égard des conditions de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, ce qui comprend les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les sociétés d'État au sens de l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les ministères, organismes et société d'État ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 15.

Les affectations permanentes du crédit 15 du Conseil du Trésor seront remises aux organisations une fois que les crédits du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 auront été octroyés.

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Affaires étrangères et Commerce international		
Ministère	1	22 864
Agence canadienne de développement international	25	5 607
Commission mixte internationale (section canadienne)	50	381
Affaires indiennes et du Nord canadien		
Ministère	1	347 685
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	1	2 377
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Ministère	1	2 939
Agriculture et Agroalimentaire		
Ministère	1	28 547
Commission canadienne du lait	15	1 480
Agence canadienne d'inspection des aliments	20	308 220
Anciens Combattants		
Ministère	1	499 592
Citoyenneté et Immigration		
Ministère	1	281 878
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	10	853

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Conseil du Trésor		
Secrétariat	1	24 781
École de la fonction publique du Canada	40	1 615
Commissariat au lobbying	45	381
Conseil privé		
Ministère	1	2 939
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5	853
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	10	314 585
Directeur général des élections	15	2 939
Défense nationale		
Ministère	1	5 684 499
Comité des griefs des Forces canadiennes	15	853
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1	4 221
Environnement		
Ministère	1	12 718
Agence Parcs Canada	25	739 656
Finances		
Ministère	1	8 269
Gouverneur général	1	853
Industrie		
Ministère	1	526 393
Agence spatiale canadienne	25	12 961
Conseil national de recherches du Canada	60	8 098 623
Statistique Canada	105	3 320
Justice		
Ministère	1	35 512
Commission canadienne des droits de la personne	10	1 234

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Commissaire à la magistrature fédérale	20	853
Service administratif des tribunaux judiciaires	30	1 705
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	45	853
Cour suprême du Canada	50	853
Patrimoine canadien		
Ministère	1	4 463
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	45	853
Bibliothèque et Archives du Canada	50	444 853
Commission de la fonction publique	100	201 127
Pêches et Océans	1	177 734
Ressources humaines et Développement des compétences		
Ministère	1	91 998
Ressources naturelles		
Ministère	1	8 178
Office national de l'énergie	25	1 142 445
Santé		
Ministère	1	4 224 638
Agence de la santé publique du Canada	40	612 262
Sécurité publique et Protection civile		
Ministère	1	2 848
Agence des services frontaliers du Canada	10	9 614
Service correctionnel du Canada	25	2 619 270
Commission nationale des libérations conditionnelles	35	1 234
Gendarmerie royale du Canada	45	154 415

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Transports		
Ministère	1	3 579 231
Office des transports du Canada	25	762
Bureau de l'infrastructure du Canada	50	853
Travaux publics et Services gouvernementaux		
Ministère	1	179 365
<i>Total des affectations approuvées</i>		<i>30 440 035</i>

### Crédit 25 – Report du budget de fonctionnement 377 198 385 \$

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en autorisant un report des fonds non utilisés de l'exercice précédent, jusqu'à concurrence de 5 p. 100 du budget de fonctionnement inscrit au budget principal des dépenses de l'exercice précédent d'un ministère ou d'un organisme. Les ministères et organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 25. Le crédit 25 a été affecté à la Défense nationale le 20 décembre.

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Défense nationale		
Ministère	1	377 198 385
<i>Total des affectations approuvées</i>		<i>377 198 385</i>

### Crédit 30 – Besoins en matière de rémunération 891 006 179 \$

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en assurant au gouvernement les fonds nécessaires pour respecter ses obligations juridiques à titre d'employeur, notamment les congés parentaux et les congés de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation d'emploi ou à l'embauche, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale. Les ministères et organismes peuvent avoir accès à ce crédit tout au long de l'exercice. Le tableau ci-dessous présente les affectations du crédit 30 du Conseil du Trésor du 25 octobre 2011 au 14 janvier 2012.

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Affaires étrangères et Commerce international		
Ministère	1	11 938 379

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Agence canadienne de développement international	25	8 659 416
Commission mixte internationale (section canadienne)	50	218 589
Commission de la capitale nationale	52	691 123
Affaires indiennes et du Nord canadien		
Ministère	1	43 276 655
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	45	28 503
Greffe du Tribunal des revendications particulières	50	2 654
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	1	592 230
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Ministère	1	3 980 139
Agence du revenu du Canada	1	45 287 619
Agriculture et Agroalimentaire		
Ministère	1	31 453 582
Commission canadienne du lait	15	516 563
Agence canadienne d'inspection des aliments	20	11 317 553
Commission canadienne des grains	30	18 958
Anciens Combattants		
Ministère	1	37 503 206
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10	994 390
Citoyenneté et Immigration		
Ministère	1	34 487 474
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	10	8 435 031
Conseil du Trésor		
Secrétariat	1	12 260 205
École de la fonction publique du Canada	40	5 712 975
Commissariat au lobbying	45	4 082
Commissariat à l'intégrité du secteur public	50	175 518



## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Conseil privé		
Ministère	1	7 725 941
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	10	761 804
Directeur général des élections	15	1 896 461
Commissariat aux langues officielles	20	999 368
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	35	150 853
Défense nationale		
Ministère	1	28 700 430
Comité des griefs des Forces canadiennes	15	291 377
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	20	26 011
Bureau du Commissaire du centre de la sécurité des télécommunications	25	102 765
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1	1 032 896
Environnement		
Ministère	1	17 888 503
Agence canadienne d'évaluation environnementale	15	1 062 763
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	20	157 412
Agence Parcs Canada	25	6 349 044
Finances		
Ministère	1	2 261 277
Vérificateur général	20	1 281 895
Tribunal canadien du commerce extérieur	25	512 906
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	30	3 497 466
Gouverneur général	1	1 629 378
Industrie		
Ministère	1	23 633 567
	5	43 454
Agence spatiale canadienne	25	2 812 137

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	50	783 867
Conseil national de recherches du Canada	60	6 216 287
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	75	898 525
Greffé du Tribunal de la concurrence	85	112 326
Conseil de recherches en sciences humaines	90	478 668
Conseil canadien des normes	100	430 060
Statistique Canada	105	21 295 237
Justice		
Ministère	1	24 499 823
Commission canadienne des droits de la personne	10	1 227 722
Tribunal canadien des droits de la personne	15	97 082
Commissaire à la magistrature fédérale	20	342 861
Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature	25	122 690
Service administratif des tribunaux judiciaires	30	6 042 619
Bureau du directeur des poursuites pénales	35	4 133 960
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	40	906 030
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	45	1 114 572
Cour suprême du Canada	50	472 893
Patrimoine canadien		
Ministère	1	18 502 937
Musée canadien des civilisations	35	167 372
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	45	2 362 571
Bibliothèque et Archives du Canada	50	6 787 798
Office national du film	70	200 841
Musée des beaux-arts du Canada	75	310 216
Musée national des sciences et de la technologie	85	213 872

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Commission de la fonction publique	100	8 163 143
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	115	60 273
Pêches et Océans	1	57 665 412
Ressources humaines et Développement des compétences		
Ministère	1	21 752 020
Conseil canadien des relations industrielles	10	593 088
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	20	50 206
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	25	134 855
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	26	837 792
Ressources naturelles		
Ministère	1	16 692 965
Commission canadienne de sûreté nucléaire	20	657 832
Santé		
Ministère	1	14 123 270
Instituts de recherche en santé du Canada	20	908 637
Agence canadienne de développement économique du Nord	27	324 136
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	30	106 828
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	35	338 187
Agence de la santé publique du Canada	40	15 337 205
Sécurité publique et Protection civile		
Ministère	1	9 061 438
Agence des services frontaliers du Canada	10	39 082 815
Service correctionnel du Canada	25	89 803 317
Commission nationale des libérations conditionnelles	35	3 796 259
Bureau de l'enquêteur correctionnel	40	457 787
Gendarmerie royale du Canada	45	91 482 061

## Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	65	6 070
Transports		
Ministère	1	24 018 035
Office des transports du Canada	25	703 709
Bureau de l'infrastructure du Canada	50	2 129 145
Travaux publics et Services gouvernementaux		
Ministère	1	23 810 015
	5	22 005
Ministère – Fonds renouvelable des Services immobiliers	S	10 794 293
<i>Total des affectations approuvées</i>		<i>891 006 179</i>

### Crédit 33 – Report du budget des dépenses en capital

**68 018 182 \$**

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits en autorisant un report des fonds non utilisés de l'exercice précédent. Les ministères et organismes qui ont un crédit pour dépenses en capital distinct peuvent reporter au plus 20 p. 100 du budget des dépenses en capital restant à la fin de l'année. Les ministères et organismes ne sont pas tenus de rembourser les fonds provenant du crédit 33. Le crédit 33 a été distribué au Service canadien du renseignement de sécurité le 14 octobre 2011 et à la Défense nationale le 20 décembre.

Ministère, organisme ou société d'État	Crédit	(dollars)
Défense nationale		
Ministère	1	66 311 055
Sécurité publique et Protection civile		
Service canadien du renseignement de sécurité	20	1 707 127
<i>Total des affectations approuvées</i>		<i>68 018 182</i>

## Postes horizontaux inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Ministère, organisme ou société d'État

(en milliers de dollars)

### Fonds destinés aux engagements financiers accélérés du Canada relativement à l'Accord de Copenhague qui répond aux besoins d'adaptation et d'atténuation liés aux changements climatiques des pays en voie de développement

*L'Accord de Copenhague a mis en place la feuille de route d'un système pour l'après-2012 en matière de changements climatiques. Cet accord comportait un engagement de la part des pays développés de fournir du financement aux pays en voie de développement pour des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Ce financement appuiera des initiatives ayant comme principaux objectifs les suivants : contribuer à aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques auxquels elles sont confrontées actuellement; augmenter la disponibilité de l'énergie propre dans les pays en développement; améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles dans les pays en développement, notamment la protection des forêts denses et des aires protégées.*

Affaires étrangères et Commerce international	4 600
Agence canadienne de développement international	345 871
Centre de recherches pour le développement international	27 500
Environnement	3 450
<b>Total</b>	<b>381 421</b>

### Fonds consacrés aux programmes de publicité gouvernementale

*Les présents fonds seront utilisés pour appuyer les campagnes et les activités de publicité visant à informer la population canadienne au sujet des divers programmes et services gouvernementaux.*

#### Budget supplémentaire des dépenses (B) 2011-2012

Affaires indiennes et du Nord canadien	200
Agence du revenu du Canada	1 000
Anciens Combattants	500
Citoyenneté et Immigration	5 500
Conseil privé	150
Finances	2 400
Patrimoine canadien	2 700
Ressources humaines et Développement des compétences	9 500
Ressources naturelles	6 000
Santé	6 000
<b>Total</b>	<b>33 950</b>

#### Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012

Finances	2 300
<b>Total cumulatif pour 2011-2012</b>	<b>36 250</b>

## Postes horizontaux inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Ministère, organisme ou société d'État

(en milliers de dollars)

### **Financement pour le fonctionnement de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser**

*Les présents fonds seront utilisés pour appuyer les activités quotidiennes de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser, couvrir les coûts afférents aux consultations juridiques et à la gestion des documents, et rembourser les coûts liés à la comparution de témoins devant la Commission. Le mandat de la Commission comporte deux volets, soit celui de mener une enquête factuelle sur les populations de saumon rouge du fleuve Fraser et de procéder à l'examen des politiques et des pratiques de Pêches et Océans en matière de gestion des pêches, et celui de formuler des recommandations relativement à la durabilité future des pêches.*

#### *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2011-2012*

Conseil privé	10 559
Pêches et Océans	5 315
<b>Total</b>	<b>15 874</b>

#### *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012*

Conseil privé	1 383
<b>Total cumulatif pour 2011-2012</b>	<b>17 257</b>

### **Fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale sur les changements climatiques du Canada, qui a été renouvelée, y compris un engagement et une harmonisation avec les États-Unis dans le cadre du dialogue sur l'énergie propre**

*Ce financement permettra d'appuyer la participation continue du Canada quant aux négociations et autres forums multilatéraux sur les changements climatiques des Nations Unies ainsi que l'engagement bilatéral continu avec les États-Unis dans le cadre du dialogue sur l'énergie propre. Ceci comprend notamment des activités d'analyse des politiques et de conseils stratégiques, d'engagement avec des partenaires clés, des consultations avec les intervenants, des cotisations de membre pour le Secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques et de fonctionnement du Bureau du négociateur en chef.*

Affaires étrangères et Commerce international	1 268
Environnement	5 364
Ressources naturelles	3 826
<b>Total</b>	<b>10 458</b>

---

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>445 386</b>
--------------------	----------------

---

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Une organisation peut, au moyen du budget supplémentaire des dépenses, demander des modifications pour diverses autorisations de dépenser obtenues à l'origine à la suite de l'approbation par le Parlement de projets de loi de crédits pour un budget principal des dépenses ou un budget supplémentaire des dépenses. Ces modifications peuvent comprendre des demandes de financement supplémentaire se rapportant à un transfert de fonds d'une autre organisation, à la réaffectation ou à la modification des autorisations de dépenser existantes ou à l'ajout de nouvelles autorisations.

On obtient l'approbation du Parlement pour de telles modifications en recourant à un projet de loi de crédits habilitant. Toutefois, pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi des crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire. Cela ne pose pas de problème lorsqu'un ministère demande également un rajustement de ses affectations. Cependant, en l'absence de toute augmentation du crédit, un montant théorique de 1 \$ permet d'inclure un tel poste à un projet de loi de crédits.

Les autorisations associées à chacun des postes de 1 \$ peuvent se rapporter à :

1. *L'approbation de subventions* – Le libellé utilisé dans le budget des dépenses pour décrire une subvention est à caractère législatif de sorte que toute nouvelle subvention ou augmentation à une subvention existante doit d'abord être approuvée par le Parlement avant qu'un paiement ne puisse être versé aux bénéficiaires admissibles. Un poste de 1 \$ est inclus lorsque des affectations supplémentaires ne sont pas requises puisque la nouvelle subvention ou l'augmentation d'une subvention existante est financée au moyen de ressources existantes ou d'un transfert de fonds d'une autre organisation.
2. *Les virements de crédits au sein d'une organisation* – La loi de crédits peut conférer à une organisation des autorisations de dépenser pour plus d'un crédit (p. ex. crédit pour dépenses de fonctionnement, crédit pour dépenses en capital). Tout au long d'un exercice, et pour diverses raisons, l'organisation peut devoir réaligner le financement approuvé à la suite de modifications apportées aux mécanismes de prestation en tenant compte des priorités organisationnelles.
3. *Les virements entre organisations* – Les virements entre organisations sont utilisés à différentes fins, comme pour réaffecter les fonds d'une organisation à une autre, afin de gérer ou de mettre en œuvre une initiative ou un projet de façon plus efficace et/ou de refléter les nouvelles responsabilités d'une organisation.
4. *La modification de l'autorisation intégrée au libellé d'un crédit* – Le budget supplémentaire des dépenses peut être utilisé pour modifier une autorisation existante intégrée au libellé d'un crédit d'une organisation. La plupart de ces autorisations se retrouvent dans le libellé des crédits non budgétaires des organisations et se rapportent aux limites ou plafonds des prêts, aux investissements et aux avances. Ces crédits sont précédés de la lettre « L ».
5. *Création d'un nouveau crédit et libellé correspondant* – Le budget supplémentaire des dépenses peut servir à créer un nouveau crédit, ainsi que le libellé correspondant, qui accordera l'autorisation à l'organisation tel que précisé dans le nouveau libellé du crédit.

Le tableau qui suit illustre, pour chacune des catégories susmentionnées, les cas où un poste d'un montant de 1 \$ est requis dans le présent budget supplémentaire des dépenses. Un certain nombre de ces opérations peuvent être décrites dans le libellé d'un crédit d'un ministère, mais nécessiteront qu'un poste de 1 \$. C'est pourquoi, puisque le tableau suivant est présenté par catégories, certains crédits ministériels pourraient être indiqués plus d'une fois malgré le fait qu'ils ne se rapportent qu'à un seul poste de 1 \$.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

### 1. L'approbation de subventions

Organisation	N° du crédit	Explication
Industrie – Conseil national de recherches du Canada	70c	Pour <b>augmenter de 150 000 \$ la subvention</b> « Affiliations internationales ».
Industrie – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	80c	Pour <b>augmenter de 250 000 \$ la subvention</b> « Subventions et bourses ».
Industrie – Conseil de recherches en sciences humaines	95c	Pour <b>augmenter de 197 002 \$ la subvention</b> « Subventions et bourses ».
Patrimoine canadien – Ministère	5c	Pour <b>inscrire une nouvelle subvention</b> intitulée « Subvention à la Fondation Michaëlle Jean » <b>de 210 660 \$.</b>
Pêches et Océans	10c	Pour <b>augmenter de 5 759 087 \$ la subvention</b> « Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux ».
Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère	5c	Pour <b>augmenter de 300 000 \$ la subvention</b> « Subventions à des organisations nationales et internationales destinées à l'assistance technique et à la coopération internationale dans le domaine du travail ».
Santé – Instituts de recherche en santé du Canada	25c	Pour <b>augmenter de 914 000 \$ la subvention</b> « Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel ».
Transports – Ministère	10c	Pour <b>augmenter de 5 782 500 \$ la subvention</b> « Subvention à la Première Nation Gitxaala pour le développement du port de Prince Rupert ».

### 2. Le virement de crédits au sein d'une organisation

Organisation	N° du crédit	Explication
Affaires étrangères et Commerce international – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>9 222 873 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour apporter une correction à un précédent transfert à Citoyenneté et Immigration pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger et pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.
Affaires étrangères et Commerce international – Ministère	10c	Pour autoriser le virement de <b>10 750 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.
Affaires indiennes et du Nord Canadien – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>207 000 \$ du crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)</b> pour rajuster le transfert précédent à Patrimoine canadien pour les activités de la Journée nationale des Autochtones.



## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Organisation	N° du crédit	Explication
Agriculture et Agroalimentaire – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>1 440 000 \$ du crédit 10 (Agriculture et Agroalimentaire)</b> pour la surveillance de la propagation du virus de la sharka de la zone de quarantaine de Niagara vers d'autres régions du Canada et d'autres pays et la mise en œuvre des mesures pour réduire la propagation ainsi que faciliter la transition des secteurs des fruits tendres et des pépinières vers la gestion du virus de la sharka.
Citoyenneté et Immigration – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>6 061 840 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)</b> pour réduire le montant de nouveaux crédits requis.
Défense nationale – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>156 566 571 \$ du crédit 5 (Défense nationale)</b> pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.
Environnement – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>1 353 378 \$ du crédit 10 (Environnement)</b> pour réduire le montant des nouveaux crédits requis.
Finances – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>15 221 937 \$ du crédit 5 (Finance)</b> pour réduire le montant de nouveaux crédits requis.
Industrie – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>300 000 \$ du crédit 1 (Industrie)</b> pour mettre en œuvre un système pour l'administration de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> .
Industrie – Conseil national de recherches du Canada	70c	Pour autoriser le virement de <b>150 000 \$ du crédit 60 (Industrie)</b> pour soutenir la participation du Canada à des affiliations scientifiques internationales.
Pêches et Océans	10c	Pour autoriser le virement de <b>5 499 087 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans)</b> pour appuyer des projets dans le cadre du programme des Ports pour petits bateaux.
Santé – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>575 000 \$ du crédit 10 (Santé)</b> pour apporter un ajustement à un précédent transfert à l'Agence de la santé publique du Canada pour divers programmes en matière de santé.
Sécurité publique et Protection civile – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>700 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour fournir de l'aide financière aux provinces pour les coûts associés au rapatriement des Canadiens en Haïti après le tremblement de terre.
Sécurité publique et Protection civile – Agence des services frontaliers du Canada	10c	Pour autoriser le virement de <b>478 846 \$ du crédit 15 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour la modernisation des processus et des systèmes liés au commerce et au revenu.
Transports – Bureau de l'infrastructure du Canada	50c	Pour autoriser le virement de <b>20 959 \$ du crédit 55 (Transports)</b> pour fournir un montant supplémentaire aux fonds de fonctionnement afin de mettre en œuvre l'accord de contribution pour le projet de la ligne de transport d'énergie du Nord-Ouest en Colombie-Britannique dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

### 3. Le virement entre organisations

Organisation	N° du crédit	Explication
Affaires étrangères et Commerce international – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>94 200 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles)</b> pour fournir un soutien au personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger et de <b>46 320 \$ du crédit 1 (Transports)</b> pour l'atelier de la politique de lutte contre la piraterie et des opérations.
Affaires étrangères et Commerce international – Ministère	10c	Pour autoriser le virement de <b>300 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien)</b> pour contribuer au financement du premier Forum mondial de la langue française.
Affaires étrangères et Commerce international – Commission de la capitale nationale	52c	Pour autoriser le virement de <b>100 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour fournir un soutien à la construction d'un Monument national de l'Holocauste pour rendre hommage aux survivants canadiens et aux victimes de l'Holocauste; de <b>760 000 000 \$ du crédit 54 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour la construction et l'entretien d'un monument naval commémoratif à Ottawa; et de <b>47 000 \$ du crédit 54 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour la remise en état du monument commémoratif « En équilibre » à Ottawa.
Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>167 500 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor)</b> pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle.
Agence de développement économique du Canada pour les régions de Québec	5c	Pour autoriser le virement de <b>150 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et du Commerce international)</b> et de <b>150 000 \$ du crédit 30 (Affaires étrangères et du Commerce international)</b> pour fournir un soutien à l'organisation du Forum économique international des Amériques 2012 sur l'économie mondiale.
Défense nationale – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>222 300 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> pour le rajustement des montants versés auparavant pour le personnel du ministère travaillant dans les missions à l'étranger.
Environnement – Ministère	10c	Pour autoriser le virement de <b>75 000 \$ du crédit 10 (Transports)</b> pour l'Université maritime mondiale.
Industrie – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>15 000 \$ du crédit 25 (Industrie)</b> , de <b>15 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans)</b> , de <b>15 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international)</b> , de <b>15 000 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles)</b> et de <b>15 000 \$ du crédit 1 (Transports)</b> pour la coordination fédérale des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
Industrie – Commission canadienne du tourisme	40c	Pour autoriser le virement de <b>1 001 173 \$ du crédit 20 (Conseil du Trésor)</b> pour financer le passif au titre des régimes de retraite pour les employés recrutés sur place.
Industrie – Conseil national de recherches du Canada	60c	Pour autoriser le virement de <b>20 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans)</b> pour appuyer la conférence de l'Année polaire internationale en 2012.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Industrie – Conseil national de recherches du Canada	65c	Pour autoriser le virement de <b>100 000 \$ du crédit 1 (Défense nationale)</b> pour construire une plate-forme informatique pour l'environnement du gouvernement en ligne pour la recherche et le développement avancé.
Industrie – Conseil national de recherches du Canada	70c	Pour autoriser le virement de <b>590 000 \$ du crédit 10 (Environnement)</b> pour appuyer la Stratégie emploi jeunesse.
Industrie – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	80c	Pour autoriser le virement de <b>250 000 \$ du crédit 1 (Transports)</b> pour le Canadian Aquatic Invasive Species Network II.
Industrie – Conseil de recherches en sciences humaines	95c	Pour autoriser le virement de <b>197 002 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien)</b> pour des projets de recherche sur l'élaboration de politiques concernant la participation sportive.
Industrie – Statistique Canada	105c	Pour autoriser le virement de <b>220 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor)</b> pour la mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle.
Justice – Tribunal canadien des droits de la personne	15c	Pour autoriser le virement de <b>778 338 \$ du crédit 1 (Justice)</b> pour soutenir des besoins opérationnels exceptionnels au moyen d'un transfert unique.
Justice – Bureau du directeur des poursuites pénales	35c	Pour autoriser le virement de <b>640 622 \$ du crédit 1 (Justice)</b> pour soutenir les coordonnateurs des témoins de la Couronne dans le cadre des initiatives pour les victimes d'actes criminels afin de fournir un soutien judiciaire aux victimes et témoins dans les territoires (513 432 \$) et pour soutenir et mettre en œuvre Crimeorg.ca, un site Web national de lutte contre le crime organisé (127 190 \$).
Patrimoine canadien – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>5 000 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans)</b> pour appuyer le projet « Gaspesian Memories Collection » élaboré par le Comité d'action sociale anglophone.
Patrimoine canadien – Bibliothèque et Archives du Canada	50c	Pour autoriser le virement de <b>121 137 \$ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)</b> pour les coûts liés au transfert de la garde du Centre de préservation des films sur pellicule de nitrate de cellulose.
Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>497 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)</b> pour soutenir l'administration régionale Kativik afin de rationaliser l'exécution des programmes destinés aux jeunes.
Ressources naturelles – Ministère	1c	Pour autoriser le virement de <b>400 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles)</b> pour l'examen des exigences en matière de sécurité et d'environnement pour les forages extracôtiers dans l'Arctique et de <b>100 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor)</b> pour l'initiative de mise en œuvre du logiciel de gestion de la vérification ministérielle.
Ressources naturelles – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>220 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale)</b> pour la sécurité publique relativement à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Ressources naturelles – Ministère	10c	Pour autoriser le virement de <b>100 000 \$ du crédit 25 (Ressources naturelles)</b> pour le Forum mondial sur la régulation de l'énergie 2012.
Santé – Instituts de recherche en santé du Canada	25c	Pour autoriser le virement de <b>400 000 \$ du crédit 1 (Santé)</b> pour soutenir la recherche sur les aliments et la nutrition en lien avec les systèmes alimentaires, la saine alimentation et l'insécurité alimentaire; <b>400 000 \$ du crédit 50 (Santé)</b> pour la recherche sur les co-infections et autres comorbidités du VIH et du sida; et <b>114 000 \$ du crédit 50 (Santé)</b> pour soutenir la recherche sur des méthodes quantitatives en vue d'améliorer le système canadien de soins de santé et la santé de la population canadienne.
Santé – Agence canadienne de développement économique du Nord	29c	Pour autoriser le virement de <b>1 000 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)</b> pour les activités liées à l'initiative de Nutrition Nord Canada pour venir en aide aux magasins des collectivités.
Santé – Agence de la santé publique du Canada	40c	Pour autoriser le virement de <b>20 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour appuyer le Forum sur les mesures et les interventions d'urgence, qui permettra à la collectivité du secteur de la santé de prendre part aux enjeux liés aux infrastructures essentielles.
Sécurité publique et Protection civile – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>700 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour fournir de l'aide financière aux provinces pour les coûts associés au rapatriement des Canadiens en Haïti après le tremblement de terre et de <b>100 000 \$ du crédit 10 (Santé)</b> pour soutenir la mobilisation des collectivités, la prévention du suicide, la planification à l'échelle des collectivités et le renforcement des capacités.
Sécurité publique et Protection civile – Agence des services frontaliers du Canada	10c	Pour autoriser le virement de <b>1 700 000 \$ du crédit 45 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour la gestion des exigences pertinentes de la <i>Loi sur les armes à feu</i> , de <b>154 000 \$ du crédit 1 (Transports)</b> pour l'étude de la collecte de données sur les véhicules volés de la côte Ouest et de <b>80 000 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour soutenir les efforts continus inhérents au plan relatif à la circulation transfrontalière des biens et des personnes pendant une urgence ou subséquemment à une urgence, ainsi qu'à la mise en œuvre du guide pour la gestion de la circulation à la frontière.
Sécurité publique et Protection civile – Agence des services frontaliers du Canada	15c	Pour autoriser le virement de <b>1 000 000 \$ du crédit 10 (Transports)</b> pour l'agrandissement des installations consacrées aux opérations commerciales du poste frontalier de St-Bernard-de-Lacolle (Québec).

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Sécurité publique et Protection civile – Gendarmerie royale du Canada	45c	Pour autoriser le virement de <b>6 000 000 \$ du crédit 5 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour les services de police communautaire offerts aux Premières nations et de <b>46 960 \$ du crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)</b> pour fournir du financement à l'appui du projet pilote de l'évaluation régionale du risque, lequel sera effectué par Sécurité publique et Protection civile et le département de la Sécurité intérieure des États-Unis à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine.
Sécurité publique et Protection civile – Gendarmerie royale du Canada	50c	Pour autoriser le virement de <b>500 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale)</b> pour la sécurité publique relativement à l'Initiative de recherche et de technologie, chimique, biologique, radiologique et nucléaire.
Transports – Ministère	5c	Pour autoriser le virement de <b>125 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale)</b> pour des initiatives de sécurité publique liées au financement des centres des opérations de la sûreté maritime.

### 4. La modification de l'autorisation intégrée au libellé d'un crédit

Organisation	N° du crédit	Explication
Affaires étrangères et Commerce international – Ministère	10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du <b>G8</b> ), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du <b>Canada</b> , du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du <b>Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan</b> , du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du programme Glyn Berry, <b>sous forme de paiements monétaires</b> ou sous forme de produits <b>ou</b> de services; <b>autorisation</b> de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; <b>et</b> autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; <b>et</b> autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2010.
Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international	L35c	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser <b>285 613 000 \$</b> , conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Organisation	N° du crédit	Explication
Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international	L40c	Conformément à l’alinéa 3c) de la <i>Loi d’aide au développement international (institutions financières)</i> , le montant de l’aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne la participation à l’augmentation générale du capital des institutions financières internationales en vue de surmonter la crise économique mondiale et de répondre aux besoins à long terme de développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans les Caraïbes, ne doit pas être supérieur, pour la période commençant le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, à <b>110 411 457 \$US</b> , soit un montant <b>équivalent à 112 931 558 \$CAN</b> .
Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et : <b>a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d’un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d’autres organisations pour compenser les dépenses connexes engagées au cours de l’exercice;</b> <b>b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n’appartenant pas au gouvernement fédéral;</b> <b>c) autorisation d’affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l’approvisionnement en matériaux et en matériel;</b> <b>d) autorisation de vendre l’électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d’approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil;</b> <b>e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d’État, mais qui ne dirige pas un ministère d’État, d’un traitement n’excédant pas celui versé aux ministres d’État qui dirigent un ministère d’État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.</b>

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Organisation	N° du crédit	Explication
Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère	5c	<p>Dépenses en capital et :</p> <p>a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires <b>autochtones et du développement</b> du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</p> <p>b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes.</p>
Agriculture et Agroalimentaire – Ministère	1c	<p>Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité et la <b>prestation de services de soutien internes à d'autres ministères</b>, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.</p>

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Organisation	N° du crédit	Explication
Défense nationale – Ministère	1c	<p>Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 29 736 337 360 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 430 224 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits <b>y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b> et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.</p>
Défense nationale – Ministère	10c	<p>Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des <b>paiements monétaires</b> ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense.</p>



## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Organisation	N° du crédit	Explication
Environnement – Ministère	1c	<p>Dépenses de fonctionnement et :</p> <p>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</p> <p>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</p> <p>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</p> <p>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</p> <p>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</p> <p>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit et <b>la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b>;</p> <p>g) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i>, rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an</p>
Environnement – Ministère	10c	<p>Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements <b>monétaires</b> ou de fourniture de biens, équipement ou services.</p>

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Finances – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata pour toute période inférieure à un an et, <b>conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.</b>
Finances – Ministère	L10c	Conformément au <b>paragraphe 8(2)</b> de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d' <b>actions</b> de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les années 2011-2012 à <b>2015-2016</b> .
Industrie – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la <b>compensation de ses dépenses, relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b> , à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Justice – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, <b>et la prestation de services du soutien internes à d'autres organisations</b> , et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.
Justice – Commission canadienne des droits de la personne	10c	Dépenses du Programme <b>et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à des autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.</b>
Justice – Bureau du directeur des poursuites pénales	35c	Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes <b>et par la prestation de services de soutien internes</b> aux ministères et organismes fédéraux, <b>ainsi que par la prestation</b> de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice.
Patrimoine canadien – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, <b>ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b> , et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Patrimoine canadien – Commission des relations de travail dans la fonction publique	105c	Dépenses du Programme et, <b>conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.</b>
Ressources naturelles – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certificats liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et <b>pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b> et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.
Santé – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, <b>et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations</b> , et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.
Sécurité publique et Protection civile – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et, <b>conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien à des autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que</b> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Sécurité publique et Protection civile – Gendarmerie royale du Canada	45c	Dépenses de fonctionnement, et <b>conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations.</b>
Transports – Ministère	1c	Dépenses de fonctionnement et : <i>a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;</i> <i>b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la Loi sur l'aéronautique;</i> <i>c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;</i> <i>d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an.</i>

### 5. Création d'un nouveau crédit et libellé correspondant

Organisation	N° du crédit	Explication
Finances – Ministère	7c	Autorisation de verser des paiements, entre le 1 <sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2012, conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture d'un montant ne devant pas excéder 9 000 000 \$.
Finances – Ministère	L17c	Conformément au paragraphe 8(2) de <i>Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 1 537 548 567 \$US, qui reste assujéti à un appel sur une période indéfinie.
Travaux publics et Services gouvernementaux – Ministère	7c	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.4 de la même loi, à compter du 31 mars 2012.

## Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Travaux publics et Services gouvernementaux – Services partagés Canada	17c	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information.
Travaux publics et Services gouvernementaux – Services partagés Canada	21c	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique – En vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> , L.R.C. (1985), ch. R-8, pour abroger l'article 5.2 de la même loi, à compter du 31 mars 2012.